



République et canton de Neuchâtel  
COMMUNE DE LA TENE

# Budget 2014

## Table des matières

- Cahier 1 : Rapport du Conseil communal au Conseil général  
à l'appui du budget 2014
- Cahier 2 : Compte de fonctionnement
- Cahier 3 : Récapitulation par nature
- Cahier 4 : Prévisions des investissements
- Cahier 5 : Annexes
- Cahier 6 : Signatures



République et canton de Neuchâtel  
COMMUNE DE LA TENE

**Cahier 1**  
**Rapport**  
**du Conseil communal au Conseil général**  
**à l'appui du budget 2014**



République et Canton de Neuchâtel

## COMMUNE DE LA TENE

### Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui du budget 2014

---

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs,

#### 1 Introduction

Le Conseil communal soumet à l'approbation du Conseil général le budget 2014 qui est résumé ainsi :

	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
<u>Compte de fonctionnement</u>			
Charges	29'191'000	28'268'500	29'280'359.57
Revenus	26'800'500	26'947'500	29'102'573.41
<i>Excédent de charges</i>	<i>2'390'500</i>	<i>1'321'000</i>	<i>177'786.16</i>
<u>Compte des investissements</u>			
Dépenses	8'068'000	7'670'000	1'011'423.40
Recettes	203'000	1'000'000	256.00
<i>Investissements nets / augmentation</i>	<i>7'865'000</i>	<i>6'670'000</i>	<i>1'011'167.40</i>

Comme ceux des années précédentes, le budget 2014 prévoit un déficit. Or, qui dit déficit dit également diminution de la fortune, celle-ci diminuant année après année, comme peau de chagrin, pour parvenir finalement en-dessous de ce qu'il faudrait pour que le budget 2014 soit acceptable.

Toutefois, le Conseil communal relève que si la gestion et les fondements du ménage communal sont sains, et que les charges qui dépendent de sa compétence sont maîtrisées, cette addition de déficits est essentiellement due à la variation de facteurs sur lesquels le Conseil communal n'a aucune emprise, comme par exemple la hausse constante des charges partagées avec l'Etat (p.ex. l'action sociale), l'augmentation du coût de l'enseignement suite à la création du syndicat EORéN ou encore l'harmonisation de la répartition des impôts votée à l'automne 2013 par le Grand Conseil, et qui impactent fortement l'état des finances communales.

#### 2 Commentaire général

Dans ce contexte évoluant constamment, le Conseil communal vous soumet un budget 2014 qu'il qualifie de raisonnable, limitant au maximum le niveau des charges maîtrisables et maintenant les prestations à la population, celles-ci étant déjà modestes.

En ce sens, le budget 2014 se veut réaliste quant aux charges et aux revenus prévus, en incluant notamment la nouvelle donne concernant l'harmonisation des clés de répartition des impôts provenant des personnes physiques (ci-après : PP) et des personnes morales (ci-après : PM) entre l'Etat et les communes, ainsi que la nouvelle redistribution de la part communale de l'impôt des PM entre les communes.

### 2.1 Charges maîtrisables maîtrisées

Abstraction faite de la part à l'assainissement de prévoyance.ne (1.590 million de francs, compte 029.304.00), les charges 2014 s'élèvent à 27.601 millions de francs, en baisse de -0.668 million par rapport au budget 2013 (28.269 millions de francs).

Si les charges de personnel (4.983 millions de francs contre 3.260 millions au budget 2013) sont en augmentation de +1.723 million de francs – ce qui est expliqué par l'assainissement de prévoyance.ne (versement RFV et hausse des cotisations) –, les biens, services et marchandises (2.985 millions de francs contre 3.281 millions au budget 2013) présentent quant à eux une diminution de -0.297 million de francs.

S'agissant des traitements, le Conseil communal a appliqué les mesures prévues pour la fonction publique cantonale, soit :

- répercussion partielle de l'indexation négative (-0.32%)
- octroi d'un échelon automatique sur l'ensemble de l'échelle des traitements

A noter que l'introduction de ces mesures a été anticipée au 1<sup>er</sup> janvier (alors que l'Etat l'a prévu au 1<sup>er</sup> avril) pour ne pas prêter d'avantage les employés qui voient leurs traitements indexés négativement.

S'agissant de l'assainissement de prévoyance.ne, le budget 2014 intègre la nouvelle grille des taux de primes employeur et employé, soit :

Âge	Prime totale	Prime employeur	Prime employé
17-19 ans	2.00 %	1.00 %	1.00 %
20-24 ans	23.50 %	14.70 %	8.80 %
25-29 ans	23.50 %	14.70 %	8.80 %
30-39 ans	24.00 %	14.70 %	9.30 %
40-49 ans	24.50 %	14.70 %	9.80 %
50-60 ans	25.20 %	14.70 %	10.50 %
61-70 ans	25.40 %	14.70 %	10.70 %

Conformément aux instructions du service des communes, les réserves pour traiter les parts communales à la réserve de fluctuation de valeurs (RFV) et à la contribution unique d'assainissement (CUA) ont été créées sur l'exercice 2013, et sans influence sur le budget 2014.

### 2.2 Charges non maîtrisables en hausse

Comme dit plus haut, certaines charges augmentent ou ont augmenté, au titre desquelles :

- les charges d'enseignement pour environ 0.350 million de francs/an suite à la création du syndicat EORéN (5.462 millions de francs au budget 2014 et 5.419 millions au budget 2013, contre 5.048 millions aux comptes 2012 et 5.077 millions aux comptes 2011)

- l'action sociale pour environ 0.627 million de francs/an depuis 2012 (3.063 millions de francs au budget 2014 et 3.132 millions au budget 2013, contre 2.435 millions aux comptes 2012 et 2.276 millions aux comptes 2011)

### 2.3 Charges non maîtrisables en baisse

Le budget 2014 contient de bonnes surprises au niveau de l'accueil de l'enfance et de la péréquation financière intercommunale.

Ainsi, alors que le budget 2013 tablait sur une dépense globale de 0.799 million de francs/an suite à l'atteinte du nombre de places d'accueil assigné par la législation cantonale, les projections à fin 2013 ont permis de réduire le poids de cette charge de -0.199 million de francs/an (passage à 0.600 million de francs au budget 2014). Il sied toutefois de rappeler que ce coût a augmenté ces dernières années de près de 0.110 à 0.150 million de francs/an (0.490 million de francs aux comptes 2012 et 0.446 million aux comptes 2011).

Pour l'heure, la part à la péréquation financière intercommunale est prévue en diminution de -0.874 million de francs (passage de 5.005 millions au budget 2013 à 4.131 millions de francs au budget 2014), cette baisse étant expliquée par la prise en considération des effets de la création de Milvignes et de Val-de-Ruz.

Cette prévision budgétaire est toutefois à considérer avec une certaine prudence puisque les exercices précédents ont démontré que la part *définitive* à la péréquation financière intercommunale peut varier conséquemment par rapport au budget (5.005 millions de francs au budget 2013 contre 5.373 millions aux comptes 2013).

A noter que s'agissant de l'évolution à terme de cette charge, le rapport de la commission péréquation du Grand Conseil, qui a été rendu à l'automne 2013, propose une importante réforme laissant entrevoir des conséquences financières positives pour La Tène, laquelle pourrait même devenir commune bénéficiaire. Il convient toutefois d'attendre de connaître la loi qui sera finalement décidée par le Grand Conseil, au terme du processus politique, pour en chiffrer les véritables effets et connaître sa date de mise en oeuvre.

### 2.4 Revenus en baisse

Hors prise en compte de l'écriture comptable concernant le prélèvement à la réserve pour assainir prévoyance.ne (1.590 million de francs, compte 029.480.00), les revenus 2014 s'élèvent à 25.210 millions de francs, en diminution de -1.738 million par rapport à 2013 (26.948 millions de francs), cette variation étant exclusivement expliquée par la disparition à fin 2013 du fonds provisoire de répartition de l'impôt PM et par l'harmonisation des clés de répartition des impôts provenant des PP et des PM entre l'Etat et les communes (effet global 2014 de -2.006 millions de francs).

En bref, tous les impôts (PP et PM) sont répartis selon une même clé fixée dans la loi à hauteur de 120 points en faveur de l'Etat et de 80 points (en moyenne) pour les communes. **Neutre s'agissant de la répartition des recettes entre Etat et communes, cette harmonisation l'est également pour le contribuable neuchâtelois.**

Afin de faciliter la transition vers la nouvelle clé de répartition des impôts, la bascule de l'impôt des frontaliers est différée et n'entrera en vigueur qu'à partir de 2016 et non 2014. Ceci doit permettre aux communes fortement dépendantes de cet impôt de s'adapter à la nouvelle situation. Ainsi, durant cette phase transitoire de deux ans, la clé de répartition de cet impôt ne sera pas encore harmonisée et celle des autres impôts sera temporairement fixée à 123 (130-7) points en faveur de l'Etat et à

77 (70+7) points (en moyenne) en faveur des communes afin d'équilibrer les flux financiers.

Simultanément, le Grand Conseil a décidé de répartir la part communale de l'impôt des PM à raison de 70% à la commune hébergeant l'entreprise ou l'établissement, et de répartir le 30% restant entre les communes à raison de 15% selon la population et 15% selon le nombre d'emplois recensés dans chaque commune. Ce régime prend le relais du régime transitoire mis en place à la suite de la réforme de la fiscalité des PM, qui est arrivé à échéance à la fin de 2013.

Les effets pour La Tène peuvent être résumés ainsi :

		Jusqu'à l'harmonisation	Avec harmonisation	
			2014-2015	Dès 2016
PP	coefficient communal	52 points	59 points	62 points
	coefficient cantonal	130 points	123 points	120 points
PM	coefficient communal	100 points	80 points (avec répartition 70/15/15)	
	coefficient cantonal	100 points	120 points	
	fonds provisoire	Oui	Non	

Légalement, le coefficient d'impôt communal est ainsi passé de 52 à 59 points dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, ce dont tient compte le budget 2014.

Cependant, il sied de rappeler que la conjugaison des effets du régime d'harmonisation avec la fin du régime provisoire (2011-2013) aboutit à une diminution des revenus d'impôt de l'ordre de 2.006 millions de francs.

	B2013	B2014 avec harmonisation	Différence
Revenu global PP	9.020 millions fr.	10.254 millions fr.	+1.234 millions fr.
Revenu global PM	3.335 millions fr.	2.162 millions fr.	-1.173 millions fr.
(Fonds de) répartition	4.000 millions fr.	1.933 millions fr.	-2.067 millions fr.
Total	16.355 millions fr.	14.349 millions fr.	-2.006 millions fr.

A noter également que le budget 2014 inclut un solde de 0.500 million de francs provenant du régime provisoire (2011-2013) et qui ne se renouvèlera pas.

## 2.5 Objectifs

Dans la lignée des objectifs qu'il s'est fixés en début de législature et compte tenu du contexte législatif évoluant de plus en plus vite, le Conseil communal entend suivre les principes suivants.

- **Contrôle des coûts**

La plupart des dépenses communales sont engendrées par des décisions venant de l'Etat ou des syndicats. Si les représentants communaux sont vigilants et attentifs à toutes augmentations émanant des syndicats, il n'est pas possible de contrecarrer celles provenant de l'Etat. Les seuls coûts entièrement contrôlés par la commune, sont contenus dans la même proportion que ces années précédentes.

- **Maintien des prestations**

Afin de ne pas à devoir rechercher de nouvelles recettes, la tentation est grande de vouloir d'abord réduire les dépenses et, selon le principe, de ne chercher à dépenser que ce qui est couvert par les recettes. Toutefois, il faut savoir que l'exercice de limiter les dépenses a déjà été accompli ces dernières années – depuis 2009 – et qu'actuellement, si nous voulions réduire les dépenses, il conviendrait alors de supprimer des prestations à la population et dont les conséquences seraient sans nul doute d'engendrer d'autres dépenses comme p.ex. la suppression d'activités sportives offertes aux jeunes les samedis soirs, et les incivilités dans le secteur des collèges redeviendraient d'actualité, ce qui, outre les frais engendrés, péjorerait sans nul doute l'image de notre commune.

La seule voie raisonnable aux yeux du Conseil communal est que les recettes doivent s'adapter à la situation actuelle en allant chercher la plus modeste augmentation fiscale soit-elle, notamment pour rétablir la capacité d'autofinancer les dépenses courantes (hors investissements et hors charges extraordinaires) et pour ne pas devoir emprunter à long terme pour financer des dépenses immédiates.

Pour des explications de détail, nous vous renvoyons aux commentaires en regard du budget de fonctionnement et aux annexes (Cf. les cahiers 2 et 5).

#### **4 Conclusion**

Piloter le ménage communal laténien dans les circonstances actuelles changeantes et dans l'expectative des effets des mesures à venir n'est tout simplement pas une simple sinécure. En effet, alors que la gestion publique demande une vision, le changement de paradigme en matière de fiscalité (soit par la réforme de l'imposition des PP, puis celle des PM, et enfin l'harmonisation des clés de répartition) et la hausse constante de charges partagées avec l'Etat, rendent difficile cette mission en déséquilibrant constamment les bases du ménage communal et en réduisant à néant les efforts faits pour contrôler les charges sur lesquelles une emprise communale existe encore. Une hausse de la fiscalité est maintenant nécessaire.

En conclusion et au vu des explications données, nous vous prions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de prendre en considération et d'adopter le présent budget.

La Tène, le 27 janvier 2014

LE CONSEIL COMMUNAL



République et canton de Neuchâtel  
COMMUNE DE LA TENE

# **Compte de fonctionnement**

## **Table des matières**

### **du cahier 2**



## TABLE DES MATIERES

### 0 ADMINISTRATION

#### 01 LEGISLATIF ET EXECUTIF

011	CONSEIL GENERAL	page	1
012	CONSEIL COMMUNAL	page	1

#### 02 ADMINISTRATION GENERALE

020	ADMINISTRATION GENERALE	pages	2-3
029	ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	pages	3

### 1 SECURITE PUBLIQUE

#### 10 PROTECTION JURIDIQUE

100	JUSTICE, DIVERS	page	5
-----	-----------------	------	---

#### 11 POLICE

113	POLICE	pages	6
-----	--------	-------	---

#### 14 POLICE DU FEU

140	COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS	page	6
-----	--------------------------------	------	---

#### 16 PROTECTION CIVILE

160	PROTECTION CIVILE	page	7
-----	-------------------	------	---

### 2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION

#### 20 ECOLES

200	ECOLE ENFANTINE	pages	8-9
201	ECOLE OBLIGATOIRE CYCLES 1-3	pages	9-10
210	ECOLE PRIMAIRE	pages	11-12
211	ECOLE SECONDAIRE	page	13
212	CSUM	page	14
214	ECOLE DE MUSIQUE	page	14
215	SERVICE DE CONCIERGERIE	page	15

#### 23 FORMATION PROFESSIONNELLE

231	FORMATION PROFESSIONNELLE	page	16
239	FONDS DE FORMATION PROFESSIONNELLE	page	16

### **3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS**

#### 30 ENCOURAGEMENT A LA CULTURE

300	BIBLIOTHEQUE	page	17
302	THEATRE REGIONAL	page	18
303	ESPACE PERRIER	page	18
309	AUTRES TACHES CULTURELLES	page	19

#### 33 PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX

330	PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX	page	19
-----	---------------------------------	------	----

#### 34 SPORTS

340	ACTIVITES GENERALES	page	20
343	PORTS	page	21

#### 35 ESPACE TROGLODYTE, SITE DE LA TENE

350	ESPACE TROGLODYTE	pages	21-22
351	SITE DE LA TENE	pages	23-24
352	CHALET DE LA TENE	page	24

#### 39 CULTES

390	CULTES	page	25
-----	--------	------	----

### **4 SANTE**

#### 44 SOINS AMBULATOIRES

440	SOINS AMBULATOIRES	page	26
-----	--------------------	------	----

#### 46 SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES

460	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES	page	26
-----	---	------	----

#### 49 AUTRES DEPENSES DE SANTE

490	AUTRES DEPENSES DE SANTE	page	27
-----	--------------------------	------	----

### **5 PREVOYANCE SOCIALE**

#### 54 PROTECTION DE LA JEUNESSE

540	STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE	page	28
541	AUTRES DEPENSES	page	28

58	<u>ACTION SOCIALE</u>		
581	PART COMMUNALE A L'ACTION SOCIALE	page	29
582	OFFICE DU TRAVAIL	page	29
589	PERSONNES SANS ACTIVITE	page	29
<b>6</b>	<b><u>TRAFIC</u></b>		
62	<u>ROUTES COMMUNALES</u>		
620	RESEAU DES ROUTES COMMUNALES	pages	30-31
621	PARKINGS	page	31-32
65	<u>TRAFIC REGIONAL</u>		
650	TRAFIC REGIONAL	page	32
<b>7</b>	<b><u>PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT</u></b>		
70	<u>SERVICE DES EAUX</u>		
700	EAU POTABLE	page	33
71	<u>PROTECTION DES EAUX</u>		
710	EAUX USEES	page	34
711	EAUX CLAIRES	page	34
72	<u>TRAITEMENT DES DECHETS</u>		
720	DECHETS LOGEMENTS	page	35
722	DECHETS ENTREPRISES	page	36
74	<u>CIMETIERE</u>		
740	CIMETIERE	page	37
75	<u>RIVES ET BERGES</u>		
750	RIVES ET BERGES	page	37
79	<u>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u>		
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	page	38
791	AGGLOMERATION	page	38

## **8 ECONOMIE PUBLIQUE**

### 80 AGRICULTURE

801 AMELIORATION DE L'EXPLOITATION page 40

### 81 FORETS COMMUNALES

812 FORETS COMMUNALES pages 40-41

### 83 TOURISME

830 TOURISME page 41

### 86 ELECTRICITE ET GAZ

860 ELECTRICITE page 42

861 GAZ page 42

## **9 FINANCES ET IMPÔTS**

### 90 IMPOTS

900 IMPOTS page 43

### 92 PEREQUATION FINANCIERE

922 PEREQUATION FINANCIERE page 41

### 93 QUOTES-PARTS AUX RECETTES

932 PARTS AUX REGALES & PATENTES page 44

933 PARTS AUX EMOLUMENTS & DROITS CANTONAUX page 44

### 94 GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES

940 INTERETS pages 45-46

942 IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER pages 46-47

943 DOMAINES (PATRIMOINE ADMINISTRATIF) page 47

### 95 QUOTES-PARTS, AUTRES

950 QUOTES-PARTS, AUTRES page 48

## **99 POSTES NON VENTILABLES**

990 RESULTAT page 48

999 EXCEDENT DES CHARGES OU REVENUS page 49



République et canton de Neuchâtel  
COMMUNE DE LA TENE

# **Cahier 2**

## **Compte de fonctionnement**

**Commentaires à l'appui du budget 2014**

- 011.300.00 Jetons de présence et vacations des membres du Conseil général et des commissions, selon l'arrêté du Conseil général du 11 juin 2009, ainsi que repas des comptes et du budget ; baisse expliquée par la création de comptes spécifiques pour les commissions des naturalisations et des agrégations (101.300.00), des sites de loisirs et des espaces publics (330.300.00) ainsi que des travaux publics et des services industriels (620.300.00), à raison de 1'500 francs/position.
- 011.310.00 Coût de publication dans la Feuille officielle des décisions du Conseil général soumises à référendum facultatif et/ou obligatoire et impression des documents composant les ordres du jour et de nouveaux règlements.
- 012.300.00 Indemnités de fonction (honoraires), selon l'arrêté du Conseil général du 11 juin 2009 : président 10'000 francs, secrétaire 9'000 francs, autres 8'000 francs.
- 012.300.01 Défraiement des heures relatives aux séances 2014, selon l'arrêté du Conseil général du 11 juin 2009 : jeton de présence de 100 francs/séance et vacation de 45 francs/heure.
- 012.317.00 Manifestations du Conseil communal, selon calendrier spécifique (rencontres des autorités en place dans d'autres communes, des entreprises, repas en faveur du personnel, etc.) et coûts afférents à la réception 2014 du premier citoyen du Canton.
- 012.436.00 Reversement de jetons de présence de divers organismes et associations (ACN, SSREDL, EORÉN).

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION</b>				
<b>01</b>	<b>LEGISLATIF ET EXECUTIF</b>				
011	CONSEIL GENERAL				
011.300.00	Séances, vacations CG et comm. diverses	20,500.00		25,000.00	28,357.65
011.310.00	Imprimés, reliures, fournitures	1,500.00		1,500.00	7,510.10
	<b>Total CONSEIL GENERAL</b>	<b>22,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>26,500.00</b>	<b>35,867.75</b>
	<b>Solde net</b>		<b>22,000.00</b>		
012	CONSEIL COMMUNAL				
012.300.00	Honoraires, indemnités CC	43,000.00		43,000.00	42,044.45
012.300.01	Séances, vacations CC	110,000.00		110,000.00	114,792.50
012.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	22,500.00		22,500.00	23,331.30
012.303.02	Allocations familiales	6,000.00		0.00	2,400.00
012.317.00	Réceptions, manifestations	45,000.00		20,000.00	24,337.70
012.318.01	Téléphonie	1,000.00		1,000.00	639.00
012.319.00	Frais divers (cadeaux à des tiers)	1,500.00		1,500.00	1,579.95
012.436.00	Remboursements de tiers		0.00	2,000.00-	3,443.20-
012.436.03	Parts employés AVS, AI, AC, ALFA		9,500.00	9,500.00-	9,773.95-
012.451.00	Remboursements allocations familiales		6,000.00	0.00	2,400.00-
	<b>Total CONSEIL COMMUNAL</b>	<b>229,000.00</b>	<b>15,500.00</b>	<b>186,500.00</b>	<b>193,507.75</b>
	<b>Solde net</b>		<b>213,500.00</b>		
	<b>Total LEGISLATIF ET EXECUTIF</b>	<b>251,000.00</b>	<b>15,500.00</b>	<b>213,000.00</b>	<b>229,375.50</b>
	<b>Solde net</b>		<b>235,500.00</b>		

- 020 L'administration communale totalise 8.95 ETP pour 12 postes de travail, dont à ajouter 3 apprentis employés de commerce.
- 020.301.00 Budget des traitements selon les décisions du Conseil d'Etat pour la fonction publique, soit 1) répercussion partielle de l'indexation négative sur les traitements (-0.32% en lieu et place de -0.6%) et 2) octroi de l'échelon automatique sur l'ensemble de l'échelle des traitements (soit également sur le 4e quart de l'échelle), mais avec mise en œuvre au 1er janvier et non pas au 1er avril comme le prévoit l'Etat s'agissant de la date d'effet des augmentations salariales, de l'indexation négative et des nominations de personnel ; commentaire valable pour tous les comptes xxx.301.00.
- 020.303.00 Charges sociales totales AVS, AI, AC, ALFA et frais de gestion concernant les traitements bruts ; récupération de la part employé (5.15%) par le compte 020.436.03, Parts employés AVS, AI, AC ; commentaire valable pour tous les comptes xxx.303.00 et xxx.436.03 ; pour reconstituer les réserves du Fonds APG, actuellement inférieures au minimum légal (soit la moitié des dépenses d'une année), le taux de cotisation APG est relevé de 2011 à 2015 de 0.3 à 0.5%, avec un financement à parts égales employeur/employé ; suite à l'acceptation populaire le 26 septembre 2010 de la révision de la LACI, le taux de cotisation AC est passé dès le 1er janvier 2011 de 2 à 2.2% pour les salaires d'un montant inférieur à 126'000 francs, avec un financement à parts égales employeur/employé ; en outre, une cotisation de solidarité de 1% est en sus perçue sur les hauts revenus (entre 126'000 et 315'000 francs), également répartie à parts égales employeur/employé.
- 020.303.02 Prévision basée sur le nombre d'enfants des employés percevant des allocations familiales, de formation et complémentaires : 1) allocations familiales, 200 francs pour le 1er et le 2e enfant, puis 250 francs pour les enfants suivants ; 2) allocations de formation, supplément de 80 francs par jeune en formation ; 3) allocations complémentaires, 145 francs par enfant ; remboursement par la CCNC des diverses allocations par le compte 020.451.00, Remboursements allocations familiales ; commentaire valable pour tous les comptes xxx.303.02 et xxx.451.00.
- 020.304.00 Charges sociales totales LPP selon plan de recapitalisation de prévoyance.ne ; 2014 voit une augmentation de 1,7% de la contribution de la part employeur (passage 13% à 14,7%) ; 1) part employé (17-19 ans, stabilité à 1% ; 20-29 ans, hausse de 7.5%/8.5% à 8.8% ; 30-39 ans, hausse de 8.7% à 9.3% ; 40-49 ans, hausse de 9% à 9.8% ; 50-59 ans, hausse de 9% à 10.5% ; 60-70 ans, hausse de 9% à 10.7%) ; part employeur (17-19 ans, stabilité à 1% ; autres catégories d'âge, hausse de 13% à 14.7%) ; récupération de la part employé par le compte 020.436.04, Parts employés LPP ; commentaire valable pour tous les comptes xxx.304.00 et xxx.436.04.  
Sur instruction du service des communes, des provisions couvrant l'estimation intégrale des engagements de prévoyance.ne (réserve pour fluctuation de valeur - RFV - et contribution unique d'assainissement - CUA) ont été créées en 2013, environ 1.9 million de francs ; le budget 2014 prévoit la dissolution de la provision RFV suite au paiement afférent en janvier 2014 (Cf. comptes 029.304.00, Participation à la constitution RFV et 020.480.00, Prélèvement à la provision RFV).
- 020.306.00 Charges sociales concernant l'APG-M ; la prime totale (0.71%) augmentera en 2014 suite à un mauvais résultat de la police communale (progression encore inconnue à l'heure de rédaction du rapport).
- 020.309.00 Formation et mise à niveau du personnel.
- 020.310.01 Leasings des appareils multifonctions (20'000 francs/an), achat de papier (imprimantes et photocopieuses), enveloppes et formules BVR (facturation) ; hausse expliquée par le renouvellement de 2 MFP avec options de dématérialisation.
- 020.310.02 Participation au Bulcom (env. 2'300 ménages à 16.01 francs HT/ménage, env. 40'000 francs TTC), communication périodique à la population (2'000 francs), divers abonnements à des publications (Feuille officielle et L'Express) et frais de publication d'annonces (p.ex. en cas d'embauche de personnel).
- 020.311.00 Achat de mobilier pour réaménager 4 postes de travail.
- 020.311.01 Prévision de renouvellement du parc informatique de l'administration (19 stations et PC portables et 4 imprimantes, hors prise en considération de 2 appareils multifonctions) ; une migration Windows XP NT vers Windows 7 engendre le remplacement de 4 postes fixes et 1 portable en 2014.
- 020.312.00 Prévision variable selon le coût des agents énergétiques ; Cf. le budget de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 5, annexe 9).
- 020.315.00 Compte incluant notamment les abonnements Jeronimo (470 francs, appareil pour les encaissements par cartes de débit ou de crédit) et de l'affranchisseuse postale (380 francs).
- 020.315.01 Accès au nœud informatique cantonal (11'000 francs), maintenance par le Centre Electronique de Gestion (CEG) de la Ville de Neuchâtel (55'000 francs) et diverses redevances (2'100 francs dont licence Optimiso à 1'600 francs) ; estimation basée sur les comptes 2013.



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>02</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>				
020	ADMINISTRATION GENERALE				
020.301.00	Traitements	985,500.00		966,000.00	1,016,619.70
020.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	145,000.00		142,500.00	134,876.55
020.303.02	Allocations familiales	38,500.00		36,000.00	36,483.00
020.304.00	Cotisations LPP	207,500.00		171,000.00	168,808.50
020.305.00	Cotisations assurances accident	11,500.00		10,500.00	13,636.40
020.306.00	Cotisations APG maladie	9,000.00		7,000.00	7,191.05
020.309.00	Cours, formation	6,000.00		6,000.00	1,200.00
020.309.90	Charges diverses de personnel	1,000.00		1,000.00	700.00
020.310.00	Fournitures de bureau	3,000.00		3,000.00	3,566.75
020.310.01	Impression de formules, photocopies	23,000.00		18,000.00	21,470.90
020.310.02	Publications, annonces, journaux	47,000.00		48,000.00	46,386.05
020.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	7,000.00		3,500.00	8,125.70
020.311.01	Achats informatiques	10,000.00		10,000.00	18,808.45
020.312.00	Chauffage, éclairage	8,000.00		8,000.00	7,694.30
020.314.00	Entretien, aménagement locaux	4,000.00		4,000.00	6,092.05
020.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	2,000.00		2,000.00	1,601.25
020.315.01	Maintenance informatique	68,500.00		65,000.00	68,801.75
020.316.00	Locations locaux	82,000.00		82,000.00	82,000.00
020.316.01	Locations div. Espace Perrier (interne)	5,000.00		5,000.00	7,730.00
020.317.00	Réceptions, manifestations	500.00		500.00	323.55
020.317.01	Frais de déplacement	3,000.00		2,000.00	3,014.60
020.318.00	Ports, taxes postales	10,500.00		11,000.00	10,309.60
020.318.01	Téléphonie	6,500.00		7,000.00	6,538.60
020.318.02	Frais de rappels et poursuites	29,000.00		20,000.00	29,117.31
020.318.03	Enlèvement déchets	500.00		500.00	196.00
020.318.04	Alarmes	2,500.00		6,000.00	1,798.20
020.318.05	Droits d'auteurs	500.00		500.00	297.25

020.316.00	Ecriture interne concernant le loyer de l'administration pour les locaux occupés à A.-Bachelin 4 (6'836 francs/mois).
020.318.00	Les envois sont autant que possible groupés pour bénéficier d'un taux d'affranchissement préférentiel ; les envois de <i>masse</i> (soit les facturations approvisionnement en eau, épuration et déchets) sont imprimés et effectués depuis le Centre d'Impression de Fleurier (CIFL), puis comptabilisés dans les comptes respectifs.
020.318.02	Montant variable selon le nombre de rappels et de poursuites par la commune et l'Etat (gestion de l'impôt) ; récupérations comptabilisées dans le compte 020.436.00, Administration générale, Remboursements de tiers, y compris frais de poursuites.
020.318.04	Frais de raccordement de l'alarme de l'administration à la centrale EGS (1'220 francs) et frais divers ; l'installation a été modernisée en 2013.
020.318.07	Frais d'organisation de la sécurité au travail dans les services communaux.
020.318.20	Part des primes d'assurances communales à charge de l'administration.
020.318.35	Prise de caisse à l'improviste et révision annuelle des comptes communaux (12'000 francs), ainsi que du fonds scolaire (1'500 francs).
020.319.01	Cotisation ACN (30 cts/habitant), selon décision de l'assemblée générale ACN le 31 mars 2010.
020.361.00	Contribution obligatoire (dès 2012) de l'employeur au financement des structures d'accueil (LAE).
020.427.00	Produit de l'intérêt moratoire et des intérêts de retard sur les facturations communales.
020.431.90	Indemnités pour la gestion administrative du syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle et environs (45'000 francs) et du SFBL (4'500 francs), gestion de la redevance sur l'eau potable (3'900 francs), émoluments perçus sur les caissettes à journaux (1'900 francs) et facturation de frais administratifs par le service accueil (variables selon les années).
020.436.00	Commentaire en relation avec le compte 020.318.02, Administration générale, frais de rappels et poursuites.
020.450.00	Indemnité par l'Office fédéral de l'environnement, calculée sur la masse salariale soumise à l'AVS et variable annuellement.
020.490.04	Part des traitements consacrée à d'autres services communaux, soit : 1) forfait de 11'500 francs pour la gestion des ports (compte 343.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 2) forfait de 10'000 francs pour la gestion du camping résidents (compte 351.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 3) forfait de 5'000 francs pour la gestion des parkings (compte 621.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 4) forfait de 11'500 francs pour la facturation de l'eau (compte 700.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 5) forfait de 11'500 francs pour la facturation de la taxe d'épuration (compte 710.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 6) forfait de 11'000 francs pour la gestion des déchets logements (compte 720.390.04, Imputations internes traitements administration) et de 2'000 francs pour celle des déchets entreprises (compte 722.390.04, Imputations internes traitements administration) ; 7) 147'500 francs pour les activités du service technique, environ 120% de taux d'occupation (1 x 50% et 1 x 70% ; compte 790.390.04, Imputations internes traitements administration).
029.304.00	Nouveau compte pour comptabiliser le versement de la part communale à la réserve de fluctuation de valeur - RFV - de prévoyance.ne, par dissolution de la provision créée en 2013 (687'500 francs comme employeur direct et 902'500 francs comme commune membre de syndicats intercommunaux).
029.480.00	Nouveau compte et commentaire en lien avec celui du compte 029.304.00, Participation à la constitution RFV.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
020.318.07	Sécurité au travail	500.00		500.00	40.00
020.318.20	Assurances	2,500.00		1,500.00	2,661.65
020.318.35	Révision des comptes	13,500.00		13,500.00	14,013.00
020.318.90	Honoraires divers	3,000.00		1,000.00	17,882.40
020.319.00	Cotisations, dons, cadeaux	2,000.00		2,000.00	2,965.90
020.319.01	Cotisations ACN	1,500.00		1,500.00	1,449.60
020.361.00	Contribution aux stuctures d'accueil	7,000.00		7,000.00	7,384.80
020.427.00	Intérêts moratoires et frais retard		7,000.00	5,000.00-	4,663.32-
020.431.90	Recettes, émoluments divers		65,000.00	60,000.00-	44,001.60-
020.436.00	Rembour. de tiers, frais de poursuites		29,000.00	25,000.00-	30,645.04-
020.436.01	APG remboursements		0.00	0.00	68,958.80-
020.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		59,500.00	58,500.00-	53,175.70-
020.436.04	Parts employés LPP		84,000.00	69,500.00-	73,796.90-
020.436.05	Parts employés ANP, AAC		9,000.00	8,500.00-	8,302.85-
020.436.06	Parts employés APG maladie		1,500.00	1,500.00-	1,313.90-
020.450.00	CCNC rétrocession taxe CO2		1,000.00	3,000.00-	3,019.20-
020.451.00	Remboursements allocations familiales		23,000.00	21,000.00-	21,160.00-
020.490.04	Imputations internes trait. admin.		210,000.00	192,000.00-	197,000.00-
	<b>Total ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>1,746,500.00</b>	<b>489,000.00</b>	<b>1,219,000.00</b>	<b>1,243,747.55</b>
	<b>Solde net</b>		<b>1,257,500.00</b>		
029	ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS				
029.304.00	Participation à la constitution RFV	1,590,000.00		0.00	0.00
029.480.00	Prélèvement à la provision RFV		1,590,000.00	0.00	0.00
	<b>Total ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS</b>	<b>1,590,000.00</b>	<b>1,590,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>Solde net</b>				
	<b>Total ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>3,336,500.00</b>	<b>2,079,000.00</b>	<b>1,219,000.00</b>	<b>1,243,747.55</b>
	<b>Solde net</b>		<b>1,257,500.00</b>		



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
		-----	-----	-----	-----
	<b>TOTAL ADMINISTRATION</b>	<b>3,587,500.00</b>	<b>2,094,500.00</b>	<b>1,432,000.00</b>	<b>1,473,123.05</b>
	<b>Solde net</b>		<b>1,493,000.00</b>		
		=====	=====	=====	=====

100.300.00	Nouveau compte pour comptabiliser le coût de fonctionnement de la commission des naturalisations et des agrégations (jetons de présence et divers).
101.310.00	Montant communiqué par l'office régional d'état civil à Hauterive.
101.310.01	Montant communiqué par la commission sociale régionale à Saint-Blaise ; cette agence entre dans le cadre de la mise en place d'un guichet social unique regroupant toutes les prestations d'aide matérielle (chômage, aide sociale, prestations complémentaires, etc.) ; la répartition des charges a lieu à raison de 50% en fonction de la population et 50% en fonction des dossiers traités de chaque commune au 31 décembre ; bases du budget 2014 pour La Tène : 4'843 habitants sur une population totale de 19'844 habitants (24.41% de la population de référence) et 173 dossiers laténiens pour 621 dossiers au total (27.86% du nombre de dossiers à fin septembre 2013) ; le subside pour la tenue de l'agence (régionale) AVS continue d'être versé directement aux communes (Cf. le compte 101.436.00, CCNC, indemnité agence AVS), pour la raison que celles-ci sont tenues d'assurer le financement des agences régionales.
101.318.01	Part des émoluments de délivrance des permis de travail à reverser à l'Etat (frais de la taxe sur le contrôle des étrangers et établissement de nouveaux documents d'origine) ; recette correspondante par le compte 101.431.00, Emoluments contrôle des habitants.
101.318.40	Coût des 2e notifications des commandements de payer par une entreprise spécialisée (30 francs HT/unité) ; indemnité encaissée par l'Office des poursuites (41 francs/unité) par le compte 101.431.90, CDP, rétrocession ; manque de recul par rapport à cette nouvelle tâche communale imposant une certaine prudence quant au montant de cette recette.
101.351.00	Coût d'achat et d'établissement des cartes d'identité ; les passeports ne sont dorénavant plus délivrés dans les communes mais par l'Etat.
101.431.00	Compte en relation avec les comptes 101.318.01, Contrôle des habitants, part Etat et 101.351.00, Documents d'identité, indemnités (cartes d'identité, actes d'origine et permis d'étrangers).
101.431.01	Montant communiqué par l'office régional d'état civil à Hauterive ; oubli à l'élaboration du budget 2013.
101.431.02	Emoluments communaux de naturalisations.
101.431.90	Cf. le commentaire du compte 101.318.40, CDP, délivrance.
101.436.00	Cf. le commentaire du compte 101.310.01, Participation agence régionale AVS.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
1	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>				
10	<b>PROTECTION JURIDIQUE</b>				
101	JUSTICE, DIVERS				
101.300.00	Commisson des naturalisations et agrégations	1,500.00		0.00	0.00
101.310.00	Participation off. régional d'état civil	28,000.00		28,000.00	28,726.05
101.310.01	Participation agence régionale AVS	35,500.00		29,000.00	33,903.70
101.318.01	Contrôle des habitants, part Etat	23,000.00		14,000.00	23,343.10
101.318.40	CDP, délivrance	26,500.00		26,500.00	0.00
101.351.00	Documents d'identité, indemnités	9,000.00		9,500.00	8,269.70
101.431.00	Emoluments contrôle des habitants		54,000.00	50,000.00-	53,936.10-
101.431.01	Emoluments état civil		7,000.00	0.00	7,783.80-
101.431.02	Finances agrégations, naturalisations		2,000.00	2,000.00-	1,450.00-
101.431.90	CDP, rétrocession		28,000.00	26,500.00-	0.00
101.436.00	CCNC indemnité agence AVS		8,000.00	8,000.00-	8,378.75-
	<b>Total JUSTICE, DIVERS</b>	<b>123,500.00</b>	<b>99,000.00</b>	<b>20,500.00</b>	<b>22,693.90</b>
	<b>Solde net</b>		<b>24,500.00</b>		
	<b>Total PROTECTION JURIDIQUE</b>	<b>123,500.00</b>	<b>99,000.00</b>	<b>20,500.00</b>	<b>22,693.90</b>
	<b>Solde net</b>		<b>24,500.00</b>		

113	Nouveau contrat de prestations entre la commune de La Tène et la Police neuchâteloise en vigueur depuis le 1er janvier 2013 et prévoyant 1'117 heures de prestations/an, dont 782 heures de patrouilles (surveillance, prévention, répression et visibilité).
113.313.01	Compte à supprimer car inutilisé ; éventuelles charges afférentes dorénavant comptabilisées dans le compte 620.313.04, Signalisation routière.
113.317.00	Sortie annuelle des patrouilleurs scolaires.
113.318.40	Cf. le commentaire général du poste 113, Police.
113.441.00	Part communale aux amendes d'ordre notifiées sur le territoire communal (hors autoroute) par la Police neuchâteloise (50% du montant des amendes) ; prévision sur la base des comptes 2011 à 2013.
140.300.00	Coût de fonctionnement de la commission du feu (indemnités aux commissaires, environ 3'800 francs/an ; logiciel Polfeu, 250 francs ; divers) ; adaptation sur la base des comptes précédents.
140.312.00	Prévision variable selon le coût des agents énergétiques ; Cf. le budget de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 5, annexe 9).
140.352.00	Montant communiqué par le SIS (Ville de Neuchâtel) ; budget 2013 (quasi) identique au budget 2012 dans l'attente du syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers du Littoral neuchâtelois.
140.352.01	Montant communiqué par le SFBL ; ce syndicat sera dissous et intégré dans le futur syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers du Littoral neuchâtelois.



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>11</b>	<b>POLICE</b>				
113	POLICE				
113.312.00	Electricité signalis.et miroirs chauffés	1,500.00		1,500.00	1,442.70
113.313.01	Plan de signalisation	0.00		3,000.00	0.00
113.317.00	Réceptions, manif., patrouilleurs	2,000.00		2,000.00	1,761.60
113.318.00	Etudes comportement du trafic	500.00		500.00	0.00
113.318.40	Mandat prestations Police neuchâteloise	150,000.00		150,000.00	117,729.00
113.410.00	Taxes permissions tardives		1,000.00	1,000.00-	910.00-
113.441.00	Part amendes		75,000.00	60,000.00-	91,505.00-
	<b>Total POLICE</b>	<b>154,000.00</b>	<b>76,000.00</b>	<b>96,000.00</b>	<b>28,518.30</b>
	<b>Solde net</b>		<b>78,000.00</b>		
	<b>Total POLICE</b>	<b>154,000.00</b>	<b>76,000.00</b>	<b>96,000.00</b>	<b>28,518.30</b>
	<b>Solde net</b>		<b>78,000.00</b>		
<b>14</b>	<b>POLICE DU FEU</b>				
140	COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS				
140.300.00	Commission feu	5,000.00		3,500.00	5,095.15
140.312.00	Chauffage, éclairage, énergie	2,500.00		2,500.00	2,404.45
140.314.00	Entretien, aménagement locaux	1,000.00		1,000.00	66.40
140.318.20	Assurances	1,000.00		1,000.00	887.20
140.352.00	Participation SIS	228,000.00		221,000.00	158,844.90
140.352.01	Participation SFBL	72,000.00		76,500.00	72,063.09
	<b>Total COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS</b>	<b>309,500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>305,500.00</b>	<b>239,361.19</b>
	<b>Solde net</b>		<b>309,500.00</b>		
	<b>Total POLICE DU FEU</b>	<b>309,500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>305,500.00</b>	<b>239,361.19</b>
	<b>Solde net</b>		<b>309,500.00</b>		

160.309.00	Aucun cours PCi en 2014 sur le territoires communal.
160.312.00	Consommation électrique des locaux A.-Bachelin 16 (abri de fortune et poste de conduite) ; Cf. le budget de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 5, annexe 9).
116.318.01	Compte à supprimer car inutilisé.
160.351.00	Contribution au Fonds de la protection civile (forfait de 14 francs/habitant).
160.427.00	Produit de location de locaux dans l'ancien abri de fortune A.-Bachelin 16.
160.480.00	Compte à supprimer car inutilisé ; dès 2013, le SSCM n'autorise plus de prélèvement à la réserve concernant les contributions de remplacement abris PCi (compte B280.00 qui présente un solde de 177'905 francs au 1er janvier 2013) pour couvrir la contribution au Fonds de protection civile (compte 160.351.00, Participation OPC-LC).

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>16</b>	<b>PROTECTION CIVILE</b>				
160	PROTECTION CIVILE				
160.309.00	Cours, formation	0.00		0.00	0.00
160.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	2,000.00		3,500.00	1,923.60
160.314.00	Entr. et aménagement locaux, yc sirène	500.00		3,000.00	245.25
160.318.01	Téléphonie	0.00		500.00	0.00
160.318.20	Assurances	500.00		500.00	443.60
160.351.00	Participation OPC-LC	68,000.00		68,000.00	67,648.00
160.427.00	Locations locaux		2,500.00	2,500.00-	2,653.55-
160.480.00	Prélèvement contrib. rempl. abris		0.00	0.00	67,648.00-
	<b>Total PROTECTION CIVILE</b>	<b>71,000.00</b>	<b>2,500.00</b>	<b>73,000.00</b>	<b>41.10-</b>
	<b>Solde net</b>		<b>68,500.00</b>		
	<b>Total PROTECTION CIVILE</b>	<b>71,000.00</b>	<b>2,500.00</b>	<b>73,000.00</b>	<b>41.10-</b>
	<b>Solde net</b>		<b>68,500.00</b>		
	<b>TOTAL SECURITE PUBLIQUE</b>	<b>658,000.00</b>	<b>177,500.00</b>	<b>495,000.00</b>	<b>290,532.29</b>
	<b>Solde net</b>		<b>480,500.00</b>		
		=====	=====	=====	=====

200 Poste inutilisé suite à la création du syndicat intercommunal EORÉN ; Cf. le commentaire général du poste 201, Ecole obligatoire cycles 1 - 3.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>2</b>	<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>				
<b>20</b>	<b>ECOLE ENFANTINE</b>				
200	ECOLE ENFANTINE				
200.302.00	Traitements	0.00		0.00	501,616.45
200.302.01	Primes de fidélité	0.00		0.00	662.60
200.302.02	Cours de perfectionnement	0.00		0.00	735.00
200.302.03	Soutien pédagogique	0.00		0.00	5,021.85
200.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	0.00		0.00	75,165.75
200.303.02	Allocations familiales	0.00		0.00	0.00
200.304.00	Cotisations LPP	0.00		0.00	89,406.80
200.304.01	Cotisations caisse de remplacement	0.00		0.00	7,544.25
200.305.00	Cotisations assurances accident	0.00		0.00	6,956.60
200.306.00	Cotisations APG maladie	0.00		0.00	700.10
200.309.00	Gestion dossiers enseignants (SEO)	0.00		0.00	450.00
200.310.00	Mobilier, fournitures, matériel scolaire	0.00		0.00	5,241.70
200.311.00	Achats machines conciergerie	0.00		0.00	629.20
200.311.02	Achats matériel audio/vidéo	0.00		0.00	200.00
200.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	0.00		0.00	8,175.20
200.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	0.00		0.00	852.25
200.314.00	Entretien bâtiments	0.00		0.00	5,820.15
200.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	0.00		0.00	50.75
200.316.00	Locations Espace Perrier	0.00		0.00	1,243.10
200.317.00	Réceptions, manifestations, déplacements	0.00		0.00	0.00
200.317.02	Subventions Onde Verte	0.00		0.00	0.00
200.318.01	Téléphonie	0.00		0.00	54.20
200.318.03	Enlèvement déchets	0.00		0.00	181.00
200.318.04	Alarmes	0.00		0.00	2,402.80
200.318.20	Assurances	0.00		0.00	3,105.30

201	Suite à la création du syndicat intercommunal EORÉN, les anciens postes comptables 200, Ecole enfantine, 210, Ecole primaire et 211, Ecole secondaire sont intégrés dans un seul poste comptable 201, Ecole obligatoire cycles 1 - 3. Dès 2013, l'EORÉN assume l'intégralité des charges d'enseignement (salaires et charges sociales, mobilier scolaire, matériel pédagogique, animations culturelles, spectacles scolaires, photocopies, imprimés, publications, assurance RC élèves et maîtres, écolages en institutions spécialisées de type CERAS ou Perce-Neige), hormis la médecine scolaire, les interventions du GIS, le dépistage, la prophylaxie dentaire (poste 46, Service médical et dentaire des écoles) et l'orthophonie (compte 460.318.02) qui demeurent encore à charge des communes ; les déplacements des élèves entre le domicile et l'école sont à la charge de la commune ou des parents, l'EORÉN finançant les transports dans le cadre scolaire ; s'agissant des bâtiments, coexistence de 2 systèmes : 1) collège Billeter et CSUM, l'EORÉN (comme par le passé l'ESRN) prend en charge les frais effectifs ; 2) Vieux Collège, collège de Wavre et collège primaire de Marin, l'EORÉN verse un dédommagement par bâtiment (forfaits).
201.312.00	Prévision variable selon le coût des agents énergétiques ; Cf. le budget de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 5, annexe 9).
201.314.00	Prévision incluant des charges fixes (p.ex. divers contrats d'entretien en chaufferie, ventilation et contrôle des toits, 15'000 francs) et variables (60'000 francs) ; des travaux identifiés comme nécessaires voire urgents (p.ex. remplacement de la chaudière, isolation périphérique et fenêtres du collège Billeter et nouveau plan de fermeture) feront l'objet de demande de crédits ad hoc.
201.317.00	Part des activités extrascolaires non-couvertes par l'EORÉN (p.ex. en cas de dépassement de la limite de 100 francs/élève de la part EORÉN pour les camps de ski) ; d'autres frais non-couverts par l'EORÉN continueront, comme par le passé, à l'être par le fonds scolaire (p.ex. camps verts, journées blanches, camps de ski, etc.) ; réduction sur la base des comptes 2013.
201.317.02	Subvention communale aux abonnements Onde Verte, selon l'arrêté du Conseil général du 1er octobre 2009.
201.318.04	Coûts d'entretien et de contrôle (entreprise Siemens, Certas et Tüs).
201.318.05	Rondes de patrouille nocturne par une entreprise privée de sécurité dans la cour des collèges ; introduites en 2012, ces rondes ont démontré leur efficacité et une baisse des incivilités a été constatée.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
200.331.00	Amortissements	0.00		0.00	4,500.00
200.363.00	Subvention culturelle	0.00		0.00	1,000.00
200.390.00	Imputations internes intérêts	0.00		0.00	2,391.00
200.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	0.00		0.00	28,874.10
200.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	0.00		0.00	36,878.30
200.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		0.00	0.00	31,435.85-
200.436.04	Parts employés LPP		0.00	0.00	37,375.00-
200.436.05	Parts employés ANP, AAC		0.00	0.00	4,315.70-
200.436.06	Parts employés caisse de remplacement		0.00	0.00	2,515.00-
200.436.08	Parts employés APG maladie		0.00	0.00	670.00-
200.451.00	Remboursement allocations familiales		0.00	0.00	0.00
200.451.01	Ecolages autres communes		0.00	0.00	2,500.00-
200.461.00	Subventions cantonales sur traitements		0.00	0.00	268,082.80-
		-----	-----	-----	-----
	Total ECOLE ENFANTINE	0.00	0.00	0.00	442,964.10
	Solde net				
201	ECOLE OBLIGATOIRE CYCLES 1-3				
201.300.00	Conseil d'établissement scolaire	0.00		1,000.00	0.00
201.311.00	Achats machines, mat. conciergerie	8,000.00		8,000.00	0.00
201.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	107,500.00		107,500.00	0.00
201.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	15,500.00		15,500.00	0.00
201.314.00	Entretien bâtiments	75,000.00		95,000.00	0.00
201.315.00	Entretien machines, matériel conciergerie	5,500.00		5,500.00	0.00
201.317.00	Frais, activités extra-scolaires	5,000.00		10,000.00	0.00
201.317.02	Subventions Onde Verte	15,000.00		15,000.00	0.00
201.318.01	Téléphonie	3,000.00		3,000.00	0.00
201.318.03	Enlèvement déchets	1,500.00		1,500.00	0.00
201.318.04	Alarmes	7,500.00		7,500.00	0.00
201.318.05	Sécurité	10,000.00		7,000.00	0.00

201.318.42	Participation communale aux devoirs surveillés organisés par l'APET, selon convention de prestations conclue le 13 août 2012 ; à noter que les devoirs surveillés sont étendus au collège de Wavre.
201.318.90	Nouveau compte pour enregistrer certains coûts résiduels liés à la transition ESRN-EORÉN (p.ex. rattrapage d'anciennes parts de charges sociales, remboursement de frais divers, etc.).
201.331.00	Cf. le budget des amortissements (cahier 5, annexe 5).
201.352.00	Selon données communiquées par l'EORÉN ; prévision 2014 basée sur 200 élèves à un coût moyen de 7'381.20 francs ; à noter que selon la classification EORÉN, le cycle 1 correspond aux classes HarmoS 1 à 4, le cycle 2 aux classes HarmoS 5 à 8 et le cycle 3 aux classes HarmoS 9 à 11.
201.352.01	Selon données communiquées par l'EORÉN ; prévision 2014 basée sur 227 élèves à un coût moyen de 8'419.25 francs.
201.352.02	Selon données communiquées par l'EORÉN ; prévision 2014 basée sur 193 élèves à un coût moyen de 10'401.25 francs.
201.352.03	Ecolages non-pris en charge par l'EORÉN ; estimation sur la base de 2 éventuels ecolages.
201.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 5, annexe 8).
201.390.01	Part des traitements de l'équipe de conciergerie (51% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Conciergerie, Imputations internes traitements.
201.390.02	Part des coûts d'exploitation de la CSUM (78%) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition prévue au compte 212.490.03, CSUM, Imputations internes bâtiment CSUM.
201.427.00	Diverses locations à des sociétés locales de l'ancienne salle de gymnastique.
201.436.00	Remboursements divers pour des cas particuliers.
201.451.00	Dédommagement EORÉN pour le Vieux Collège, le collège de Wavre et le collège primaire de Marin ; sont pris en considération l'amortissement (2% sur la valeur estimée des bâtiments) et les coûts de fonctionnement sur la base de forfaits (cour et préau, 10 francs/élève ; chauffage, 10.80 francs/m <sup>2</sup> ; eau, 1.30 franc/m <sup>2</sup> ; électricité, 3.60 francs/m <sup>2</sup> ; entretien et assurances, 4.50 francs/m <sup>2</sup> ; conciergerie, 39 francs/m <sup>2</sup> ).
201.451.01	Dédommagement EORÉN pour le collège Billeter et la CSUM, calculé sur la prise en charge des frais effectifs relatifs aux surfaces occupées et aux prestations de conciergerie ; pour appréhender complètement la participation totale de l'EORÉN, il convient encore de considérer la part aux intérêts bancaires (compte 940.422.05, Intérêts EORÉN).



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
201.318.20	Assurances	25,500.00		25,500.00	0.00
201.318.42	Participation devoirs surveillés	7,000.00		7,000.00	0.00
201.318.90	Frais divers	1,000.00		0.00	0.00
201.331.00	Amortissements	92,000.00		98,000.00	0.00
201.352.00	Ecolages Bas-Lac (cycle 1)	1,476,500.00		1,520,500.00	0.00
201.352.01	Ecolages Bas-Lac (cycle 2)	1,911,500.00		1,909,000.00	0.00
201.352.02	Ecolages Bas-Lac (cycle 3)	2,007,500.00		1,963,500.00	0.00
201.352.03	Ecolages autres	20,000.00		0.00	0.00
201.390.00	Imputations internes intérêts	17,000.00		10,500.00	0.00
201.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	250,500.00		245,000.00	0.00
201.390.02	Imputations internes bâtiment CSUM	514,500.00		459,500.00	0.00
201.427.00	Location locaux (salle de gym.)		3,000.00	3,000.00-	0.00
201.436.00	Remboursements divers		6,000.00	6,500.00-	0.00
201.451.00	Remboursement EORÉN (cycles 1 et 2)		275,000.00	275,000.00-	0.00
201.451.01	Remboursement EORÉN (cycle 3)		830,500.00	811,000.00-	0.00
	<b>Total ECOLE OBLIGATOIRE CYCLES 1-3</b>	<b>6,576,500.00</b>	<b>1,114,500.00</b>	<b>5,419,500.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>Solde net</b>		<b>5,462,000.00</b>		
	<b>Total ECOLE ENFANTINE</b>	<b>6,576,500.00</b>	<b>1,114,500.00</b>	<b>5,419,500.00</b>	<b>442,964.10</b>
	<b>Solde net</b>		<b>5,462,000.00</b>		
<b>21</b>	<b>ECOLES PUBLIQUES</b>				

210 Poste inutilisé suite à la création du syndicat intercommunal EORÉN ; Cf. le commentaire général du poste 201, Ecole obligatoire cycles 1 - 3.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
210	ECOLE PRIMAIRE				
210.300.00	Conseil d'établissement scolaire	0.00		0.00	2,482.35
210.302.00	Traitements	0.00		0.00	1,647,814.20
210.302.01	Primes fidélité	0.00		0.00	3,155.70
210.302.02	Cours de perfectionnement	0.00		0.00	0.00
210.302.03	Soutien pédagogique	0.00		0.00	103,230.25
210.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	0.00		0.00	261,773.10
210.303.02	Allocations familiales	0.00		0.00	19,862.65
210.304.00	Cotisations LPP	0.00		0.00	311,790.95
210.304.01	Cotisations caisse de remplacement	0.00		0.00	25,960.40
210.305.00	Cotisations assurances accident	0.00		0.00	25,695.65
210.306.00	Cotisations APG maladie	0.00		0.00	2,620.50
210.309.00	Gestion dossiers enseignants (SEO)	0.00		0.00	1,700.00
210.309.90	Participation traitements bibliothèque	0.00		0.00	8,000.00
210.310.00	Mobilier, fournitures, matériel scolaire	0.00		0.00	42,494.75
210.311.00	Achats machines conciergerie	0.00		0.00	1,583.35
210.311.01	Achats matériel informatique	0.00		0.00	0.00
210.311.02	Achats matériel audio/vidéo	0.00		0.00	0.00
210.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	0.00		0.00	52,898.35
210.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	0.00		0.00	2,139.45
210.314.00	Entretien bâtiments	0.00		0.00	39,463.10
210.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	0.00		0.00	1,598.25
210.315.01	Entretien matériel audio/vidéo	0.00		0.00	0.00
210.316.00	Locations Espace Perrier et CIS	0.00		0.00	14,749.40
210.317.00	Réceptions, manifestations	0.00		0.00	3,654.75
210.317.01	Frais, déplacements élèves	0.00		0.00	89,100.20
210.317.02	Subventions Onde Verte	0.00		0.00	2,462.40
210.317.03	Frais déplacements enseignants	0.00		0.00	95.40
210.318.00	Ports, taxes postales	0.00		0.00	500.00
210.318.01	Téléphonie	0.00		0.00	1,466.10



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
210.318.03	Enlèvement déchets	0.00		0.00	498.90
210.318.04	Alarmes	0.00		0.00	2,048.90
210.318.20	Assurances	0.00		0.00	9,759.45
210.318.40	Orthophonie	0.00		0.00	2,974.00
210.318.41	Prévention santé, Tatout	0.00		0.00	432.00
210.318.42	Participation devoirs surveillés	0.00		0.00	5,750.00
210.331.00	Amortissements	0.00		0.00	61,900.00
210.352.00	Ecolages autres centres scolaires	0.00		0.00	0.00
210.352.01	Locations piscine du Mail	0.00		0.00	0.00
210.363.00	Subvention culturelle	0.00		0.00	4,487.00
210.390.00	Imputations internes intérêts	0.00		0.00	10,598.20
210.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	0.00		0.00	72,190.60
210.390.02	Imputations internes bâtiment CSUM	0.00		0.00	206,518.60
210.427.00	Location locaux (salle de gym.)		0.00	0.00	2,836.25-
210.436.00	Remboursements de tiers		0.00	0.00	2,746.35-
210.436.01	Remboursements APG		0.00	0.00	0.00
210.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		0.00	0.00	108,976.65-
210.436.04	Parts employés LPP		0.00	0.00	129,917.55-
210.436.05	Parts employés ANP, AAC		0.00	0.00	14,928.95-
210.436.06	Parts employés caisse de remplacement		0.00	0.00	8,653.10-
210.436.08	Parts employés APG maladie		0.00	0.00	2,304.60-
210.451.00	Remboursement allocations familiales		0.00	0.00	21,302.65-
210.451.01	Ecolages autres communes		0.00	0.00	9,750.00-
210.461.00	Subventions cantonales sur traitements		0.00	0.00	920,317.10-
		-----	-----	-----	-----
	Total ECOLE PRIMAIRE	0.00	0.00	0.00	1,821,715.70
	Solde net				

211 Poste inutilisé suite à la création du syndicat intercommunal EORÉN ; Cf. le commentaire général du poste 201, Ecole obligatoire cycles 1 - 3.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
211	ECOLE SECONDAIRE				
211.311.00	Achats machines conciergerie	0.00		0.00	3,079.55
211.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	0.00		0.00	43,280.45
211.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	0.00		0.00	4,366.75
211.314.00	Entretien bâtiments	0.00		0.00	39,764.70
211.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	0.00		0.00	450.70
211.316.00	Locations Espace Perrier	0.00		0.00	1,768.75
211.317.02	Subventions Onde Verte	0.00		0.00	15,692.40
211.318.01	Téléphonie	0.00		0.00	613.80
211.318.03	Enlèvement déchets	0.00		0.00	201.95
211.318.04	Alarmes	0.00		0.00	2,215.75
211.318.05	Sécurité	0.00		0.00	10,071.00
211.318.20	Assurances	0.00		0.00	7,985.00
211.331.00	Amortissements	0.00		0.00	124,500.00
211.352.00	Ecolages ESRN, autres centres scolaires	0.00		0.00	2,626,560.45
211.390.00	Imputations internes intérêts	0.00		0.00	13,286.65
211.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	0.00		0.00	144,370.40
211.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	0.00		0.00	331,904.90
211.427.00	Locations locaux		0.00	0.00	0.00
211.451.00	Ecolages remboursements		0.00	0.00	2,330.00-
211.452.01	Remboursement ESRN collègue Billeter		0.00	0.00	439,179.05-
211.452.02	Remboursement ESRN conciergerie		0.00	0.00	145,187.32-
	Total ECOLE SECONDAIRE	-----	-----	-----	-----
	Solde net	0.00	0.00	0.00	2,783,416.83

212	Les charges du poste 212, CSUM, sont ventilées dans différents comptes, selon l'occupation par les différents utilisateurs ; la clé de répartition est indiquée dans le compte 212.490.03, CSUM, Imputations internes bâtiment CSUM.
212.312.00	Cf. le budget de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 5, annexe 9).
212.314.00	Charges fixes (p.ex. 6'000 francs d'entretien de l'ascenseur, 5'000 francs d'entretien des installations techniques et 1'200 francs de participation aux frais d'entretien de la chaufferie) et variables.
201.318.04	Coûts d'entretien et de contrôle (entreprise Siemens, Certas et Tüs).
212.331.00	Cf. le budget des amortissements (cahier 5, annexe 5).
212.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 5, annexe 8).
212.390.01	Part des traitements de l'équipe de conciergerie (30% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Conciergerie, Imputations internes traitements.
212.427.00	Diverses locations à des sociétés locales ; adaptation sur la base des comptes 2012 et 2013.
212.490.03	Ventilation de la charge nette du poste 212, CSUM (201, Ecole obligatoire cycles 1 - 3, 78% ; 300, Bibliothèque, 1% ; 303, Espace Perrier, 18% ; 540, Structures d'accueil, 1% ; 621, Parkings, 2%).
214.365.00	Montant communiqué par la Paroisse politique.



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
212	CSUM				
212.311.00	Achat mobilier, machines	2,000.00		1,000.00	3,382.15
212.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	43,000.00		43,000.00	35,105.25
212.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	6,000.00		6,000.00	4,736.55
212.314.00	Entretien bâtiments	30,000.00		30,000.00	71,279.35
212.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	1,000.00		1,000.00	2,387.50
212.318.01	Téléphonie	0.00		0.00	555.65
212.318.03	Enlèvement déchets	500.00		500.00	498.90
212.318.04	Alarmes	5,500.00		5,500.00	4,602.25
212.318.20	Assurances	10,000.00		10,500.00	8,872.25
212.331.00	Amortissements	276,000.00		276,000.00	276,000.00
212.390.00	Imputations internes intérêts	159,000.00		83,000.00	203,738.70
212.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	144,500.00		144,500.00	144,370.40
212.427.00	Location locaux		18,000.00	12,000.00-	17,962.50-
212.490.03	Imputations internes bâtiment CSUM		659,500.00	589,000.00-	737,566.45-
	Total CSUM	677,500.00	677,500.00	0.00	0.00
	Solde net				
214	ECOLE DE MUSIQUE				
214.365.00	Subvention Ecole de musique Saint-Blaise	3,000.00		3,000.00	2,720.40
	Total ECOLE DE MUSIQUE	3,000.00	0.00	3,000.00	2,720.40
	Solde net		3,000.00		

215	L'équipe de conciergerie totalise 4 ETP pour 4 postes de travail, dont à ajouter un apprenti CFC agent d'exploitation et un appoint (0.5 ETP, contrat à durée déterminée) ; les charges de ce poste sont ventilées dans différents comptes, selon le temps de travail déployé pour chaque activité ; la clé de répartition est indiquée dans le compte 215.490.01, Service de conciergerie, Imputations internes traitements.
215.301.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Administration générale, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
215.303.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Administration générale, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
215.303.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Administration générale, Allocations familiales.
215.304.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Administration générale, Cotisations LPP.
215.309.90	Notamment frais de formation d'un employé en vue du CFC d'agent d'exploitation.
215.315.00	Charges courantes et d'entretien du véhicule de service.
215.318.01	Charges de téléphonie, précédemment réparties entre plusieurs postes comptables, dorénavant regroupées dans le poste 215, Conciergerie.
215.318.20	Part à la prime responsabilité communale (calculée sur la masse salariale) ; oubli à l'élaboration du budget 2013.
215.490.01	Ventilation de la charge nette du poste 215, Conciergerie (201, Ecole obligatoire cycles 1 - 3, 51% ; 212, CSUM, 30% ; 300, Bibliothèque, 1% ; 303, Espace Perrier, 15% ; 540, Structures d'accueil, 1% ; 621, Parking souterrain, 2%).

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
215	CONCIERGERIE				
215.301.00	Traitements	385,000.00		388,500.00	385,665.35
215.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	57,000.00		57,500.00	57,069.85
215.303.02	Allocations familiales	8,500.00		8,500.00	8,280.00
215.304.00	Cotisations LPP	75,000.00		66,500.00	64,730.55
215.305.00	Cotisations assurances accident	12,500.00		12,500.00	11,741.75
215.306.00	Cotisations APG maladie	3,500.00		2,500.00	2,634.35
215.309.90	Charges diverses de personnel	2,500.00		2,500.00	2,334.20
215.315.00	Entretien, fournitures véhicules	2,000.00		2,500.00	3,297.40
215.318.01	Téléphonie	2,500.00		1,500.00	2,132.35
215.318.20	Assurances	8,000.00		0.00	8,018.45
215.331.00	Amortissements	0.00		2,000.00	3,799.00
215.390.00	Imputations internes intérêts	0.00		500.00	83.45
215.436.00	Remboursement de tiers		0.00	0.00	5,762.50-
215.436.01	APG remboursements		0.00	0.00	0.00
215.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		23,500.00	23,500.00-	23,104.65-
215.436.04	Parts employés LPP		30,500.00	27,000.00-	26,497.80-
215.436.05	Parts employés ANP, AAC		8,000.00	8,000.00-	7,863.95-
215.436.06	Parts employés APG maladie		500.00	500.00-	517.80-
215.451.00	Remboursement allocations familiales		5,000.00	5,000.00-	4,800.00-
215.490.01	Imputations internes traitements		489,000.00	481,000.00-	481,240.00-
	<b>Total CONCIERGERIE</b>	<b>556,500.00</b>	<b>556,500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	Solde net				
	<b>Total ECOLES PUBLIQUES</b>	<b>1,237,000.00</b>	<b>1,234,000.00</b>	<b>3,000.00</b>	<b>4,607,852.93</b>
	Solde net		<b>3,000.00</b>		

231.352.00	Cotisation à l'ORF NE (350 francs) et coûts de participation des apprentis aux cours interentreprises (2'500 francs).
231.352.01	Ecolage annuel d'un élève au Lycée artistique.
239.361.00	Contribution employeur au FFPP (0.056% de la masse salariale AVS).

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>23</b>	<b>FORMATION PROFESSIONNELLE</b>				
231	FORMATION PROFESSIONNELLE				
231.352.00	Ecoles professionnelles et commerciales	3,000.00		2,500.00	2,600.00
231.352.01	Ecoles techniques et professionnelles	4,500.00		4,500.00	9,000.00
		-----	-----	-----	-----
	Total FORMATION PROFESSIONNELLE	7,500.00	0.00	7,000.00	11,600.00
	Solde net		7,500.00		
239	FONDS FORM. & PERF. PROF.				
239.361.00	Cotis. fonds format. profess.	2,500.00		2,500.00	2,603.60
		-----	-----	-----	-----
	Total FONDS FORM. & PERF. PROF.	2,500.00	0.00	2,500.00	2,603.60
	Solde net		2,500.00		
		-----	-----	-----	-----
	<b>Total FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>10,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>9,500.00</b>	<b>14,203.60</b>
	<b>Solde net</b>		<b>10,000.00</b>		
		-----	-----	-----	-----
	<b>TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	<b>7,823,500.00</b>	<b>2,348,500.00</b>	<b>5,432,000.00</b>	<b>5,065,020.63</b>
	<b>Solde net</b>		<b>5,475,000.00</b>		
		=====	=====	=====	=====

300	Ouverte en 2002, la bibliothèque-médiathèque totalise 0.8 ETP pour 2 postes de travail ; fonds de livres mis à disposition par l'association du Bibliobus, et traitements ainsi que charges des locaux assumés par la commune.
300.301.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Administration générale, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
300.303.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Administration générale, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
300.303.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Administration générale, Allocations familiales.
300.304.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Administration générale, Cotisations LPP.
300.311.00	Retour à la normale après la réorganisation 2013 du coin-lecture et l'achat de deux présentoirs supplémentaires.
300.317.00	Prévision du coût de l'organisation de manifestations.
300.361.01	Données communiquées par l'association du Bibliobus (7.70 francs/habitant).
300.390.01	Part des traitements de l'équipe de conciergerie (1% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Conciergerie, Imputations internes traitements.
300.390.03	Part des coûts d'exploitation de la CSUM (1%) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition prévue au compte 212.490.03, CSUM, Imputations internes bâtiment CSUM.
300.436.00	Participation EORÉN aux traitements des bibliothécaires s'agissant des plages-horaires réservées aux écoles.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
3	CULTURE, LOISIRS, SPORTS				
30	ENCOURAGEMENT A LA CULTURE				
300	BIBLIOTHEQUE				
300.301.00	Traitements	49,500.00		48,500.00	49,327.00
300.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	7,500.00		7,000.00	7,138.15
300.303.02	Allocations familiales	14,500.00		13,000.00	19,920.00
300.304.00	Cotisations LPP	12,500.00		8,000.00	8,280.00
300.305.00	Cotisations assurances accident	500.00		500.00	694.10
300.306.00	Cotisations APG maladie	500.00		500.00	374.00
300.309.90	Charges diverses de personnel	500.00		500.00	1,570.00
300.310.00	Fournitures de bureaux, photocopies	1,000.00		1,000.00	1,850.25
300.311.00	Achats mobilier	500.00		13,000.00	6,181.60
300.315.00	Entretien et divers	500.00		500.00	0.00
300.317.00	Animations	1,000.00		500.00	2,971.35
300.318.01	Téléphonie	1,000.00		1,000.00	906.00
300.361.01	Participation Bibliobus	37,500.00		37,500.00	37,256.40
300.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	5,000.00		5,000.00	4,812.35
300.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	6,500.00		6,000.00	7,375.65
300.436.00	Remboursements de tiers		14,500.00	14,500.00-	14,480.00-
300.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		3,000.00	3,000.00-	2,985.45-
300.436.04	Parts employés LPP		5,500.00	3,500.00-	3,459.60-
300.436.05	Parts employés ANP, AAC		500.00	500.00-	430.95-
300.436.06	Parts employés APG maladie		500.00	500.00-	66.50-
300.451.00	Remboursement allocations familiales		11,500.00	9,500.00-	16,440.00-
	Total BIBLIOTHEQUE	138,500.00	35,500.00	111,000.00	110,794.35
	Solde net		103,000.00		

- 302.352.00 Données communiquées par le SITRN (25.70 francs/habitant sur une base de 4'843 habitants en 2014, contre 25.76 francs/habitant pour 4'832 habitants au budget 2013. et 24.59 francs/habitant pour 4'823 habitants aux comptes 2012).
- 303.312.00 Cf. le budget de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 5, annexe 9).
- 303.314.00 Charges fixes (environ 10'000 francs/an ; p.ex. entretien des ascenseurs, de l'installation de ventilation et des extincteurs), réfection du cheminement extérieur en pavés (environ 15'000 francs) et entretiens courants (p.ex. travaux de peinture).
- 303.318.01 Frais de téléphonie (1'100 francs) et abonnement WIFI (1'900 francs) ; retour à la normale après les investissements 2013.
- 303.318.04 Coûts d'entretien et de contrôle (entreprise Siemens, Certas et Tüs).
- 303.331.00 Cf. le budget des amortissements (cahier 5, annexe 5).
- 303.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 5, annexe 8).
- 303.390.01 Part des traitements de l'équipe de conciergerie (15% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Conciergerie, Imputations internes traitements.
- 303.390.03 Part des coûts d'exploitation de la CSUM (18%) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition prévue au compte 212.490.03, CSUM, Imputations internes bâtiment CSUM.
- 303.427.00 Recette variable selon le nombre de locations.
- 303.427.90 Ecriture interne (sans facturation) pour les occupations de salles s'agissant des séances du Conseil général, l'administration, les sociétés sportives et non sportives (subventions indirectes) ; variation à la hausse par rapport aux comptes 2012 suite à la modification du mode de comptabilisation du tarif aux associations et sociétés locales : 1) auparavant, seuls les montants (réduits) des locations étaient enregistrés ; 2) dès 2012, une écriture supplémentaire correspondant à l'abattement de tarif (environ 50%) est en sus comptabilisée à titre de subvention indirecte.
- 303.436.00 Notamment remboursements des dégâts occasionnés (lors des locations ou des manifestations) et recettes de location de la machine à café (1 franc/café ou 50 cts si le locataire fournit le café).



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
302	THEATRE REGIONAL				
302.352.00	Participation Théâtre du Passage (SITRN)	124,500.00		124,500.00	117,481.05
	Total THEATRE REGIONAL	124,500.00	0.00	124,500.00	117,481.05
	Solde net		124,500.00		
303	ESPACE PERRIER				
303.311.00	Achats mobilier, matériel	5,000.00		5,000.00	8,422.85
303.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	36,500.00		36,500.00	35,586.15
303.313.00	Nettoyages, fournitures diverses	5,000.00		5,000.00	2,979.55
303.314.00	Entretien bâtiments	45,000.00		20,000.00	30,483.85
303.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	3,000.00		3,000.00	2,943.85
303.318.01	Téléphonie, redevance, internet	3,000.00		10,000.00	1,116.45
303.318.03	Enlèvement déchets	1,000.00		1,000.00	1,176.05
303.318.04	Alarmes	3,000.00		4,000.00	2,681.65
303.318.20	Assurances choses, bâtiment	8,500.00		8,500.00	7,541.40
303.331.00	Amortissements	10,000.00		9,500.00	9,800.00
303.390.00	Imputations internes intérêts	1,000.00		500.00	1,612.15
303.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	74,500.00		72,000.00	72,185.20
303.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	118,500.00		106,000.00	132,761.95
303.427.00	Locations locaux		70,000.00	70,000.00-	70,068.60-
303.427.90	Locations internes locaux		65,000.00	25,000.00-	63,878.00-
303.436.00	Remboursements de tiers		3,000.00	3,000.00-	2,416.50-
	Total ESPACE PERRIER	314,000.00	138,000.00	183,000.00	172,928.00
	Solde net		176,000.00		

309.317.00	Coût d'organisation de la commémoration de la Fête nationale, dont à déduire les recettes provenant des sponsors (Cf. le compte 309.436.00, Fête nationale, sponsors).
309.365.00	Subventions communales aux sociétés non sportives remplissant les conditions d'octroi (demande expresse jusqu'au 30 juin, envoi des précédents comptes et du budget courant) et mises à disposition gratuites de salles, selon arrêté du Conseil communal du 7 décembre 2009 ; Cf. également le commentaire du compte 340.365.00, Subventions sociétés sportives.
309.436.00	Prévision sur la base des comptes 2012 et 2013.
330.300.00	Nouveau compte pour comptabiliser le coût de fonctionnement de la commission des sites de loisirs et des espaces publics (jetons de présence et divers).
330.311.00	Nouveau compte pour comptabiliser le coût d'achat et d'installation de deux grils publics supplémentaires (aires de pique-nique).
330.313.00	Divers entretiens des places de jeux (p.ex. remplacement de copeaux, achat ou réparation de jeux) et coupe d'arbres (selon plan élaboré avec le garde-forestier de cantonnement).
330.314.00	Entretien ordinaire par l'entreprise Schoor (42'000 francs), élagage et évacuation de diverses racines (2'000 francs).
330.331.00	Cf. le budget des amortissements (cahier 5, annexe 5).
330.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 5, annexe 8).
330.390.02	Part des traitements de l'équipe de voirie (21% ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
309	AUTRES TACHES CULTURELLES				
309.317.00	Commémoration Fête nationale	27,000.00		28,000.00	30,358.35
309.317.02	Réception nouveaux citoyens	2,500.00		2,500.00	2,429.75
309.317.03	Fanfares	2,500.00		2,500.00	0.00
309.319.00	Cotisation Musée vigne et vin	2,000.00		2,000.00	2,174.40
309.365.00	Subventions sociétés non sportives	55,000.00		23,000.00	54,993.00
309.365.01	Subvention ANIMATENE	2,000.00		2,000.00	216.00
309.436.00	Fête Nationale, sponsors		4,500.00	6,000.00-	7,000.00-
	<b>Total AUTRES TACHES CULTURELLES</b>	<b>91,000.00</b>	<b>4,500.00</b>	<b>54,000.00</b>	<b>83,171.50</b>
	Solde net		86,500.00		
	<b>Total ENCOURAGEMENT A LA CULTURE</b>	<b>668,000.00</b>	<b>178,000.00</b>	<b>472,500.00</b>	<b>484,374.90</b>
	Solde net		490,000.00		
<b>33</b>	<b>PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX</b>				
330	PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX				
330.300.00	Commission SLEP	1,500.00		0.00	0.00
330.311.00	Achat mobilier, machine, matériel	4,000.00		0.00	0.00
330.313.00	Entretien	7,000.00		7,000.00	8,823.00
330.314.00	Entretien par tiers (mandats)	44,000.00		44,000.00	42,660.00
330.318.03	Enlèvement déchets	2,000.00		2,000.00	1,000.00
330.318.20	Assurances	500.00		500.00	443.60
330.331.00	Amortissements	12,000.00		12,000.00	17,400.00
330.390.00	Imputations internes intérêts	4,500.00		2,000.00	4,701.25
330.390.02	Imputations internes traitements voirie	138,500.00		120,000.00	122,058.75
	<b>Total PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX</b>	<b>214,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>187,500.00</b>	<b>197,086.60</b>
	Solde net		214,000.00		

340.311.00	Prévision en hausse afin de pouvoir automatiser l'arrosage du terrain principal.
340.312.00	Prévision variable selon le coût des agents énergétiques ; Cf. le budget de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 5, annexe 9).
340.313.00	Prévision pour un entretien estival des terrains de football par un tiers (16'000 francs), l'achat d'engrais (3'500 francs) et divers travaux (p.ex. remplacement d'ampoules des mâts d'éclairage des terrains, 3'500 francs).
340.315.00	Prévision pour le curage de la fosse de la pompe d'arrosage (2'000 francs).
340.318.40	Programme d'animations sportives Midnight Sport, ayant lieu tous les samedis soir (à l'exception des vacances scolaires) dans la salle de gymnastique du collège Billeter (22'000 francs) et coût d'occupation de la salle (1'000 francs ; écriture interne).
340.318.90	Compte supprimé car inutilisé.
340.331.00	Cf. le budget des amortissements (cahier 5, annexe 5).
340.365.00	Subventions communales aux sociétés sportives remplissant les conditions d'octroi (demande expresse jusqu'au 30 juin, envoi des précédents comptes et du budget courant) et mises à disposition gratuites de salles, selon arrêté du Conseil communal du 7 décembre 2009 ; Cf. également le commentaire du compte 309.365.00, Subventions sociétés non sportives.
340.390.02	Part des traitements de l'équipe de voirie (10% ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie ; il est ici question de l'entretien des places de sports et des surfaces vertes du site sportif et touristique de La Tène.
340.427.02	Produit locatif du terrain principal du FC Marin-Sports.
340.427.03	Rentes superficielles provenant des droits de superficie octroyés au FC Marin-Sports (480 francs) et au TC Marin (1'580 francs).

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
	<b>Total PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX</b>	<b>214,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>187,500.00</b>	<b>197,086.60</b>
	<b>Solde net</b>		<b>214,000.00</b>		
<b>34</b>	<b>SPORTS</b>				
340	ACTIVITES GENERALES				
340.311.00	Achats machines, matériel	6,000.00		1,500.00	500.00
340.312.00	Eclairage, eau	2,000.00		2,000.00	1,923.60
340.313.00	Entretien terrains, fournitures	23,000.00		23,000.00	23,223.35
340.315.00	Entretien machines, matériel, install.	2,000.00		2,000.00	0.00
340.318.03	Enlèvement déchets	1,000.00		1,000.00	500.00
340.318.20	Assurances	500.00		500.00	0.00
340.318.40	Animations sportives	23,000.00		25,000.00	0.00
340.318.90	Animations sportives	0.00		0.00	20,370.35
340.331.00	Amortissements	5,500.00		3,500.00	0.00
340.365.00	Subventions sociétés sportives	23,000.00		23,000.00	20,735.40
340.390.00	Imputations internes intérêts	0.00		0.00	0.00
340.390.02	Imputations internes traitements voirie	66,000.00		57,000.00	58,123.20
340.427.02	Locations terrain de sport		3,000.00	3,000.00-	3,134.70-
340.427.03	Redevances sur droits de superficie		2,000.00	2,000.00-	2,055.60-
	<b>Total ACTIVITES GENERALES</b>	<b>152,000.00</b>	<b>5,000.00</b>	<b>133,500.00</b>	<b>120,185.60</b>
	<b>Solde net</b>		<b>147,000.00</b>		

343.313.00	Estimation du coût d'installation d'une distribution de services (eau, électricité ; 25'000 francs) et divers (5'000 francs).
343.313.01	Estimation du coût de mise en place de chaille (places à terre ; 10'000 francs) et divers (5'000 francs).
343.380.00	Versement à la réserve des ports-rives (B280.07, Réserves ports-rives, qui présentait un solde de 540'921.74 francs au 1er janvier 2013, dont à ajouter un bénéfice présumé en 2013 de 5'500 francs) afin d'équilibrer le poste 343.
343.390.02	Part des traitements de l'équipe de voirie (2.35% ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie).
343.390.04	Part des traitements de l'administration communale (forfait de 11'500 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).
343.390.06	Part des traitements de l'équipe du camping (forfait de 18'500 francs ; Cf. le commentaire du compte 351.490.06, Imputations internes traitements camping).
343.427.00	Les places ont été réorganisées en 2012 pour mieux coller aux besoins des locataires recherchant des places offrant une grande largeur ; le port de La Tène compte dorénavant 83 (auparavant 87) emplacements aux tarifs saisonniers suivants : - 38 (auparavant 49) d'une largeur de 190 cm - indigène 412 francs, externe 825 francs - 27 (auparavant 26) d'une largeur de 230 cm - indigène 495 francs, externe 990 francs - 18 (auparavant 12) d'une largeur de 250 cm - indigène 578 francs, externe 1'160 francs
343.427.01	Le port de La Ramée compte 40 emplacements (indigène 209 francs/saison, externe 420 francs/saison), quelques places à terre et des armoires en location.
343.427.02	Hausse tenant compte de la nouvelle facturation des emplacement pour remorques (ports de La Tène et de La Ramée) et de l'augmentation des places à terre (port de La Ramée), selon décision du Conseil général du 24 octobre 2013.
350	L'Espace Troglodyte, connu sous le nom <i>Le Troglo</i> , totalise 1.5 ETP pour 2 postes de travail.
350.301.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Administration générale, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
350.303.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Administration générale, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
350.303.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Administration générale, Allocations familiales.
350.304.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Administration générale, Cotisations LPP.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
343	PORTS				
343.313.00	Entretien port Tène et perrés	30,000.00		30,000.00	4,284.15
343.313.01	Entretien port Ramée et perrés	15,000.00		20,000.00	2,833.95
343.315.00	Gestion administrative, informatique	3,000.00		0.00	0.00
343.380.00	Attribution au fonds ports et rives	0.00		5,500.00	47,835.11
343.390.02	Imputations internes traitements voirie	15,500.00		11,500.00	11,624.65
343.390.04	Imputations internes traitements admin.	11,500.00		10,000.00	10,000.00
343.390.06	Imputations internes traitements camping	18,500.00		7,500.00	7,483.30
343.427.00	Loyers port Tène		67,000.00	66,000.00-	66,750.66-
343.427.01	Loyers port Ramée		11,000.00	11,000.00-	10,683.00-
343.427.02	Loyers divers		4,000.00	1,500.00-	137.50-
343.427.03	Places à terre Tène zone des chalets		6,500.00	6,000.00-	6,490.00-
343.480.00	Prélèvement à réserve ports et rives		5,000.00	0.00	0.00
	Total PORTS	93,500.00	93,500.00	0.00	0.00
	Solde net				
	<b>Total SPORTS</b>	<b>245,500.00</b>	<b>98,500.00</b>	<b>133,500.00</b>	<b>120,185.60</b>
	<b>Solde net</b>		<b>147,000.00</b>		
35	ESPACE TROGLODYTE, SITE DE LA TENE				
350	ESPACE TROGLODYTE				
350.301.00	Traitements	133,500.00		119,000.00	133,283.75
350.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	20,000.00		17,500.00	19,917.65
350.303.02	Allocations familiales	1,500.00		1,500.00	1,392.00
350.304.00	Cotisations LPP	26,000.00		20,500.00	23,629.55
350.305.00	Cotisations assurances accident	1,500.00		1,500.00	1,991.15
350.306.00	Cotisations APG maladie	1,500.00		1,000.00	1,063.60

350.309.90 Recours à des animateurs et des moniteurs pour les activités.  
350.312.00 Prévion variable selon le coût des agents énergétiques ; Cf. le budget de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 5, annexe 9).  
350.315.01 Mise à jour et entretien du site Internet ([www.troglo.ch](http://www.troglo.ch)).  
350.317.00 Organisation d'une activité Passeport vacances.



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
350.309.90	Charges diverses de personnel	8,000.00		8,000.00	4,191.55
350.310.00	Publications, annonces, journaux	2,500.00		2,500.00	1,996.75
350.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	3,000.00		3,000.00	4,485.55
350.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	4,500.00		4,500.00	4,808.95
350.313.00	Fournitures diverses	2,500.00		2,500.00	2,642.40
350.314.00	Entretien bâtiment	2,000.00		2,000.00	2,334.80
350.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	500.00		500.00	680.00
350.315.01	Maintenance informatique	1,000.00		2,500.00	0.00
350.316.00	Location machines, matériel	1,000.00		1,500.00	0.00
350.317.00	Passeport vacances	500.00		500.00	0.00
350.317.01	Activités créatives	13,000.00		13,000.00	7,052.35
350.318.00	Frais de ports	500.00		0.00	0.00
350.318.01	Téléphonie, redevance	2,000.00		2,000.00	2,098.90
350.318.03	Enlèvement déchets	500.00		500.00	24.00
350.318.20	Assurances	500.00		500.00	443.60
350.436.00	Remboursements de tiers		3,500.00	500.00-	3,409.20-
350.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		8,500.00	7,500.00-	8,330.10-
350.436.04	Parts employés LPP		10,000.00	8,000.00-	9,507.75-
350.436.05	Parts employés ANP, AAC		1,500.00	1,000.00-	1,199.25-
350.436.06	Parts employés APG maladie		500.00	500.00-	186.65-
350.451.00	Remboursement allocation familiales		0.00	0.00	0.00
		-----	-----	-----	-----
	Total ESPACE TROGLODYTE	226,000.00	24,000.00	187,000.00	189,403.60
	Solde net		202,000.00		

351	Le camping de La Tène totalise 2 ETP pour 2 postes de travail, dont à ajouter un appoint (0.5 ETP, contrat à durée déterminée).
351.301.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Administration générale, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
351.303.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Administration générale, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
351.303.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Administration générale, Allocations familiales.
351.304.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Administration générale, Cotisations LPP.
351.306.01	Achat d'équipement individuel des employés du camping.
351.309.00	Cours de formation et/ou de remise à niveau du personnel.
351.311.00	Acquisition de divers équipements (p.ex. agrégat de nettoyage de la plage - achat reporté de 2013 à 2014 ; 12'000 francs) pour l'entretien général du camping et divers achats courants (4'000 francs) pour l'entretien général du camping.
351.312.00	Cf. le budget de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 5, annexe 9).
351.314.00	Prévision habituelle pour l'entretien courant de la plage et du camp, et amélioration de la récupération des déchets (nouveaux conteneurs).
351.314.01	Entretien courant du bâtiment ; hausse expliquée par un niveau supérieur d'entretien suite à la reconstruction du bâtiment.
351.315.01	Entretien courant du tracteur Iseki (2004) et du tracteur-tondeuse (plus de 10 ans).
351.318.03	Le coût des déchets est compensé par le compte 351.434.00, Taxes déchets à forfait ; adaptation sur la base des comptes 2012 et 2013.
351.318.05	Coût d'évacuation des algues s'accumulant dans la baie de La Tène.
351.318.40	Programme estival de surveillance nocturne du camping par une entreprise privée spécialisée.
351.331.00	Cf. le budget des amortissements (cahier 5, annexe 5).
351.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 5, annexe 8).
351.390.04	Part des traitements de l'administration communale (forfait de 10'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
351	SITE DE LA TENE				
351.301.00	Traitements	194,000.00		194,000.00	193,089.40
351.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	28,500.00		28,500.00	27,029.60
351.303.02	Allocations familiales	9,000.00		19,500.00	20,715.00
351.304.00	Cotisations LPP	43,500.00		35,500.00	49,865.70
351.305.00	Cotisations assurances accident	6,500.00		6,500.00	6,612.85
351.306.00	Cotisations APG maladie	1,500.00		1,500.00	1,483.65
351.306.01	Equipement personnel	1,000.00		1,000.00	0.00
351.309.00	Cours, formation	1,000.00		1,000.00	0.00
351.310.00	Fournitures, imprimés, publicité	3,000.00		3,000.00	3,550.30
351.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	20,000.00		16,000.00	7,777.75
351.312.00	Charges bâtiments	18,500.00		18,500.00	16,569.05
351.313.00	Carburants, fournitures véhicules	3,000.00		3,000.00	3,000.00
351.314.00	Entretien installations camp et plage	15,000.00		15,000.00	7,330.80
351.314.01	Entretien bâtiments	5,000.00		2,000.00	6,236.50
351.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	2,000.00		2,000.00	2,659.60
351.315.01	Entretien véhicules par tiers	3,000.00		5,000.00	2,748.00
351.315.02	Informatique	3,000.00		4,000.00	18,446.20
351.316.00	Redevances Etat	0.00		0.00	0.00
351.318.00	Ports et taxes postales	500.00		1,000.00	500.00
351.318.01	Téléphonie	1,500.00		2,000.00	2,387.65
351.318.03	Enlèvement déchets	9,000.00		20,000.00	8,713.05
351.318.05	Enlèvement algues	7,000.00		8,000.00	6,976.20
351.318.20	Assurances	8,000.00		8,000.00	5,766.95
351.318.40	Surveillance camping	11,000.00		11,000.00	11,656.35
351.318.60	Commissions cartes de crédit	1,000.00		1,000.00	522.62
351.318.90	Honoraires, frais divers	500.00		500.00	812.15
351.331.00	Amortissements	105,500.00		102,500.00	22,450.00
351.390.00	Imputations internes intérêts	22,000.00		4,500.00	11,093.45
351.390.04	Imputations internes trait. admin.	10,000.00		10,000.00	10,000.00

- 351.427.04 Recette provenant de la partie résidente du camping (170 parcelles) ; augmentation tenant compte de l'adaptation du tarif résident décidée par le Conseil général lors de la séance du 24 octobre 2013 (passage de 15 francs/m<sup>2</sup> à 22 francs/m<sup>2</sup>).
- 351.427.05 Recette provenant de la partie passage du camping (nombre d'emplacements variable).
- 351.427.07 Recette provenant de la location d'emplacements pour 63 chalets ; les contrats arriveront à échéance à fin 2016 et les conditions de renouvellement sont d'ores et déjà en discussion (p.ex. durée, location).
- 351.427.10 Nouveau compte sur demande de la ComFin, pour identifier les recettes de location de l'Octogone ; estimation basée sur environ 15 locations annuelles.
- 351.490.06 Ventilation des parts de traitements des employés du camping affectés à l'entretien du port de La Tène (forfait de 18'500 francs) et aux routes communales (forfait de 5'000 francs ; les employés du camping sont affectés à la voirie durant l'hiver).
- 352 Poste permettant de traiter séparément la facturation des 63 chalets, ceci pour des raisons fiscales (AFC), avant leur regroupement en fin d'exercice dans le poste 351, Site de La Tène ; cette méthode est validée par l'AFC.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
351.427.04	Locations parcelles résidents		415,000.00	285,000.00-	242,975.80-
351.427.05	Locations parcelles de passage		100,000.00	100,000.00-	95,314.35-
351.427.06	Locations emplacements véhicules		8,000.00	8,500.00-	8,538.00-
351.427.07	Locations parcelles chalets		104,000.00	104,000.00-	104,041.08-
351.427.08	Facturation eau		1,500.00	1,500.00-	3,205.80-
351.427.09	Facturation électricité		500.00	500.00-	642.00-
351.427.10	Locations Octogone		5,000.00	0.00	0.00
351.434.00	Taxes déchets à forfait		9,000.00	20,000.00-	8,713.05-
351.436.00	Remboursement de tiers		1,000.00	0.00	10,014.75-
351.436.01	APG remboursements		0.00	0.00	0.00
351.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		12,000.00	12,000.00-	12,068.15-
351.436.04	Parts employés LPP		18,000.00	14,000.00-	20,862.90-
351.436.05	Parts employés ANP, AAC		4,000.00	4,000.00-	3,754.20-
351.436.06	Parts employés APG maladie		500.00	500.00-	270.00-
351.451.00	Remboursements allocations familiales		6,000.00	12,500.00-	13,320.00-
351.490.06	Imputations internes traitements camping		23,500.00	24,000.00-	7,483.30-
	<b>Total SITE DE LA TENE</b>		<b>533,500.00</b>	<b>62,000.00-</b>	<b>83,210.56-</b>
	<b>Solde net</b>		<b>174,500.00</b>		
352	<b>CHALETs DE LA TENE</b>				
352.427.04	Locations parcelles chalets		0.00	0.00	0.00
	<b>Total CHALETs DE LA TENE</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>Solde net</b>				
	<b>Total ESPACE TROGLODYTE, SITE DE LA TENE</b>		<b>759,500.00</b>	<b>125,000.00</b>	<b>106,193.04</b>
	<b>Solde net</b>		<b>27,500.00</b>		

390.314.00	Montant communiqué par la commune de Cornaux.
390.331.00	Cf. le budget des amortissements (cahier 5, annexe 5).
390.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 5, annexe 8).

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>39</b>	<b>CULTES</b>				
390	CULTES				
390.314.00	Entretien Temple Cornaux	9,000.00		9,000.00	8,595.00
390.331.00	Amortissement Temple Cornaux	1,500.00		1,500.00	1,600.00
390.365.00	Subvention chapelle Marin	7,000.00		0.00	7,000.00
390.390.00	Imputations internes intérêts	1,000.00		500.00	961.70
	<b>Total CULTES</b>	<b>18,500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>11,000.00</b>	<b>18,156.70</b>
	<b>Solde net</b>		<b>18,500.00</b>		
	<b>Total CULTES</b>	<b>18,500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>11,000.00</b>	<b>18,156.70</b>
	<b>Solde net</b>		<b>18,500.00</b>		
	<b>TOTAL CULTURE, LOISIRS, SPORTS</b>	<b>1,905,500.00</b>	<b>1,008,500.00</b>	<b>929,500.00</b>	<b>925,996.84</b>
	<b>Solde net</b>		<b>897,000.00</b>		
		=====	=====	=====	=====

440.365.00 Participation communale à CentreVue, association active dans le soutien aux handicapés de la vue.

460.318.00 Honoraires du médecin scolaire, coût du contrôle audiométrique, information du GIS et participation à Tatout.

460.318.01 Prophylaxie dentaire et dépistage dentaire par des cabinets dentaires privés.



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>4</b>	<b>SANTE</b>				
<b>44</b>	<b>SOINS AMBULATOIRES</b>				
440	SOINS AMBULATOIRES				
440.365.00	Participation à handicapés de la vue	500.00		500.00	834.30
	Total SOINS AMBULATOIRES	500.00	0.00	500.00	834.30
	Solde net		500.00		
	<b>Total SOINS AMBULATOIRES</b>	<b>500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>500.00</b>	<b>834.30</b>
	<b>Solde net</b>		<b>500.00</b>		
<b>46</b>	<b>SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES</b>				
460	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES				
460.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	1,000.00		1,000.00	1,122.15
460.318.00	Surveillance médicale, GIS, Tatou	15,000.00		19,500.00	13,444.30
460.318.01	Service dentaire	4,000.00		9,000.00	3,600.00
460.318.02	Orthophonie	3,000.00		3,000.00	0.00
460.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		500.00	500.00-	469.35-
	Total SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES	23,000.00	500.00	32,000.00	17,697.10
	Solde net		22,500.00		
	<b>Total SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES</b>	<b>23,000.00</b>	<b>500.00</b>	<b>32,000.00</b>	<b>17,697.10</b>
	<b>Solde net</b>		<b>22,500.00</b>		

490.300.00 Coût de fonctionnement de la commission de salubrité publique.  
490.352.00 Données communiquées par le SIS (Ville de Neuchâtel).

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>49</b>	<b>AUTRES DEPENSES DE SANTE</b>				
490	AUTRES DEPENSES DE SANTE				
490.300.00	Commission de salubrité publique	1,500.00		1,500.00	450.00
490.352.00	Participation Service de l'ambulance	136,500.00		142,500.00	122,356.10
		-----	-----	-----	-----
	Total AUTRES DEPENSES DE SANTE	138,000.00	0.00	144,000.00	122,806.10
	Solde net		138,000.00		
		-----	-----	-----	-----
	Total AUTRES DEPENSES DE SANTE	138,000.00	0.00	144,000.00	122,806.10
	Solde net		138,000.00		
		-----	-----	-----	-----
	TOTAL SANTE	161,500.00	500.00	176,500.00	141,337.50
	Solde net		161,000.00		
		=====	=====	=====	=====

540	Depuis les comptes 2012, les coûts des structures de l'enfance sont distingués selon les types d'accueil (préscolaire ou parascolaire) et de structures (Les Moussaillons, Cap'Tène, Les Corsaires, Bidibul, mamans de jour ou autres).
540.365.00	Participation préscolaire communale pour les enfants laténiens placés aux Moussaillons à Marin ; prévision basée sur les comptes 2012 et 2013.
540.365.01	Participation préscolaire communale pour les enfants laténiens placés dans d'autres structures d'accueil que Les Moussaillons ; prévision basée sur les comptes 2012 et 2013.
540.365.02	Participation parascolaire communale pour les enfants laténiens placés aux Moussaillons à Marin et aux Corsaires à Wavre (nouveau).
540.365.03	Participation parascolaire communale pour les enfants laténiens placés dans d'autres structures d'accueil que Les Moussaillons ; prévision basée sur les comptes 2012 et 2013.
540.365.04	Participation communale aux mamans de jour pour les enfants laténiens ; prévision basée sur les comptes 2012 et 2013.
540.365.09	Subvention communale à l'atelier Bidibul, selon l'arrêté du Conseil général de La Tène, du 12 décembre 2013 (durée de 10 ans).
540.390.01	Part des traitements de l'équipe de conciergerie (1% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Conciergerie, Imputations internes traitements.
540.390.03	Part des coûts d'exploitation de la CSUM (1% ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition prévue au compte 212.490.03, CSUM, Imputations internes bâtiment CSUM.
540.427.00	Loyer annuel acquitté par Les Moussaillons pour l'occupation de locaux dans la CSUM et au collège de Wavre.
540.436.00	Compte inutilisé et à supprimer.
540.436.01	Recette non-budgétaire car dépendant du résultat du bouclage des comptes des Moussaillons.
541.361.00	Scolarisation d'enfants laténiens en écoles ou établissements spécialisés ; prévision selon l'hypothèse du nombre d'enfants scolarisés en institutions.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
5	PREVOYANCE SOCIALE				
54	PROTECTION DE LA JEUNESSE				
540	STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE				
540.331.00	Amortissement	4,000.00		4,000.00	4,000.00
540.365.00	Part. préscolaire Moussaillons	375,000.00		550,000.00	313,690.95
540.365.01	Part. préscolaire autres	40,000.00		50,000.00	32,417.71
540.365.02	Part. parascolaire Moussaillons	280,000.00		250,000.00	238,033.15
540.365.03	Part. parascolaire autres	2,000.00		40,000.00	568.30
540.365.04	Part. mamans de jour	15,000.00		10,000.00	20,347.60
540.365.09	Part. Bidibul	12,000.00		11,000.00	10,800.00
540.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	5,000.00		5,000.00	4,812.35
540.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	7,000.00		6,000.00	7,375.65
540.427.00	Locations locaux		140,000.00	127,500.00-	111,800.00-
540.436.00	Participation autres communes		0.00	0.00	0.00
540.436.01	Structure remboursement pension		0.00	0.00	30,605.15-
	Total STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE	740,000.00	140,000.00	798,500.00	489,640.56
	Solde net		600,000.00		
541	AUTRES DEPENSES				
541.361.00	Institutions pour mineurs handicapés	65,000.00		65,000.00	62,700.20
	Total AUTRES DEPENSES	65,000.00	0.00	65,000.00	62,700.20
	Solde net		65,000.00		
	Total PROTECTION DE LA JEUNESSE	805,000.00	140,000.00	863,500.00	552,340.76
	Solde net		665,000.00		

- 581.352.00 Montant communiqué par le SSREDL à Saint-Blaise ; répartition des charges à raison de 50% selon la population et 50% selon les dossiers de chaque commune au 31 décembre ; bases du budget 2014 : 4'843 habitants sur une population totale de 19'844 habitants (24.41% de la population de référence) et 80 dossiers laténiens pour 439 dossiers au total (18.22% du nombre de dossiers à fin septembre 2013).
- 581.352.01 Nouveau compte destiné à enregistrer la part communale au guichet social régional (GSR) à Saint-Blaise et montant communiqué par le SSREDL à Saint-Blaise ; le projet ACCORD (harmonisation et coordination des prestations sociales) s'inscrit dans la perspective de promouvoir une politique sociale harmonisée et coordonnée ; la finalisation de cette réforme initiée il y a huit ans doit permettre la mise en place de huit guichets sociaux régionaux (GSR) sur l'ensemble du territoire cantonal au 1er janvier 2014 ; le dispositif ACCORD réorganisera l'accès aux prestations, leur calcul et l'échange d'informations entre services prestataires ; le but visé est de coordonner et d'harmoniser les prestations entre elles en les rendant plus rationnelles, plus cohérentes et davantage compréhensibles pour les usagers.
- 581.361.00 Montant communiqué par le DFS ; montant réparti entre les communes au titre de l'aide matérielle correspondant au 60% des coûts estimés pour l'exercice 2013, facturés en 2014 (principe de caisse et non pas d'échéance) ; en l'occurrence, la seconde évaluation intermédiaire des comptes 2013 indique un montant de 62.1 millions de francs au titre de la participation totale des communes en 2013, supérieur de 4.25 millions de francs au montant inscrit au budget 2013 (57.85 millions de francs).
- 581.361.01 Montant communiqué par le DFS ; les communes participent aux frais des programmes d'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale à raison de 60% des charges y relatives ; contrairement aux coûts de l'aide sociale matérielle (Cf. compte 581.361.00, Participation action sociale), il n'y a pas de décalage temporel pour les communes (principe d'échéance).
- 581.366.00 Aide de Noël d'un montant de 80 francs/enfant d'assistés de l'action sociale, sous forme de bons d'achat.
- 581.366.01 Organisation d'un repas de fin d'année des aînés et d'un thé dansant.
- 581.380.00 Comptabilisation dès 2013 d'une attribution de 200'000 francs/an à une provision en vue du passage à MCH2, qui imposera que les comptes annuels des collectivités publiques incluent toutes les charges et recettes de l'année de référence (principe d'échéance).
- 582.361.00 Montant communiqué par le DFS ; le montant budgété comprend le solde dû pour 2013 et l'avance sur l'exercice 2014.
- 589.361.00 Montant communiqué par le DFS ; part communale aux allocations familiales des personnes sans activité lucrative, suite à l'adoption par le Grand Conseil le 3 septembre 2008 de la nouvelle loi d'introduction de la loi fédérale sur les allocations familiales (LILAFAM) ; l'art. 27 de la loi prévoit une participation des communes selon les mêmes modalités que celles en vigueur dans le domaine de l'action sociale (60% aux communes et 40% à l'Etat) ; l'augmentation par rapport au budget 2013 est principalement due à l'augmentation du nombre de personnes bénéficiaires.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>58</b>	<b>ACTION SOCIALE</b>				
581	PART COMMUNALE A L'ACTION SOCIALE				
581.352.00	SSREDL	170,500.00		178,000.00	158,735.25
581.352.01	ACCORD	30,000.00		0.00	0.00
581.361.00	Participation action sociale	1,724,000.00		1,592,000.00	1,374,025.75
581.361.01	Programme d'insertion	50,000.00		39,500.00	32,878.25
581.366.00	Aide extraordinaire	3,500.00		3,000.00	3,264.00
581.366.01	Action en faveur des personnes âgées	10,000.00		10,000.00	12,827.45
581.380.00	Fonds de réserve	200,000.00		200,000.00	0.00
	<b>Total PART COMMUNALE A L'ACTION SOCIALE</b>	<b>2,188,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2,022,500.00</b>	<b>1,581,730.70</b>
	Solde net		2,188,000.00		
582	OFFICE DU TRAVAIL				
582.361.00	Part. mesures d'intégration prof.	163,500.00		203,000.00	277,900.55
	<b>Total OFFICE DU TRAVAIL</b>	<b>163,500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>203,000.00</b>	<b>277,900.55</b>
	Solde net		163,500.00		
589	PERSONNES SANS ACTIVITE				
589.361.00	Parts allocations familiales	46,000.00		43,000.00	23,131.60
	<b>Total PERSONNES SANS ACTIVITE</b>	<b>46,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>43,000.00</b>	<b>23,131.60</b>
	Solde net		46,000.00		
	<b>Total ACTION SOCIALE</b>	<b>2,397,500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2,268,500.00</b>	<b>1,882,762.85</b>
	Solde net		2,397,500.00		
	<b>TOTAL PREVOYANCE SOCIALE</b>	<b>3,202,500.00</b>	<b>140,000.00</b>	<b>3,132,000.00</b>	<b>2,435,103.61</b>
	Solde net		3,062,500.00		

620	L'équipe de voirie totalise 6 ETP pour 6 postes de travail.
620.300.00	Nouveau compte pour comptabiliser le coût de fonctionnement de la commission des travaux publics et des services industriels (jetons de présence et divers).
620.301.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Administration générale, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
620.303.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Administration générale, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
620.303.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Administration générale, Allocations familiales.
620.304.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Administration générale, Cotisations LPP.
620.306.00	Renouvellement d'une partie de l'équipement individuel (pantalons, gilets, parkas, chaussures, etc. ; environ 3'600 francs/an) et divers.
620.309.90	Frais de formation continue du personnel de voirie.
620.311.00	Achat et remplacement de machines et matériel divers.
620.312.00	Cf. le budget de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 5, annexe 9).
620.312.01	Prévision tenant compte de la puissance de l'éclairage public et d'une facturation de la consommation électrique selon un système au forfait par le Groupe E SA ; augmentation 2014 du tarif de transport compensée par la baisse de la puissance consommée (installation de luminaires LED).
620.313.04	Entretien courant des marquages au sol, de la signalisation verticale et l'établissement d'un plan de la signalisation.
620.314.00	Entretien courant des routes communales (selon plan d'entretien annuel) et réparations des dégâts constatés à l'issue de l'hiver ; réduction expliquée par le fait que l'importance de certains travaux nécessiteront des demandes de crédit.
620.314.01	Entretien des points lumineux par un tiers externe et remplacement de lampadaires en cas d'incidents ; les éventuelles récupérations (p.ex. lorsque le conducteur fautif est identifié) ont lieu par le compte 620.436.00, Remboursements de tiers.
620.314.02	Charges fixes (p.ex. entretien du monte-charges 2'900 francs et vidange du séparateur d'huiles 1'300 francs) et divers.
620.315.01	Prévision tenant notamment compte des coûts ordinaires d'entretien des véhicules ; réduction suite au remplacement d'une partie du parc.
620.318.03	Enlèvement des déchets inertes générés par l'activité de l'équipe de voirie qui, avant l'introduction de la taxe au sac, étaient comptabilisés dans l'ancien poste 721, Autres déchets ; réduction sur la base des comptes 2012 et 2013.



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>6</b>	<b>TRAFIC</b>				
<b>62</b>	<b>ROUTES COMMUNALES</b>				
620	RESEAU DES ROUTES COMMUNALES				
620.300.00	Commission TPSI	1,500.00		0.00	0.00
620.301.00	Traitements	461,000.00		453,000.00	500,042.50
620.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	68,000.00		67,000.00	68,418.35
620.303.02	Allocations familiales	19,500.00		16,500.00	19,735.00
620.304.00	Cotisations LPP	93,500.00		78,000.00	96,951.20
620.305.00	Cotisations assurances accident	15,000.00		14,500.00	15,767.20
620.306.00	Equipement	4,000.00		4,000.00	3,800.45
620.306.02	Cotisations APG maladie	4,500.00		3,000.00	3,537.45
620.309.90	Charges diverses de personnel	1,500.00		1,500.00	120.00
620.310.00	Fourn. de bureau, impressions, divers	1,000.00		1,000.00	999.70
620.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	7,000.00		7,000.00	7,708.85
620.312.00	Chauffage, éclairage	21,000.00		21,000.00	20,197.55
620.312.01	Eclairage public	45,000.00		45,000.00	38,604.20
620.313.00	Achats carburants	15,000.00		13,000.00	13,768.65
620.313.01	Achat matériaux	15,000.00		18,000.00	17,643.25
620.313.02	Plaques de rues	1,000.00		1,500.00	573.60
620.313.03	Achats sel et nitrate	20,000.00		10,000.00	11,197.45
620.313.04	Signalisation routière, marquages	20,000.00		30,000.00	20,294.40
620.314.00	Entretien routes	70,000.00		90,000.00	105,328.40
620.314.01	Entretien éclairage public	40,000.00		40,000.00	45,059.15
620.314.02	Entretien, aménagement locaux	5,000.00		6,000.00	3,667.80
620.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	7,000.00		7,000.00	3,583.55
620.315.01	Entretien, fournitures véhicules	17,500.00		22,500.00	15,782.80
620.318.01	Téléphonie	1,000.00		1,000.00	811.90
620.318.03	Enlèvement inertes	2,500.00		5,000.00	2,350.90

620.318.05	Enlèvement des autres déchets générés par l'activité de l'équipe de voirie (p.ex. poubelles publiques) qui, avant l'introduction de la taxe au sac, étaient comptabilisés dans l'ancien poste 721, Autres déchets ; augmentation sur la base des comptes 2012 et 2013.
620.318.20	Parts aux assurances responsabilité civile, flotte véhicules et autres polices (p.ex. bâtiment).
620.331.00	Cf. le budget des amortissements (cahier 5, annexe 5).
620.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 5, annexe 8) ; augmentation en lien avec le commentaire du compte 620.331.00, Amortissements.
620.390.06	Part des traitements de l'équipe du camping concernant les routes (forfait de 5'000 francs, compte 351.490.06, Imputations internes traitements camping) ; employés du camping très partiellement affectés à l'équipe de voirie durant l'hiver ; adaptation du forfait sur la base du décompte de l'hiver 2012-2013.
620.490.02	Traitements nets du poste 620, Réseau des routes communales (660'500 francs) ventilés selon la clé de répartition suivante : 330, Parcs publics et places de jeux, 21% ; 340, Activités générales (Sports), 10% ; 343, Ports, 2.35% ; 621, Parkings, 2% ; 700, Eau potable, 1.15% ; 710 Eau usées, 1.15% ; 812, Forêts communales, 3% ; le solde reste affecté aux routes communales, 59.35%.
621	Poste incluant les coûts de fonctionnement et les recettes (tickets et vignettes) des parkings payants, soit à la CSUM, à l'Espace Perrier, à Pré-du-Pont et au site touristique de La Tène ; prévisions tenant compte de la nouvelle réglementation adoptée par le Conseil général le 21 mars 2013.
621.312.00	Cf. le budget de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 5, annexe 9).
621.318.20	Hausse de la prime en raison de l'augmentation du nombre d'horodateurs et du mauvais résultat de la police précédente.
621.331.00	Cf. le budget des amortissements (cahier 5, annexe 5) ; premier amortissement des nouveaux horodateurs à l'Espace Perrier et à Pré-du-Pont.
621.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. Le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 5, annexe 8) ; la première écriture aura lieu en 2015 en application des principes comptables appliqués.
621.390.01	Part des traitements de l'équipe de conciergerie (2% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Conciergerie, Imputations internes traitements.
621.390.02	Part des traitements de l'équipe de voirie (2% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie.
621.390.03	Part des coûts d'exploitation de la CSUM (2%) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition prévue au compte 212.490.03, CSUM, Imputations internes bâtiment CSUM.
621.427.00	Vente de tickets aux parkings CSUM et Espace Perrier.
621.427.01	Vente de vignettes aux parkings CSUM et Espace Perrier.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
620.318.05	Enlèvement déchets	25,000.00		10,000.00	22,771.70
620.318.20	Assurances	20,500.00		20,500.00	20,424.30
620.331.00	Amortissements	207,500.00		170,500.00	177,200.00
620.390.00	Imputations internes intérêts	44,500.00		23,500.00	57,328.10
620.390.06	Imputations internes trait. camping	5,000.00		18,000.00	0.00
620.436.00	Remboursements de tiers		5,000.00	5,000.00-	4,171.00-
620.436.01	APG remboursements		0.00	0.00	37,973.80-
620.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		29,000.00	28,500.00-	28,614.55-
620.436.04	Parts employés LPP		37,000.00	32,000.00-	37,813.85-
620.436.06	Parts employés ANP, AAC		9,500.00	9,500.00-	9,485.05-
620.436.07	Parts employés APG maladie		1,000.00	500.00-	638.20-
620.451.00	Remboursements allocations familiales		10,500.00	9,500.00-	10,560.00-
620.490.02	Imputations internes traitements voirie		268,500.00	222,500.00-	226,680.50-
	<b>Total RESEAU DES ROUTES COMMUNALES</b>	<b>1,259,000.00</b>	<b>360,500.00</b>	<b>890,500.00</b>	<b>937,731.45</b>
	<b>Solde net</b>		<b>898,500.00</b>		
621	<b>PARKINGS</b>				
621.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	1,000.00		1,000.00	890.55
621.314.00	Entretien, aménagement locaux	6,000.00		6,000.00	10,188.35
621.318.00	Signalisation, marquages	2,000.00		2,000.00	1,183.20
621.318.20	Assurances	3,000.00		1,500.00	1,330.85
621.331.00	Amortissements	3,000.00		0.00	0.00
621.390.00	Imputations internes intérêts	0.00		0.00	0.00
621.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	9,500.00		9,500.00	9,624.60
621.390.02	Imputations internes traitements voirie	13,500.00		11,500.00	11,624.65
621.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	13,000.00		11,500.00	14,751.40
621.390.04	Imputations internes traitements admin.	5,000.00		0.00	0.00
621.427.00	Recettes parking CSUM, tickets		16,000.00	16,000.00-	8,829.80-
621.427.01	Recettes parking CSUM, vignettes		18,000.00	14,000.00-	17,558.85-

621.427.02	Vente de tickets sur le site touristique de La Tène.
621.427.03	Vente de vignettes sur le site touristique de La Tène.
621.427.04	Vente de tickets et de vignettes au parking Pré-du-Pont.
650.364.00	Montant communiqué par le DFS pour ce qui concerne la part communale au pot commun (733'500 francs), dont à ajouter l'extension de la liaison Cortaillod - Plateau de Boudry - Bevaix (env. 10'000 francs/an) ; s'agissant du pot commun, la part répartie entre les communes en 2014 diminue par rapport à 2013 en s'établissant à 22.7 millions de francs ; les conditions-cadres n'ont pas évolué et la quote-part accordée par la Confédération devrait se situer à un niveau stable ; certaines réserves servant à couvrir des risques liés à une réduction du cofinancement de la Confédération en raison du taux de couverture des lignes trop faible ont pu être écartées ; contrairement à l'année horaire 2013, aucune amélioration de l'offre n'est prévue sur les lignes neuchâteloises ; la substitution des TGV en circulation en 2013 devrait avoir un effet neutre au niveau des indemnités ; de même, l'acquisition de nouveau matériel roulant par TransN, décalée partiellement de 2013 en 2014, ne devrait pas engendrer de besoins supplémentaires en indemnités car cela concerne le remplacement de véhicules amortis.
650.365.00	Contribution provisoire 2014 et solde 2013.
650.490.05	Transfert du coût des projets émanant de la COMUL (extension de la liaison Cortaillod - Plateau de Boudry - Bevaix) au poste 791, Agglomération, pour bénéficier d'une vue d'ensemble des coûts COMUL ; commentaire en relation avec le compte 650.364.00, Trafic régional, Participation entreprises de transport.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
621.427.02	Recettes parkings La Tène, tickets		90,000.00	90,000.00-	64,681.05-
621.427.03	Recettes parkings La Tène, vignettes		19,000.00	19,000.00-	15,500.00-
621.427.04	Horodateurs, autres		15,000.00	15,000.00-	0.00
	<b>Total PARKINGS</b>	56,000.00	158,000.00	111,000.00-	56,976.10-
	Solde net	102,000.00			
	<b>Total ROUTES COMMUNALES</b>	1,315,000.00	518,500.00	779,500.00	880,755.35
	Solde net		796,500.00		
<b>65</b>	<b>TRAFIC REGIONAL</b>				
650	TRAFIC REGIONAL				
650.364.00	Participation entreprises de transport	743,500.00		803,500.00	742,170.05
650.365.00	Participation Noctambus	4,500.00		4,500.00	4,737.15
650.490.05	Imputations internes transports		10,000.00	10,500.00-	13,425.05-
	<b>Total TRAFIC REGIONAL</b>	748,000.00	10,000.00	797,500.00	733,482.15
	Solde net		738,000.00		
	<b>Total TRAFIC REGIONAL</b>	748,000.00	10,000.00	797,500.00	733,482.15
	Solde net		738,000.00		
	<b>TOTAL TRAFIC</b>	2,063,000.00	528,500.00	1,577,000.00	1,614,237.50
	Solde net		1,534,500.00		
		=====	=====	=====	=====

700.310.00	Impression et adressage des factures à forts tirages (p.ex. eau, épuration et déchets) par le Centre d'Impression de Fleurier (CIFL).
700.311.00	Mise en place de compteurs lors de l'ouverture de nouveaux quartiers (Le Crosat, Sur-le-Crêt, Derrière-le-Château, le Chalvaire - environ 75 unités à 500 francs/compteur et radio) et quelques échanges ponctuels.
700.312.00	Coût d'exploitation de la station (en copropriété avec Saint-Blaise) et montant communiqué par la commune de Saint-Blaise ; hausse pour l'approvisionnement de Thielle et de Wavre suite à l'interconnexion du réseau (Cf. commentaire du compte 700.312.01, Achat eau Saint-Blaise).
700.312.01	Achat résiduel (pendant 1 mois) d'eau pour l'alimentation de Thielle et de Wavre, jusqu'à l'achèvement de l'interconnexion du réseau ; Cf. le commentaire du compte 700.312.00, Frais de pompage Le Vigner.
700.314.00	Entretien courant du réseau (p.ex. réparations de fuites, remplacement d'anciennes conduites, etc.) et connexion du futur quartier Derrière-le-Château (Thielle) depuis le Nord (rue des Broillets avec traversée de la route cantonale), en effectuant une jonction avec le réseau préexistant au Sud, permettant de consolider l'alimentation en termes de sécurité sanitaire et de protection incendie (30'000 francs ; report des travaux de 2013 à 2014).
700.314.01	Activités du fontainier (Hildenbrand SA) sur la base d'un contrat de prestations.
700.315.00	Entretien et remplacement des hydrants, selon contrat et planification avec l'entreprise Hinni AG, et divers.
700.318.05	Contrôle périodique de l'eau du réseau par un bureau spécialisé.
700.318.40	Campagne de détection de fuites sur le réseau.
700.331.00	Cf. le budget des amortissements (cahier 5, annexe 5).
700.371.00	Prélèvement envers les consommateurs d'une redevance de 70 cts/m3 d'eau consommée par le compte 700.474.00, Eau potable, Redevance cantonale sur vente d'eau, qui est intégralement reversée à l'Etat ; les agriculteurs, les horticulteurs, les habitations avec fosse septique et les entreprises avec système de traitement des eaux sont exonérés partiellement ou totalement ; redevance alimentant le fonds cantonal destiné à financer les études (p.ex. zones de protection), les ouvrages et installations nécessaires à l'alimentation en eau potable, l'évacuation et l'épuration des eaux.
700.380.00	Chapitre du service des eaux à autofinancer et le solde net à attribuer ou prélever par les financements spéciaux ; pour 2014, le bénéfice prévu sera attribué à la réserve figurant au bilan (compte B280.02, Réserve approvisionnement en eau, qui présentait un solde de 1'560'340.09 francs au 1er janvier 2013, dont à ajouter un bénéfice 2013 présumé de 87'000 francs).
700.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 5, annexe 8).
700.390.02	Part des traitements de l'équipe de voirie concernant l'eau potable (1% ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie.
700.390.04	Part des traitements de l'administration communale pour la facturation de l'eau potable (forfait de 11'500 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).
700.435.00	Prévision variable selon la consommation d'eau par les ménages et les entreprises ; le tarif de vente de l'eau est de 1.20 franc/m3 HT.
700.436.00	Selon décompte communiqué par la commune de Saint-Blaise concernant la comptabilisation de l'intérêt et l'amortissement du compte d'exploitation du Vigner ainsi que diverses ventes exceptionnelles d'eau.
700.474.00	Commentaire en relation avec celui du compte 700.371.00, Eau potable, Versement redevance à l'Etat.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
7	PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT				
70	SERVICE DES EAUX				
700	EAU POTABLE				
700.310.00	Fournitures, impressions	3,000.00		3,500.00	3,613.05
700.311.00	Achat, entretien compteurs	40,000.00		60,000.00	49,047.25
700.312.00	Frais de pompage le Vigner	165,500.00		164,500.00	166,663.60
700.312.01	Achat eau Saint-Blaise	5,000.00		50,000.00	69,972.45
700.314.00	Entretien réseau	130,000.00		130,000.00	188,487.30
700.314.01	Autocontrôle, fontainier	45,000.00		45,000.00	44,609.70
700.315.00	Entretien hydrants	10,000.00		10,000.00	12,501.45
700.318.01	Téléphonie, télépage	1,000.00		1,000.00	1,107.60
700.318.05	Analyses	7,000.00		7,000.00	5,640.25
700.318.40	Honoraires détection fuites	10,000.00		10,000.00	9,584.00
700.319.90	Divers	1,000.00		1,000.00	1,510.45
700.331.00	Amortissements	199,500.00		195,500.00	195,300.00
700.371.00	Versement redevance à Etat	470,000.00		460,000.00	484,837.50
700.380.00	Attribution réserve	70,000.00		0.00	24,064.42
700.390.00	Imputations internes intérêts	67,500.00		84,000.00	42,292.00
700.390.02	Imputations internes traitements voirie	7,500.00		5,500.00	5,812.30
700.390.04	Imputations internes trait. admin.	11,500.00		10,000.00	10,000.00
700.435.00	Ventes eau potable		750,000.00	750,000.00-	797,844.99-
700.436.00	Remboursements de tiers		23,500.00	23,500.00-	32,360.83-
700.474.00	Redevance cantonale sur vente d'eau		470,000.00	460,000.00-	484,837.50-
700.480.00	Prélèvement réserve		0.00	3,500.00-	0.00
	Total EAU POTABLE	1,243,500.00	1,243,500.00	0.00	0.00
	Solde net				
	Total SERVICE DES EAUX	1,243,500.00	1,243,500.00	0.00	0.00
	Solde net				

710	Les exercices 2009 à 2013 ont démontré une insuffisance du montant de la taxe d'épuration (soit 2 francs HT/m3 d'eau) pour couvrir les coûts annuels liés au traitement et à l'évacuation des eaux usées et des eaux claires grevant les postes communaux 710, Eaux usées et 711, Eaux claires ; à noter que la réserve épuration (compte B280.03, Réserve EU) sera réduite à néant après la comptabilisation du résultat de l'exercice 2013.
710.314.10	Curage et vidange des sacs de routes, ainsi que divers travaux.
710.315.00	Contrats d'entretien périodique des pompes des stations de relevage.
710.331.00	Cf. le budget des amortissements (cahier 5, annexe 5).
710.352.00	Montant communiqué par le syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle.
710.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 5, annexe 8).
710.390.01	Transfert à charge du poste 710, Eaux usées, du solde du poste 711, Eaux claires ; coûts d'exploitation et financiers des eaux claires couverts par la taxe d'épuration et non pas par l'impôt, selon arrêté du Conseil général concernant la taxe d'épuration, du 6 novembre 2008.
710.390.02	Nouveau compte ; part des traitements de l'équipe de voirie concernant la protection des eaux (1.15% ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Réseau des routes communales, Imputations internes traitements voirie.
710.390.04	Part des traitements de l'administration communale concernant la facturation de la taxe d'épuration (forfait de 11'500 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).
710.434.00	Prévision variable selon la consommation d'eau par les ménages et les entreprises ; le tarif d'épuration est actuellement à 2 francs/m3 HT ; adaptation sur la base des comptes 2012.
710.480.00	Poste des eaux usées à autofinancer et le solde net à attribuer ou prélever par les financements spéciaux ; pour 2014, le déficit prévu est à financer par la réserve figurant au bilan (compte B280.03, Réserve EU, qui présentait un solde de 231'098.90 francs au 1er janvier 2013 dont à déduire un déficit 2013 présumé de 255'000 francs, en présentant ainsi un solde négatif).
711.314.00	Entretien courant du réseau d'eaux claires.
711.331.00	Cf. le budget des amortissements (cahier 5, annexe 5).
711.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 5, annexe 8).
711.490.00	Commentaire en relation avec celui du compte 710.390.01, Eaux usées, Imputations internes eaux claires.



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>71</b>	<b>PROTECTION DES EAUX</b>				
710	EAUX USEES				
710.312.00	Frais pompage	3,500.00		3,500.00	3,265.90
710.314.10	Entretien canaux égouts	40,000.00		40,000.00	33,508.10
710.315.00	Entretien matériel, machines	2,500.00		2,500.00	2,974.20
710.331.00	Amortissements	116,500.00		116,000.00	116,300.00
710.352.00	Participation STEP	875,000.00		794,000.00	827,431.10
710.380.00	Attribution réserve	0.00		0.00	0.00
710.390.00	Imputations internes intérêts	29,000.00		60,500.00	34,418.00
710.390.01	Imputations internes eaux claires	329,000.00		383,500.00	346,169.25
710.390.02	Imputations internes traitements voirie	7,500.00		0.00	0.00
710.390.04	Imputations internes trait. admin.	11,500.00		10,000.00	10,000.00
710.434.00	Recettes taxe épuration		1,250,000.00	1,165,000.00-	1,240,371.90-
710.436.00	Remboursements de tiers		2,500.00	2,500.00-	0.00
710.480.00	Prélèvement réserve		162,000.00	242,500.00-	133,694.65-
		-----	-----	-----	-----
	Total EAUX USEES	1,414,500.00	1,414,500.00	0.00	0.00
	Solde net				
711	EAUX CLAIRES				
711.314.00	Entretien réseau	10,000.00		10,000.00	1,756.25
711.331.00	Amortissements	190,000.00		190,000.00	190,100.00
711.390.00	Imputations internes intérêts	129,000.00		183,500.00	154,313.00
711.490.00	Imputations internes à épuration		329,000.00	383,500.00-	346,169.25-
		-----	-----	-----	-----
	Total EAUX CLAIRES	329,000.00	329,000.00	0.00	0.00
	Solde net				
		-----	-----	-----	-----
	Total PROTECTION DES EAUX	1,743,500.00	1,743,500.00	0.00	0.00
	Solde net				

720	Décidée par le Grand Conseil lors de sa session des 28 et 29 septembre 2010 et validée au plan communal par le Conseil général le 3 novembre 2011, la taxe au sac a été introduite le 1er janvier 2012 (coût de 2 francs/sac de 35 litres), ce qui a induit une profonde mutation du chapitre 720, Déchets logements, qui inclut dorénavant toutes les charges précédemment réparties entre les anciens postes 720, Déchets urbains et 721, Autres déchets (qui a disparu) mais aussi la création d'un nouveau poste 722, Déchets des entreprises ; une taxe de base par logement est perçue auprès des propriétaires et des régies ; la part du coût des déchets couverte par l'impôt est de 30%.
720.310.00	Plan de collecte des déchets, tous-ménages d'information et fournitures pour l'envoi des factures par le Centre d'Impression de Fleurier (CIFL) et des rappels.
720.318.00	Coût des factures concernant les taxes de base ; diminution expliquée par la réduction du nombre de factures (passage d'une facturation aux occupants des lieux aux propriétaires et régies).
720.318.01	Transport des déchets à VADEC ; contrat de collaboration avec SVEDEL SA revu dès le 1er juillet 2013 ; baisse expliquée par la réduction de 2 à 1 tournée(s) hebdomadaire(s) de ramassage.
720.318.02	Améliorations et achats de matériel d'équipement des écopoints.
720.318.03	Transport des déchets récoltés dans les écopoints.
720.318.04	Traitement des déchets verts au centre de compostage de Sugiez (10.50 francs HT/habitant, soit une taxe linéaire), dont à ajouter les frais effectifs de transport.
720.318.08	Le produit de la récupération du papier est attribué et géré par le fonds scolaire ; le montant figurant dans ce compte correspond à une subvention versée afin de compléter le produit de la récupération du papier.
720.330.00	Coût des actes de défaut de biens après poursuites infructueuses.
720.352.00	Compte inutilisé depuis l'introduction de la taxe au sac et qui sera supprimé.
720.352.01	Données communiquées par le syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle.
720.361.00	Participation communale au traitement des déchets spéciaux récoltés par les communes ; facturation par le biais de l'Etat.
720.380.00	Chapitre du traitement des déchets urbains à autofinancer et le solde net à attribuer ou prélever par les financements spéciaux ; pour 2014, le bénéfice prévu sera imputé à l'avance aux financements spéciaux figurant au bilan (compte B180.02, Avance déchets logements, qui présentait un solde de 45'877.77 francs au 1er janvier 2013, dont à déduire un bénéfice 2013 présumé de 17'000 francs).
720.380.01	Amortissement pendant 5 ans au maximum de l'avance aux financements spéciaux (perte cumulée des exercices précédents) figurant au bilan (compte B180.02, Avance déchets logements) ; Cf. également le commentaire du compte 720.380.00, Attribution réserve logements.
720.390.00	Part des intérêts internes calculée sur le montant de l'avance au bilan, selon directives cantonales.
720.390.04	Part des traitements de l'administration communale pour la gestion administrative (facturation, courrier, trafic des paiements, etc.), soit un forfait de 5 francs/logement (et non pas de 25 francs/logement tels que recommandés par le service des communes) ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).
720.434.00	Compte inutilisé depuis l'introduction de la taxe au sac et qui sera supprimé.
720.434.01	Recette provenant des taxes de base logements ; adaptation sur la base des comptes 2013 ; variation par rapport aux comptes 2012 expliquée par l'adaptation de la taxe de base (109 francs/HT/logement en 2012 et 132.95 francs/HT/logement dès 2013).
720.435.00	Recette notamment composée de la ristourne TEA sur le verre recyclé et l'indemnité de récupération du vieux papier.
720.439.00	Dédommagement de tiers dans des cas particuliers.
720.464.00	Prévision de la rétrocession VADEC : prévision sur la base des comptes 2012.
720.490.01	Imputation à charge des entreprises d'une part de 6.15% du coût des transports des déchets logements (compte 720.318.01) et d'une autre part de 6.15% de ceux du compostage (compte 720.318.04), du recyclage du verre (compte 720.318.07) et du vieux papier (compte 720.318.08) ; diminution expliquée par l'externalisation de la gestion des contrats des entreprises au poids (frais de transport et d'incinération ; Cf. le commentaire général du poste 722) ; les entreprises au poids restent toutefois assujetties à la taxe de base.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
72	<b>TRAITEMENT DES DECHETS</b>				
720	DECHETS URBAINS				
720.310.00	Imprimés, publications	2,000.00		3,000.00	764.55
720.318.00	Ports, taxes postales	1,000.00		2,000.00	4,101.80
720.318.01	Ramassage, transport	120,000.00		250,000.00	255,959.05
720.318.02	Ecopoint, aménagement	7,000.00		0.00	0.00
720.318.03	EcoPoint, ramassage	20,000.00		42,000.00	0.00
720.318.04	Compostage	126,500.00		140,000.00	125,530.80
720.318.07	Verre	10,000.00		10,000.00	8,473.55
720.318.08	Vieux papier	1,500.00		1,500.00	1,210.00
720.330.00	Pertes sur débiteurs	2,000.00		4,000.00	3,704.36
720.352.00	Participation VADEC	0.00		0.00	0.00
720.352.01	Participation déchetterie	148,500.00		151,500.00	130,204.50
720.361.00	Déchets spéciaux	5,000.00		6,000.00	4,523.60
720.380.00	Attribution réserve logements	37,000.00		2,000.00	9,496.38
720.380.01	Attribution remboursement engagement	15,000.00		15,000.00	18,450.00
720.390.00	Imp. internes intérêts	3,500.00		3,000.00	2,711.00
720.390.04	Imputations internes trait. admin.	11,000.00		11,000.00	11,000.00
720.434.00	Recette taxe		0.00	0.00	0.00
720.434.01	Taxe déchets logements		300,000.00	288,500.00-	236,211.69-
720.435.00	Récupérations diverses		5,000.00	11,000.00-	1,237.55-
720.439.00	Recettes diverses		2,000.00	2,000.00-	0.00
720.464.00	Rétrocession VADEC "au sac"		85,000.00	90,500.00-	87,737.00-
720.480.00	Attrib. avance financ. spéciaux		0.00	0.00	0.00
720.490.01	Imputation entreprises		17,500.00	87,500.00-	115,178.10-
		-----	-----	-----	-----
	Total DECHETS URBAINS	510,000.00	409,500.00	161,500.00	135,765.25
	Solde net		100,500.00		

722	Poste regroupant la part des coûts des déchets à charge des entreprises ; dès mi-2013, la gestion des contrats des entreprises au poids est externalisée et, ce faisant, le poste 722 ne regroupe plus que les charges concernant les petites entreprises (qui sont taxées au forfait) ; les taxes de base restent facturées aux entreprises au poids et à celles au forfait.
722.318.00	Compte à supprimer car inutilisé depuis l'externalisation de la gestion des contrats des entreprises au poids.
722.380.00	Chapitre du traitement des déchets entreprises à autofinancer et le solde net à attribuer ou prélever par les financements spéciaux ; pour 2014, le bénéfice prévu sera imputé à l'avance aux financements spéciaux figurant au bilan (compte B180.03, Avance déchets entreprises qui présentait un solde de 80'010.92 francs au 1er janvier 2013, dont à déduire un bénéfice 2013 présumé de 4'000 francs).
722.380.01	Amortissement pendant 5 ans au maximum de l'avance aux financements spéciaux (perte cumulée des exercices précédents) figurant au bilan (compte B180.03, Avance déchets entreprises) ; Cf. également le commentaire du compte 722.380.00, Attribution réserve entreprises.
722.390.04	Part des traitements de l'administration communale pour la gestion administrative (facturation, courrier, trafic des paiements, etc.), soit un forfait de 5 francs/client (et non pas de 25 francs/client comme le recommande le service des communes) ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).
722.390.33	Part des intérêts internes calculée sur le montant de l'avance au bilan, selon directives cantonales.
722.390.70	Imputation à charge des entreprises d'une part (6.15%) des frais de ramassage des déchets urbains (comptes 720.318.01, Ramassage, transport et 720.490.01, Imputation entreprises).
722.390.73	Imputation à charge des entreprises d'une part (6.15%) des frais de compostage (comptes 720.318.04, Compostage et 720.490.01, Imputation entreprises).
722.390.76	Imputation à charge des entreprises d'une part (6.15%) des frais de recyclage du verre (comptes 720.318.07, Verre et 720.490.01, Imputation entreprises).
722.390.77	Imputation à charge des entreprises d'une part (6.15%) des frais de récupération du vieux papier (comptes 720.318.08, Vieux papier et 720.490.01, Imputation entreprises).
722.434.00	Prévision de la recette provenant des taxes de base entreprises ; adaptation sur la base des comptes 2013 ; variation par rapport aux comptes 2012 expliquée par l'adaptation de la taxe de base (2012 : 11 francs/petite entreprise, 33 francs/HT/entreprise moyenne et 44 francs/HT/grande entreprise ; 2013 : 91.65 francs/petite entreprise, 274.85 francs/HT/entreprise moyenne et 366.45 francs/HT/grande entreprise).
722.434.01	Compte à supprimer car inutilisé depuis l'externalisation de la gestion des contrats des entreprises au poids.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
722	DECHETS ENTREPRISES				
722.318.00	VADEC incinération	0.00		83,000.00	65,000.00
722.380.00	Attribution réserve entreprises	18,500.00		0.00	0.00
722.380.01	Remboursement avance entreprises	4,000.00		4,000.00	6,953.00
722.390.04	Imputations internes trait. admin.	2,000.00		1,000.00	1,000.00
722.390.33	Imputations internes intérêts	500.00		500.00	500.00
722.390.70	Ramassage déchets urbains	7,500.00		73,000.00	101,512.05
722.390.702	Ramassage, EcoPoint	500.00		2,500.00	0.00
722.390.73	Compostage	8,000.00		9,000.00	11,396.75
722.390.76	Verre	500.00		500.00	769.30
722.390.77	Vieux papier	500.00		500.00	500.00
722.390.94	Intérêt imput. interne	0.00		0.00	1,000.00
722.434.00	Taxe de base entreprises		35,500.00	3,500.00-	3,672.17-
722.434.01	Taxe déchets entreprises			165,500.00-	120,636.00-
722.436.00	Rétrocession VADEC "au sac"		6,500.00	3,500.00-	5,171.00-
722.480.00	Attribution avance entreprises			1,500.00-	59,151.93-
	<b>Total DECHETS ENTREPRISES</b>	<b>42,000.00</b>	<b>42,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	Solde net				
	<b>Total TRAITEMENT DES DECHETS</b>	<b>552,000.00</b>	<b>451,500.00</b>	<b>161,500.00</b>	<b>135,765.25</b>
	Solde net		<b>100,500.00</b>		

740.314.00	Montant communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).
740.314.01	Montant communiqué par la commune de Cornaux.
740.434.00	Montant communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).
750	Aucun entretien des berges prévu en 2014.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>74</b>	<b>CIMETIERE</b>				
740	CIMETIERE				
740.314.00	Entretien cimetièrre St-Blaise	37,500.00		41,000.00	62,524.30
740.314.01	Entretien cimetièrre Cornaux	6,000.00		6,000.00	7,539.00
740.434.00	Recettes sur frais d'inhumation		1,000.00	500.00-	1,201.50-
	<b>Total CIMETIERE</b>	<b>43,500.00</b>	<b>1,000.00</b>	<b>46,500.00</b>	<b>68,861.80</b>
	<b>Solde net</b>		<b>42,500.00</b>		
	<b>Total CIMETIERE</b>	<b>43,500.00</b>	<b>1,000.00</b>	<b>46,500.00</b>	<b>68,861.80</b>
	<b>Solde net</b>		<b>42,500.00</b>		
<b>75</b>	<b>RIVES ET BERGES</b>				
750	RIVES ET BERGES				
750.314.00	Entretien	0.00		0.00	50,000.00
750.480.00	Prélèvement réserve		0.00	0.00	50,000.00-
	<b>Total RIVES ET BERGES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>Solde net</b>				
	<b>Total RIVES ET BERGES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>Solde net</b>				

790	Regroupement des charges et recettes des activités d'aménagement du territoire, effectuées au profit de la commune (p.ex. élaboration de plans, études sur les canalisations) ou des privés (p.ex. sanctions des plans) ; la refacturation a lieu par le compte 790.431.00, Aménagement du territoire, Recettes sanctions des plans.
790.300.00	Coût de fonctionnement de la commission d'urbanisme.
790.311.00	Hausse de cette prévision par l'acquisition d'un logiciel de gestion des projets de chantiers et le suivi des permis de construire (10'500 francs ; base Runtime) et divers (500 francs).
790.318.00	Prévision variable selon le nombre de dossiers de plans préavisés par le SAT ; refacturation aux privés quasi intégrale.
790.318.01	Prévision variable des frais de mise à jour de plans et de règlements ; aucune refacturation car activité concernant la commune.
790.318.40	Examen des dossiers par l'architecte-conseil (Service d'Urbanisme de la Ville de Neuchâtel - SUVN) ; refacturation aux privés quasi intégrale.
790.318.41	Prestations de l'ingénieur-conseil (RWB Neuchâtel SA et GEOgroupe SA pour le SIG) ; refacturation partielle aux privés.
790.318.42	Recours au service d'un cabinet d'avocats pour un litige ou une étude de droit ; en principe, aucune refacturation.
790.318.43	Activité du fontainier déployée au profit de privés (tarif en régie) ; refacturation totale aux privés.
790.331.00	Cf. le budget des amortissements (cahier 5, annexe 5).
790.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 5, annexe 8).
790.390.04	Part des traitements de l'administration communale pour l'activité d'aménagement du territoire (imputation du traitement net correspondant à 1.2 ETP réparti sur 2 collaborateurs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration) ; refacturation partielle.
790.431.00	Emoluments d'urbanisme et refacturations de frais pour les activités d'urbanisme au profit des privés, variables selon le nombre de dossiers.
791	Coûts de participation à la COMUL et au RUN, ainsi qu'aux projets liés.
791.361.00	Cotisations à l'association RUN (2.50 francs/habitant, couvrant les frais de l'équipe RUN), à la COMUL (70 cts/habitant, finançant les frais de fonctionnement de la COMUL) et alimentation du Fonds d'étude COMUL (30 cts/habitant, pour la mise en œuvre de projets spécifiques COMUL).
791.390.05	Imputation interne concernant la participation de La Tène à l'extension de la liaison Cortailod - Plateau de Boudry - Bevaix ; Cf. les commentaires des comptes 650.364.00, Trafic régional, Participation entreprises de transport et 650.490.05, Trafic régional, Imputations internes transport.



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>79</b>	<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>				
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
790.300.00	Commission d'urbanisme	3,000.00		2,000.00	3,494.90
790.310.00	Frais divers	2,000.00		2,000.00	4,514.55
790.311.00	Achats informatiques	11,000.00		0.00	0.00
790.318.00	Frais d'actes et de sanctions	25,000.00		25,000.00	28,160.00
790.318.01	Mise à jour plans, règlements	5,000.00		5,000.00	14,267.80
790.318.02	Téléphonie	1,000.00		0.00	257.85
790.318.40	Honoraires architecte-conseil	10,000.00		10,000.00	8,100.00
790.318.41	Honoraires ingénieur-conseil	10,000.00		10,000.00	67,675.90
790.318.42	Honoraires avocat-conseil	3,000.00		3,000.00	0.00
790.318.43	Honoraires fontainier	5,000.00		8,000.00	2,097.50
790.331.00	Amortissements	38,000.00		36,000.00	35,800.00
790.390.00	Imputations internes intérêts	2,500.00		1,000.00	1,517.80
790.390.04	Imputations internes traitements admin.	147,500.00		140,000.00	145,000.00
790.431.00	Recettes sanctions des plans		120,000.00	110,000.00-	75,547.70-
	<b>Total AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	<b>263,000.00</b>	<b>120,000.00</b>	<b>132,000.00</b>	<b>235,338.60</b>
	Solde net		143,000.00		
791	AGGLOMERATION				
791.361.00	Participations RUN, COMUL	17,000.00		17,000.00	17,007.60
791.390.05	Imputations internes transport	10,000.00		10,500.00	13,425.05
	<b>Total AGGLOMERATION</b>	<b>27,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>27,500.00</b>	<b>30,432.65</b>
	Solde net		27,000.00		
	<b>Total AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	<b>290,000.00</b>	<b>120,000.00</b>	<b>159,500.00</b>	<b>265,771.25</b>
	Solde net		170,000.00		



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
		-----	-----	-----	-----
	<b>TOTAL PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>3,872,500.00</b>	<b>3,559,500.00</b>	<b>367,500.00</b>	<b>470,398.30</b>
	<b>Solde net</b>	=====	=====	=====	=====

- 801.314.00 Entretien courant des drainages.
- 801.434.00 Contribution annuelle pour l'entretien des drainages (24 francs/ha), selon arrêté du Conseil général concernant les taxes et émoluments, du 19 mars 2009.
- 812 Selon budget forestier communiqué par l'ingénieur forestier d'arrondissement ; poste concernant essentiellement l'entretien des forêts communales de La Tène et de La Ramée ; budget 2014 déficitaire pour 34'000 francs (41'000 francs au budget 2013 et 40'940.95 francs aux comptes 2012).

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>8</b>	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>				
<b>80</b>	<b>AGRICULTURE</b>				
801	AMELIORATION DE L'EXPLOITATION				
801.314.00	Entretien ouvrages AF, drainages	7,000.00		7,000.00	12,921.50
801.434.00	Taxes drainage et chemins remaniements		7,000.00	7,000.00-	6,917.04-
801.480.00	Prélèvement réserve		0.00	0.00	6,004.46-
	<b>Total AMELIORATION DE L'EXPLOITATION</b>	<b>7,000.00</b>	<b>7,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	Solde net				
	<b>Total AGRICULTURE</b>	<b>7,000.00</b>	<b>7,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	Solde net				
<b>81</b>	<b>FORETS COMMUNALES</b>				
812	FORETS COMMUNALES				
812.313.00	Matériel d'exploitation	1,500.00		1,500.00	0.00
812.313.01	Plantations, reboisement	0.00		0.00	0.00
812.314.01	Entretien dévestiture	7,500.00		16,500.00	9,500.00
812.315.00	Entretien matériel	0.00		0.00	0.00
812.318.45	Frais débardage, façonnage	14,000.00		10,500.00	20,470.50
812.319.90	Divers	0.00		0.00	1,716.75-
812.351.00	Participation frais inspecteur forestier	0.00		0.00	1,324.40
812.352.00	Participation frais garde forestier	6,500.00		6,000.00	6,449.90
812.390.02	Imputations internes traitements voirie	20,000.00		17,000.00	17,436.95
812.435.00	Ventes bois de service		1,500.00	3,000.00-	3,515.20-
812.435.01	Ventes bois d'industrie		0.00	0.00	0.00

812.436.00	Compte incluant notamment l'indemnité du Groupe E SA pour le passage de lignes.
830.365.00	Cotisation (920 francs) et contribution (3 francs/habitant) annuelles à Tourisme Neuchâtelois.
830.365.01	Reversement à l'Etat des taxes de séjour perçues au camping (compte 830.406.00, Tourisme, Taxes de séjour).

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
812.435.02	Ventes bois de feu		5,500.00	2,500.00-	3,569.50-
812.435.03	Ventes diverses		500.00	500.00-	600.00-
812.436.00	Remboursements de tiers		500.00	500.00-	0.00
812.452.00	Fonds du bois et divers		0.00	0.00	1,106.35-
812.461.00	Subventions		4,000.00	4,000.00-	3,733.00-
	<b>Total FORETS COMMUNALES</b>	<b>49,500.00</b>	<b>12,000.00</b>	<b>41,000.00</b>	<b>40,940.95</b>
	<b>Solde net</b>		<b>37,500.00</b>		
	<b>Total FORETS COMMUNALES</b>	<b>49,500.00</b>	<b>12,000.00</b>	<b>41,000.00</b>	<b>40,940.95</b>
	<b>Solde net</b>		<b>37,500.00</b>		
<b>83</b>	<b>TOURISME</b>				
830	TOURISME				
830.310.00	Publications	2,000.00		2,500.00	1,530.90
830.365.00	Participation Tourisme Neuchâtelois	15,500.00		15,500.00	15,416.00
830.365.01	Ristourne taxes de séjour à Etat	22,000.00		23,000.00	21,217.50
830.406.00	Taxes de séjour		22,000.00	23,000.00-	21,116.95-
830.436.00	Remboursements de tiers et gérances		500.00	500.00-	150.00-
	<b>Total TOURISME</b>	<b>39,500.00</b>	<b>22,500.00</b>	<b>17,500.00</b>	<b>16,897.45</b>
	<b>Solde net</b>		<b>17,000.00</b>		
	<b>Total TOURISME</b>	<b>39,500.00</b>	<b>22,500.00</b>	<b>17,500.00</b>	<b>16,897.45</b>
	<b>Solde net</b>		<b>17,000.00</b>		

- 860.410.00 Redevance versée par Groupe E SA pour la vente d'électricité aux consommateurs finaux sur le territoire communal (redevance d'utilisation du sol communal) ; prévision 2014 tenant compte d'un remboursement annuel d'environ 24'500 francs, pendant 6 ans (2012 à 2017), suite à un trop-versé par Groupe E SA de 146'081.25 francs en 2010 ; le sort de cette recette reste incertain à terme.
- 861.410.00 Redevance versée par Viteos SA pour la vente de gaz de ville sur le territoire communal, soit 5% du chiffre d'affaires.



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
86	ELECTRICITE ET GAZ				
860	ELECTRICITE				
860.410.00	Ristourne Groupe E		670,000.00	665,000.00-	664,472.65-
	Total ELECTRICITE	0.00	670,000.00	665,000.00-	664,472.65-
	Solde net	670,000.00			
861	GAZ				
861.410.00	Ristourne Viteos		59,000.00	65,000.00-	58,458.00-
	Total GAZ	0.00	59,000.00	65,000.00-	58,458.00-
	Solde net	59,000.00			
	Total ELECTRICITE ET GAZ	0.00	729,000.00	730,000.00-	722,930.65-
	Solde net	729,000.00			
	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	96,000.00	770,500.00	671,500.00-	665,092.25-
	Solde net	674,500.00			
		=====	=====	=====	=====

900.330.00	Prévision variable et dépendant des actes de défaut de biens et des non-valeurs concernant l'impôt des personnes physiques (ci-après : PP).
900.330.01	Restitutions ponctuelles de l'impôt à la source prélevé sur certains contribuables rentrant temporairement dans leur pays d'origine ; restitutions basées sur des conventions bilatérales Confédération suisse - pays concerné (p.ex. avec les Etats-Unis), et visant à éviter de doubles impositions.
900.340.00	Impôt foncier acquitté par la commune sur ses immeubles de rendement sis dans d'autres communes neuchâteloises (Saint-Blaise - Comaux).
900.351.00	Versement à l'Etat d'une taxe de 30 francs/chien (estimation de 280 chiens) ; en relation avec le compte 900.406.00, Impôts, Taxes chiens ; estimation basée sur le cadre légal actuel ; une révision de la loi sur la police des chiens pourrait, en cas d'acceptation par le Grand Conseil, augmenter la part Etat de 30 à 60 francs/chien ; en contrepartie, les communes pourraient fixer la taxe communale maximale à 150 francs/chien.
900.351.01	Versement au DFS d'une indemnité pour gérer l'impôt (18.80 francs/PP pour env. 2'800 PP ; 18 francs/personne morale - PM - pour env. 250 PM).
900.400.00	Prévision basée sur la nouvelle clé de répartition entre l'Etat et les communes de la fiscalité des PP (123/77 en 2014 et 2015, puis 120/80 dès 2016), soit un coefficient fiscal de 52 + 7 points (situation SIPP à novembre 2013 et adaptation des tranches 2013) avec prise en considération des effets liés à la réforme 2012 de la fiscalité ; outre le barème et l'introduction des frais de garde, les tranches 2014 tiendront compte du rabais de 200 francs par enfant, ceci uniquement pour l'impôt cantonal ; cette réduction n'est cependant pas applicable pour l'impôt communal.
900.400.01	Commentaire en relation avec celui du compte 900.400.00, Impôts, Impôt revenu PP.
900.400.02	Commentaire en relation avec celui du compte 900.400.00, Impôts, Impôt revenu PP.
900.400.03	Prévision basée sur les comptes des années précédentes ; ce produit est le corollaire de la charge prévue dans le compte 900.330.00, Impôts, Remises et non-valeurs débiteurs ; prévision basée sur les comptes des années précédentes.
900.400.04	Commentaire en relation avec celui du compte 900.400.00, Impôts, Impôt revenu PP.
900.400.05	Prévision basée sur les comptes des années précédentes ; vu que la bascule de l'impôt des frontaliers est plus importante que celle des autres impôts, il est prévu de n'harmoniser la clé de répartition de cet impôt avec celle des autres impôts qu'à partir de 2016.
900.401.00	Prévision basée sur la nouvelle clé de répartition entre l'Etat et les communes de la fiscalité des PM (120/80) avec redistribution des parts communales IPM selon la clé suivante : 70% selon le siège de l'entreprise ou de l'établissement (comptes 900.401.00, Impôt bénéfice PM et 900.401.01, Impôt capital PM), 15% selon la population (4'843 laténiens pour 174'447 neuchâtelois au 31 décembre 2012, soit 2.78%) et 15% selon le nombre d'emplois recensés dans chaque commune (4'081 emplois laténiens pour 90'788 emplois neuchâtelois selon RFE 2008, soit 4.50% ; Cf. compte 900.462.00, Fonds de répartition PM).
900.401.01	Commentaire en relation avec celui du compte 900.401.00, Impôt bénéfice PM.
900.401.03	Prévision basée sur les comptes des années précédentes ; prévision difficilement chiffrable car dépendant d'événements exceptionnels.
900.402.00	L'impôt foncier est prélevé sur les immeubles de placement des personnes morales et sur ceux appartenant aux institutions de prévoyance ; le taux est de 1.5% de l'estimation cadastrale ; prévision en hausse sur la base des comptes 2013.
900.406.00	Prévision basée sur une taxe de 100 francs/chien ; commentaire en relation avec le compte 900.351.00, Impôts, Taxes chiens (part Etat).
900.462.00	Commentaire en relation avec celui du compte 900.401.00, Impôt bénéfice PM ; la prévision budgétaire 2014 inclut en sus un solde de 500'000 francs à provenir de l'ancien système provisoire de répartition.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>				
<b>90</b>	<b>IMPOTS</b>				
900	IMPÔTS				
900.329.00	Intérêts rémunérateurs SIPP et PM	10,000.00		10,000.00	8,657.39
900.330.00	Remises et non valeurs débiteurs	190,000.00		200,000.00	185,347.87
900.330.01	Impôt forfaitaire	5,000.00		10,000.00	799.25
900.330.02	Remises et non-valeurs ISIS	1,000.00		1,000.00	146.48
900.340.00	Impôt foncier	500.00		500.00	100.50
900.351.00	Taxes chiens (part Etat)	8,500.00		8,500.00	8,090.00
900.351.01	Bordereau unique	57,000.00		57,000.00	57,244.00
900.400.00	Impôt revenu PP		8,653,000.00	7,650,000.00-	7,971,065.30-
900.400.01	Impôt fortune PP		766,000.00	675,000.00-	634,892.85-
900.400.02	Impôt sur prestations en capital PP		184,000.00	150,000.00-	189,444.25-
900.400.03	Récupérations sur non-valeurs PP		75,000.00	75,000.00-	71,217.70-
900.400.04	Impôt à la source PP		277,000.00	250,000.00-	206,502.10-
900.400.05	Impôt frontaliers PP		299,000.00	220,000.00-	250,053.00-
900.400.06	Impôt sur gain en loterie		0.00	0.00	1,539.55-
900.401.00	Impôt bénéfice PM		1,500,000.00	2,750,000.00-	2,170,806.45-
900.401.01	Impôt capital PM		162,000.00	150,000.00-	1,106,192.25-
900.401.03	Récupérations PM		100,000.00	85,000.00-	108,058.20
900.402.00	Impôt foncier PM		400,000.00	350,000.00-	601,265.05-
900.406.00	Taxes chiens		28,000.00	28,000.00-	26,640.70-
900.406.01	Taxes manifestations		0.00	0.00	0.00
900.421.00	Surtaxes et intérêts de retard PM et PP		100,000.00	105,000.00-	100,962.90-
900.421.02	ISIS intérêts moratoires PM et PP		10,000.00	10,000.00-	537.67-
900.436.00	Impôt encaiss. divers		0.00	0.00	7,369.98-
900.441.90	Taxes diverses		1,000.00	1,000.00-	300.00-
900.462.00	Fonds de répartition PM		1,933,000.00	4,000,000.00-	3,862,816.00-
	Total IMPÔTS	272,000.00	14,488,000.00	16,212,000.00-	16,833,162.06-
	Solde net	14,216,000.00			

- 922.361.00 Données communiquées par le DFS ; diminution expliquée par la prise en compte des effets de la création de Milvignes et de Val-de-Ruz ; our rappel, en vertu de l'article 7 (modifié le 22 mars 2006) du règlement d'application de la loi sur la péréquation financière intercommunale, la péréquation horizontale estimée en 2014 est basée d'une part sur les indices des ressources fiscales et des charges structurelles 2012 et, d'autre part, sur les tableaux de bord des PP et PM édités à fin août 2013 pour l'indice des ressources fiscales 2013 et pour l'indice de charge fiscale 2013, ce dernier incluant notamment les modifications des coefficients d'impôt intervenues en 2013 dans les communes.
- 932.441.00 Prévision basée sur les comptes précédents.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
	<b>Total IMPOTS</b>	272,000.00	14,488,000.00	16,212,000.00-	16,833,162.06-
	<b>Solde net</b>	14,216,000.00			
<b>92</b>	<b>PEREQUATION FINANCIERE</b>				
922	PEREQUATION FINANCIERE				
922.361.00	Contribution	4,131,000.00		5,005,000.00	5,040,814.00
	<b>Total PEREQUATION FINANCIERE</b>	4,131,000.00	0.00	5,005,000.00	5,040,814.00
	<b>Solde net</b>		4,131,000.00		
	<b>Total PEREQUATION FINANCIERE</b>	4,131,000.00	0.00	5,005,000.00	5,040,814.00
	<b>Solde net</b>		4,131,000.00		
<b>93</b>	<b>QUOTES-PARTS AUX RECETTES</b>				
932	PARTS AUX REGALES & PATENTES				
932.441.00	Part aux patentes sur vente d'alcool		26,000.00	27,000.00-	26,247.65-
	<b>Total PARTS AUX REGALES &amp; PATENTES</b>	0.00	26,000.00	27,000.00-	26,247.65-
	<b>Solde net</b>	26,000.00			

933.441.00 Préviation basée sur les comptes précédents.

940.318.02 Frais ordinaires de gestion des comptes communaux et de courtage pour renouveler les emprunts arrivant à échéance.

940.322.xx Comptes 940.322.00 à 940.322.32 recensant la charge d'intérêts de l'addition des emprunts ; les amortissements des emprunts ont lieu par écritures au bilan.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
933	PARTS AUX EMOLUMENTS & DROITS CANTONAUX				
933.441.00	Part aux taxes sur appar. automatiques		1,500.00	1,500.00-	1,370.00-
		-----	-----	-----	-----
	Total PARTS AUX EMOLUMENTS & DROITS CANTONAUX	0.00	1,500.00	1,500.00-	1,370.00-
	Solde net	1,500.00			
		-----	-----	-----	-----
	Total QUOTES-PARTS AUX RECETTES	0.00	27,500.00	28,500.00-	27,617.65-
	Solde net	27,500.00			
		-----	-----	-----	-----
94	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES				
940	INTERÊTS				
940.318.02	Frais bancaires et sur titres	10,000.00		10,000.00	12,994.53
940.318.60	Commissions sur cartes crédits	500.00		500.00	338.40
940.321.00	Intérêts compte-courant	1,000.00		1,000.00	0.00
940.322.02	3,75% Kommunalkredit Wien 2002/2012	0.00		0.00	18,750.00
940.322.03	3,13% Kommunalkredit Wien 2002/2012	0.00		0.00	156,500.00
940.322.04	3,05% PostFinance 2003/2013	0.00		20,500.00	61,000.00
940.322.05	2,95% Vaudoise Vie 2003/2013	0.00		11,000.00	29,500.00
940.322.07	3,12% Kommunalkredit Wien 2004/2014	45,500.00		47,500.00	49,296.00
940.322.08	3,40% Kommunalkredit Wien 2004/2014	136,000.00		136,000.00	136,000.00
940.322.09	3,00% UBS - 90A 2004/2014	24,000.00		26,500.00	27,125.30
940.322.10	2,63% SUVA 2005/2015	18,500.00		21,000.00	23,670.00
940.322.11	2,95% SUVA 2006/2016	35,500.00		41,500.00	41,398.30
940.322.13	3,09% SUVA 2007/2017	62,000.00		62,000.00	70,794.90
940.322.14	3,00% Kommunalkredit Wien 2008/2018	171,500.00		171,500.00	172,086.55
940.322.23	2,90% UBS 2003	56,000.00		60,500.00	64,560.05
940.322.25	2,69% BCGE 2011/2021	62,000.00		62,000.00	61,870.00
940.322.26	2,46% BCGE 2011/2026	160,000.00		160,000.00	159,900.00

940.322.90	Intérêts d'emprunts à court terme conclus auprès de la BCN ou d'autres établissements bancaires ; prévision basée sur les besoins 2013-2014.
940.422.01	Produit du compte-courant principal BCN et d'un autre compte-courant Postfinance.
940.422.04	Remboursement par la Fondation Les Indiennes de l'intérêt sur les emprunts contractés à son profit.
940.422.05	Remboursement par l'EORÉN de l'intérêt sur les emprunts contractés pour les investissements au collège Billeter et (partiellement) à la CSUM, et participation au Vieux Collège, au collège de Wavre et au collège primaire de Marin.
940.490.00	Cf. le tableau Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 5, annexe 8).
942	Poste tenant compte du contrat de mandat avec la régie immobilière Jouval SA ; comptes de charges n'incluant que la part résiduelle du propriétaire (la commune de La Tène).
942.312.00	Forfait du propriétaire pour les charges de chauffage ; Cf. le commentaire général du poste 942, Immeubles du patrimoine financier.
942.312.01	Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942 et celui du compte 942.312.00.
942.312.02	Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942 et celui du compte 942.312.00.
942.312.03	Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942 et celui du compte 942.312.00.
942.312.04	Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942 et celui du compte 942.312.00.
942.314.00	Compte général pour l'entretien des immeubles du patrimoine financier, soit : A.-Bachelin 2, 4 et 6 (Marin), Louis-de-Meuron 8 (Marin), Grand'Rue 4 (Wavre) et les chalets de La Ramée (Marin) ; charges fixes (p.ex. ascenseur, extincteurs, etc.) et variables (réfection totale ou partielle d'appartements au gré des changements de locataires) et entretien courant.
942.314.08	Charges du propriétaire du CIS ; malgré un entretien régulier, certaines installations restent vétustes et imposent des interventions régulières ; si la chaudière à gaz a été remplacée en 2013, certains grands travaux restent à effectuer (p.ex. réfection de la distribution d'eau de chauffage, isolation du toit plat et diverses interventions en cuisine).
942.318.20	Primes d'assurances en lien avec le patrimoine financier.
942.318.40	Mandat ordinaire confié à la régie immobilière Jouval SA (3.75% HT du revenu locatif) dont à ajouter quelques travaux spéciaux (p.ex. organisation de la réfection de locaux et suivi des travaux).
942.330.00	Cf. le budget des amortissements (cahier 5, annexe 5) ; adaptation des amortissements selon recommandations du réviseur, soit suspension des amortissements pour les bâtiments dont le montant au bilan est inférieur à l'estimation cadastrale, et maintien des amortissements pour ceux présentant une situation inverse (Auguste-Bachelin 6).
942.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition
942.423.00	Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 5, annexe 8). Recettes brutes (hors charges) pour un kiosque, un salon de coiffure et un appartement de 5 pièces.



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
940.322.27	1,70% BCGE 2012/2022	54,500.00		54,500.00	43,217.80
940.322.28	1,17% SUVA 2012/2020	23,500.00		23,500.00	34,782.45
940.322.29	1,51% PostFinance 2012/2022	45,500.00		45,500.00	2,358.10
940.322.30	1,63% SUVA 2013/2023	49,000.00		22,000.00	0.00
940.322.31	1,34% PostFinance 2013/2021	27,000.00		10,500.00	0.00
940.322.32	1.70% Nouveaux emprunts	55,000.00		0.00	0.00
940.322.90	Emprunt à court terme, divers	10,000.00		10,000.00	4,472.25
940.422.01	Intérêts divers		5,000.00	10,000.00-	4,897.45-
940.422.02	Dividendes sur titres		1,000.00	1,000.00-	1,222.40-
940.422.03	Intérêts sur titres		4,500.00	4,000.00-	4,346.25-
940.422.04	Intérêts Fondation Les Indiennes		160,000.00	175,000.00-	178,770.80-
940.422.05	Intérêts EORÉN		223,500.00	256,000.00-	221,419.05-
940.490.00	Imputations internes intérêts		652,000.00	545,000.00-	757,091.85-
		-----	-----	-----	-----
	Total INTERÊTS	1,047,000.00	1,046,000.00	6,500.00	2,866.83
	Solde net		1,000.00		
942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER				
942.312.00	Bachelin 2, eau, énergie, combustible	1,000.00		1,000.00	961.80
942.312.01	Bachelin 4, eau, énergie, combustible	4,000.00		4,000.00	3,847.15
942.312.02	Bachelin 6, eau, énergie, combustible	4,000.00		4,000.00	3,847.15
942.312.03	Ls Meuron 8, eau, énergie, combustible	4,000.00		4,000.00	3,847.15
942.312.04	Grand'Rue 4, eau, énergie, combustible	2,500.00		2,500.00	2,404.35
942.314.00	Entretien général	85,000.00	0.00	90,000.00	84,666.90
942.314.08	Entretien CIS	45,000.00		45,000.00	64,822.35
942.318.20	Assurances	13,000.00		13,000.00	11,534.00
942.318.40	Honoraires gérance immobilière	16,000.00		16,000.00	17,101.00
942.330.00	Amortissements	25,000.00		0.00	42,400.00
942.390.00	Imputations internes intérêts	171,500.00		88,000.00	215,545.40
942.423.00	Loyers Bachelin 2		22,000.00	22,000.00-	22,194.60-

- 942.423.01 Recettes brutes (hors charges) pour un commerce, deux appartements de 4 pièces, trois appartements de 3.5 pièces, deux appartements de 2 pièces et les surfaces occupées par l'administration communale (note interne) ; à noter que 2 garages, actuellement affectés comme entrepôt pour l'administration et les concierges, seront remis sur le marché en 2014.
- 942.423.02 Recettes brutes (hors charges) pour un restaurant, deux appartements de 3 pièces et un appartement de 4 pièces.
- 942.423.03 Recettes brutes (hors charges) pour un local de gendarmerie (Police neuchâteloise) et un appartement de 3 pièces ; à noter que depuis 2009, un second appartement de 3 pièces est loué en l'état dans l'attente d'un crédit d'investissement.
- 942.423.04 Recettes brutes (hors charges) pour une maison.
- 942.423.07 Recettes brutes (hors charges) pour un chalet.
- 942.423.09 Recettes brutes (hors charges) pour un appartement (de fonction) de 3 pièces.
- 942.423.10 Recettes provenant notamment des surfaces agricoles de Thielle-Wavre.
- 942.423.11 Recettes brutes (hors charges) pour un centre sportif, incluant des courts de tennis intérieurs et extérieurs, un restaurant, une halle omnisports, des salles de squash et un mini golf.
- 942.423.30 Recettes provenant de divers droits de superficie.
- 943.427.00 Montant communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
942.423.01	Loyers Bachelin 4		170,000.00	170,000.00-	169,522.60-
942.423.02	Loyers Bachelin 6		63,500.00	62,000.00-	63,474.00-
942.423.03	Loyers Louis de Meuron 8		53,000.00	45,500.00-	43,798.00-
942.423.04	Loyers Charles Perrier 4		12,000.00	12,000.00-	12,156.00-
942.423.05	Loyers Grand'Rue 4		12,000.00	0.00	0.00
942.423.07	Loyers chalet Ramée		2,500.00	2,500.00-	1,688.00-
942.423.08	Loyers divers		6,000.00	5,500.00-	11,461.41-
942.423.09	Loyers Bachelin 14		9,000.00	9,000.00-	8,978.40-
942.423.10	Fermages et jardins		6,000.00	6,000.00-	5,825.32-
942.423.11	Loyers CIS		127,000.00	125,000.00-	126,936.00-
942.423.30	Redevances sur droits de superficie		106,000.00	106,000.00-	105,845.35-
			-----	-----	-----
	Total IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	371,000.00	589,000.00	298,000.00-	120,902.43-
	Solde net	218,000.00			
943	DOMAINES (PATRIMOINE ADMINISTRATIF)				
943.427.00	Location du Vigner		17,000.00	17,000.00-	16,618.95-
943.427.01	Taxes d'affichage et sur enseignes		5,000.00	5,000.00-	4,816.05-
			-----	-----	-----
	Total DOMAINES (PATRIMOINE ADMINISTRATIF)	0.00	22,000.00	22,000.00-	21,435.00-
	Solde net	22,000.00			
			-----	-----	-----
	Total GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES	1,418,000.00	1,657,000.00	313,500.00-	139,470.60-
	Solde net	239,000.00			

950.361.00    Compte inutilisé.

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>95</b>	<b>QUOTES-PARTS, AUTRES</b>				
950	QUOTES-PARTS, AUTRES				
950.361.00	Contribution extra. de solidarité Etat	0.00		0.00	386,565.00
	Total QUOTES-PARTS, AUTRES	0.00	0.00	0.00	386,565.00
	Solde net				
	<b>Total QUOTES-PARTS, AUTRES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>386,565.00</b>
	<b>Solde net</b>				
<b>99</b>	<b>POSTES NON VENTILABLES</b>				
990					
990.390.00	Résultat	0.00		0.00	0.00
990.490.00	Résultat (déficit)	0.00		0.00	177,786.16-
	Total	0.00	0.00	0.00	177,786.16-
	Solde net				
	<b>Total POSTES NON VENTILABLES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>177,786.16-</b>
	<b>Solde net</b>				



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
999	EXCEDENT DES CHARGES OU REVENUS				
	Total EXCEDENT DES CHARGES OU REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net				
	TOTAL FINANCES ET IMPOTS	5,821,000.00	16,172,500.00	11,549,000.00-	11,750,657.47-
	Solde net	10,351,500.00			
		=====	=====	=====	=====

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
0	<b>ADMINISTRATION</b>				
	Charges	3,587,500.00		1,887,500.00	1,994,777.51
	Revenus		2,094,500.00	455,500.00-	521,654.46-
	<b>Solde net</b>		<b>1,493,000.00</b>	<b>1,432,000.00</b>	<b>1,473,123.05</b>
1	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>				
	Charges	658,000.00		645,000.00	524,797.49
	Revenus		177,500.00	150,000.00-	234,265.20-
	<b>Solde net</b>		<b>480,500.00</b>	<b>495,000.00</b>	<b>290,532.29</b>
2	<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>				
	Charges	7,823,500.00		7,673,500.00	8,525,660.20
	Revenus		2,348,500.00	2,241,500.00-	3,460,639.57-
	<b>Solde net</b>		<b>5,475,000.00</b>	<b>5,432,000.00</b>	<b>5,065,020.63</b>
3	<b>CULTURE, LOISIRS, SPORTS</b>				
	Charges	1,905,500.00		1,758,500.00	1,750,310.23
	Revenus		1,008,500.00	829,000.00-	824,313.39-
	<b>Solde net</b>		<b>897,000.00</b>	<b>929,500.00</b>	<b>925,996.84</b>
4	<b>SANTE</b>				
	Charges	161,500.00		177,000.00	141,806.85
	Revenus		500.00	500.00-	469.35-
	<b>Solde net</b>		<b>161,000.00</b>	<b>176,500.00</b>	<b>141,337.50</b>



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
5	<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>				
	Charges	3,202,500.00		3,259,500.00	2,577,508.76
	Revenus		140,000.00	127,500.00-	142,405.15-
	<b>Solde net</b>		<b>3,062,500.00</b>	<b>3,132,000.00</b>	<b>2,435,103.61</b>
6	<b>TRAFIC</b>				
	Charges	2,063,000.00		2,049,000.00	2,090,169.20
	Revenus		528,500.00	472,000.00-	475,931.70-
	<b>Solde net</b>		<b>1,534,500.00</b>	<b>1,577,000.00</b>	<b>1,614,237.50</b>
7	<b>PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT</b>				
	Charges	3,872,500.00		4,162,000.00	4,261,422.06
	Revenus		3,559,500.00	3,794,500.00-	3,791,023.76-
	<b>Solde net</b>		<b>313,000.00</b>	<b>367,500.00</b>	<b>470,398.30</b>
8	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>				
	Charges	96,000.00		99,500.00	104,550.90
	Revenus		770,500.00	771,000.00-	769,643.15-
	<b>Solde net</b>	<b>674,500.00</b>		<b>671,500.00-</b>	<b>665,092.25-</b>
9	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>				
	Charges	5,821,000.00		6,557,000.00	7,131,570.21
	Revenus		16,172,500.00	18,106,000.00-	18,882,227.68-
	<b>Solde net</b>	<b>10,351,500.00</b>		<b>11,549,000.00-</b>	<b>11,750,657.47-</b>
		-----	-----	-----	-----
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>29,191,000.00</b>		<b>28,268,500.00</b>	<b>29,102,573.41</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>26,800,500.00</b>	<b>26,947,500.00-</b>	<b>29,102,573.41-</b>
		-----	-----	-----	-----
	<b>EXCEDENT DES CHARGES</b>		<b>2,390,500.00</b>	<b>1,321,000.00</b>	
	<b>EXCEDENT DES REVENUS</b>				
		-----	-----	-----	-----
		<b>29,191,000.00</b>	<b>29,191,000.00</b>	<b>28,268,500.00</b>	<b>29,102,573.41</b>



République et canton de Neuchâtel  
COMMUNE DE LA TENE

# **Cahier 3**

## **Récapitulation par nature**

Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
	Charges	Revenus		
TOTAL CHARGES	29,191,000.00		28,268,500.00	29,280,359.57
TOTAL REVENUS	-----	26,800,500.00	26,947,500.00-	29,102,573.41-
EXCEDENT DES CHARGES		2,390,500.00	1,321,000.00	177,786.16
EXCEDENT DES REVENUS	-----	-----	-----	-----
	29,191,000.00 =====	29,191,000.00 =====	28,268,500.00 =====	29,280,359.57 =====

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>N3</b>	<b>C H A R G E S</b>				
<b>N30</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
N300	Autorités, commissions et juges	186,000.00		186,000.00	196,717.00
N301	Personnel administratif et exploitation	2,208,500.00		2,169,000.00	2,278,027.70
N302	Personnel enseignant				2,262,236.05
N303	Assurances sociales	447,000.00		438,500.00	804,630.10
N304	Caisse de pensions et de prévoyance	2,048,000.00		379,500.00	846,967.90
N305	Assurance-maladie et accidents	47,500.00		46,000.00	83,095.70
N306	Prestations en nature	25,500.00		20,500.00	23,405.15
N307	Prestations aux retraités				
N308	Personnel temporaire				
N309	Autres charges de personnel	20,500.00		20,500.00	20,265.75
	<b>Total CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>4,983,000.00</b>		<b>3,260,000.00</b>	<b>6,515,345.35</b>
	<b>Solde net</b>		<b>4,983,000.00</b>		
<b>N31</b>	<b>BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES</b>				
N310	Fournit. de bureau, imprimés et matériel	167,000.00		146,000.00	208,120.05
N311	Mobilier, machines, véhicules	112,500.00		128,000.00	119,932.25
N312	Eau, énergie, combustibles	482,500.00		528,000.00	526,313.90
N313	Autres marchandises	179,500.00		189,000.00	123,358.75
N314	Prest. tiers pour l'entretien des imm.	764,500.00		797,500.00	984,951.05
N315	Prest. tiers pour l'entr. d'objets mob.	134,000.00		137,500.00	140,507.25
N316	Loyers, fermage, redevance d'utilisation	88,000.00		88,500.00	107,491.25
N317	Dédommagements	117,000.00		96,500.00	183,254.40
N318	Honoraires et prestations de service	931,500.00		1,162,000.00	1,101,994.56
N319	Frais divers	8,000.00		8,000.00	7,963.55
	<b>Total BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES</b>	<b>2,984,500.00</b>		<b>3,281,000.00</b>	<b>3,503,887.01</b>
	<b>Solde net</b>		<b>2,984,500.00</b>		

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>N32</b>	<b>INTERETS PASSIFS</b>				
N321	Dettes à court terme	1,000.00		1,000.00	
N322	Dettes à moyen et long termes	1,035,500.00		986,000.00	1,157,281.70
N329	Intérêts rénumératoires SIPP	10,000.00		10,000.00	8,657.39
	<b>Total INTERETS PASSIFS</b>	<b>1,046,500.00</b>		<b>997,000.00</b>	<b>1,165,939.09</b>
	<b>Solde net</b>		<b>1,046,500.00</b>		
<b>N33</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>				
N330	Patrimoine financier	223,000.00		215,000.00	232,397.96
N331	Patrimoine admin.-amortiss. légaux	1,261,000.00		1,217,000.00	1,240,649.00
N332	Patrimoine administratif-amortissements				
	<b>Total AMORTISSEMENTS</b>	<b>1,484,000.00</b>		<b>1,432,000.00</b>	<b>1,473,046.96</b>
	<b>Solde net</b>		<b>1,484,000.00</b>		
<b>N34</b>	<b>PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION</b>				
N340	Impôt foncier + communal	500.00		500.00	100.50
N341	Contributions à des communes				
	<b>Total PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION</b>	<b>500.00</b>		<b>500.00</b>	<b>100.50</b>
	<b>Solde net</b>		<b>500.00</b>		
<b>N35</b>	<b>DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECT. PUBLIQUES</b>				
N351	Cantons	142,500.00		143,000.00	142,576.10
N352	Communes	7,184,500.00		7,094,000.00	4,231,726.34
	<b>Total DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECT. PUBLIQUES</b>	<b>7,327,000.00</b>		<b>7,237,000.00</b>	<b>4,374,302.44</b>
	<b>Solde net</b>		<b>7,327,000.00</b>		

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>N36</b>	<b>SUBVENTIONS ACCORDEES</b>				
N360	Confédération				
N361	Cantons	6,278,500.00		7,017,500.00	7,266,791.35
N362	Communes				
N363	Propres établissements				5,487.00
N364	Sociétés d'économies mixtes	743,500.00		803,500.00	742,170.05
N365	Institutions privées	856,500.00		1,005,500.00	743,727.46
N366	Personnes physiques	13,500.00		13,000.00	16,091.45
N367	Etrangers				
	<b>Total SUBVENTIONS ACCORDEES</b>	<b>7,892,000.00</b>		<b>8,839,500.00</b>	<b>8,774,267.31</b>
	<b>Solde net</b>		<b>7,892,000.00</b>		
<b>N37</b>	<b>SUBVENTIONS REDISTRIBUEES</b>				
N371	Cantons	470,000.00		460,000.00	484,837.50
N372	Communes				
	<b>Total SUBVENTIONS REDISTRIBUEES</b>	<b>470,000.00</b>		<b>460,000.00</b>	<b>484,837.50</b>
	<b>Solde net</b>		<b>470,000.00</b>		
<b>N38</b>	<b>ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX</b>				
N380	Attributions aux financements spéciaux	344,500.00		226,500.00	106,798.91
	<b>Total ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX</b>	<b>344,500.00</b>		<b>226,500.00</b>	<b>106,798.91</b>
	<b>Solde net</b>		<b>344,500.00</b>		

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
N39	IMPUTATIONS INTERNES				
N390	Imputations internes	2,659,000.00		2,535,000.00	2,881,834.50
	<b>Total IMPUTATIONS INTERNES</b>	<b>2,659,000.00</b>		<b>2,535,000.00</b>	<b>2,881,834.50</b>
	<b>Solde net</b>		<b>2,659,000.00</b>		
	<b>TOTAL C H A R G E S</b>	<b>29,191,000.00</b>		<b>28,268,500.00</b>	<b>29,280,359.57</b>
	<b>Solde net</b>		<b>29,191,000.00</b>		
		=====	=====	=====	=====

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>N4</b>	<b>R E V E N U S</b>				
<b>N40</b>	<b>IMPOTS</b>				
N400	Impôts sur le revenu et la fortune		10,254,000.00	9,020,000.00-	9,324,714.75-
N401	Impôts sur le bénéfice et le capital		1,762,000.00	2,985,000.00-	3,168,940.50-
N402	Impôt foncier		400,000.00	350,000.00-	601,265.05-
N406	Impôts sur la propriété et la dépense		50,000.00	51,000.00-	47,757.65-
	<b>Total IMPOTS</b>		<b>12,466,000.00</b>	<b>12,406,000.00-</b>	<b>13,142,677.95-</b>
	<b>Solde net</b>	<b>12,466,000.00</b>			
<b>N41</b>	<b>PATENTES, CONCESSIONS</b>				
N410	Patentes, concessions		730,000.00	731,000.00-	723,840.65-
	<b>Total PATENTES, CONCESSIONS</b>		<b>730,000.00</b>	<b>731,000.00-</b>	<b>723,840.65-</b>
	<b>Solde net</b>	<b>730,000.00</b>			
<b>N42</b>	<b>REVENUS DES BIENS</b>				
N420	Banques				
N421	Créances		110,000.00	115,000.00-	101,500.57-
N422	Capit.patrim. financier (s.les imm.)		394,000.00	446,000.00-	410,655.95-
N423	Immeubles du patrimoine financier		589,000.00	565,500.00-	571,879.68-
N427	Immeubles du patrimoine administratif		1,213,000.00	1,010,000.00-	945,835.41-
	<b>Total REVENUS DES BIENS</b>		<b>2,306,000.00</b>	<b>2,136,500.00-</b>	<b>2,029,871.61-</b>
	<b>Solde net</b>	<b>2,306,000.00</b>			



No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>N43</b>	<b>CONTRIBUTIONS</b>				
N430	Contributions de remplacement				
N431	Emoluments administratifs		276,000.00	248,500.00-	182,719.20-
N433	Ecolages				
N434	Autres redev. d'util., prest. de serv.		1,602,500.00	1,650,000.00-	1,617,723.35-
N435	Ventes		762,500.00	767,000.00-	806,767.24-
N436	Dédommagement de tiers		475,500.00	433,500.00-	960,639.25-
N437	Amendes				
N439	Autres contributions		2,000.00	2,000.00-	
	<b>Total CONTRIBUTIONS</b>		<b>3,118,500.00</b>	<b>3,101,000.00-</b>	<b>3,567,849.04-</b>
	<b>Solde net</b>		<b>3,118,500.00</b>		
<b>N44</b>	<b>PARTS A DES RECETTES ET CONTRIBUTIONS</b>				
N440	Parts à des recettes fédérales				
N441	Parts à des recettes cantonales		103,500.00	89,500.00-	119,422.65-
	<b>Total PARTS A DES RECETTES ET CONTRIBUTIONS</b>		<b>103,500.00</b>	<b>89,500.00-</b>	<b>119,422.65-</b>
	<b>Solde net</b>		<b>103,500.00</b>		
<b>N45</b>	<b>DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIV. PUBLIQUES</b>				
N450	Confédération		1,000.00	3,000.00-	3,019.20-
N451	Cantons		1,167,500.00	1,143,500.00-	104,562.65-
N452	Communes				585,472.72-
	<b>Total DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIV. PUBLIQUES</b>		<b>1,168,500.00</b>	<b>1,146,500.00-</b>	<b>693,054.57-</b>
	<b>Solde net</b>		<b>1,168,500.00</b>		

No compte	Libellé	----- Budget 2014 -----		Budget 2013	Comptes 2012
		Charges	Revenus		
<b>N46</b>	<b>SUBVENTIONS ACQUISES</b>				
N460	Confédération				
N461	Cantons		4,000.00	4,000.00-	1,192,132.90-
N462	Communes		1,933,000.00	4,000,000.00-	3,862,816.00-
N464	Rétrocession		85,000.00	90,500.00-	87,737.00-
	<b>Total SUBVENTIONS ACQUISES</b>		<b>2,022,000.00</b>	<b>4,094,500.00-</b>	<b>5,142,685.90-</b>
	<b>Solde net</b>	<b>2,022,000.00</b>			
<b>N47</b>	<b>SUBVENTIONS A REDISTRIBUER</b>				
N474	Cantons		470,000.00	460,000.00-	484,837.50-
	<b>Total SUBVENTIONS A REDISTRIBUER</b>		<b>470,000.00</b>	<b>460,000.00-</b>	<b>484,837.50-</b>
	<b>Solde net</b>	<b>470,000.00</b>			
<b>N48</b>	<b>PRELEVEMENTS S/FINANCEMENTS SPECIAUX</b>				
N480	Prélèvements sur les financements spéc.		1,757,000.00	247,500.00-	316,499.04-
N481	Prélèvement à réserves libres				
	<b>Total PRELEVEMENTS S/FINANCEMENTS SPECIAUX</b>		<b>1,757,000.00</b>	<b>247,500.00-</b>	<b>316,499.04-</b>
	<b>Solde net</b>	<b>1,757,000.00</b>			
<b>N49</b>	<b>IMPUTATIONS INTERNES</b>				
N490	Imputations internes		2,659,000.00	2,535,000.00-	2,881,834.50-
	<b>Total IMPUTATIONS INTERNES</b>		<b>2,659,000.00</b>	<b>2,535,000.00-</b>	<b>2,881,834.50-</b>
	<b>Solde net</b>	<b>2,659,000.00</b>			
	<b>TOTAL R E V E N U S</b>		<b>26,800,500.00</b>	<b>26,947,500.00-</b>	<b>29,102,573.41-</b>
	<b>Solde net</b>	<b>26,800,500.00</b>			
		=====	=====	=====	=====



République et canton de Neuchâtel  
COMMUNE DE LA TENE

# **Cahier 4**

## **Prévisions des investissements**

## Prévisions des investissements 2014

Libellés	Statut	Montant	Dépenses	Recettes
<u>Administration</u>				
Installations techniques, VOIP, déploiement	crédit à voter	30'000	30'000	
<u>Bâtiments et collèges</u>				
Bâtiments scolaires, étude des besoins et avants-projets bât.	crédit à voter	50'000	50'000	
Collège et Espace-Perrier, assainissement chaudière	crédit à voter	250'000	250'000	
<u>Site de La Tène</u>				
NEMO, WIFI public, déploiement	crédit à voter	40'000	40'000	
Camping, étude amélioration des infrastructures	crédit à voter	25'000	25'000	
Camping, réfection desserte intérieure	crédit à voter	50'000	50'000	
<u>Routes communales</u>				
Rue de la Gare, assainissement et canalisations	crédit voté	8'635'000	3'000'000	
Route de Wavre, assainissement et nouvelle piste cyclable	crédit à voter	700'000	700'000	
Luminaires LED, rempl. points lumineux (mercure)	crédit à voter	220'000	220'000	
Rue des Sors, passerelle mobilité douce	crédit voté	(3'000'000)	2'500'000	
<u>Protection et aménagement de l'environnement</u>				
Eau, interconnexion réseaux	crédit voté	(1'420'000)	650'000	203'000
Eau, extension CENe, étude	crédit à voter	113'000	113'000	
Urbanisme, unification réglementation	crédit à voter	150'000	150'000	
Mobilité douce, mesures projet d'agglo., mobilité douce	crédit à voter	150'000	150'000	
<u>CIS, Sports et Loisirs Marin</u>				
CIS , étanchéité	crédit à voter	140'000	140'000	
		10'553'000	8'068'000	203'000

## Prévisions des investissements 2015 et années suivantes

Libellés	Statut	Montant	Dépenses	Recettes
<u>Bâtiments et collèges</u>				
Bâtiments scolaires, réalisation projets	crédit à voter	500'000	500'000	
Bachelin 4, remplacement ascenseur	crédit à voter	70'000	70'000	
Louis-de-Meuron 8, réfection appartement	crédit à voter	150'000	150'000	
<u>Prévoyance sociale</u>				
Bâtiment médico-social, étude	crédit à voter	150'000	150'000	
<u>Routes communales</u>				
Rue de la Gare, assainissement et canalisations	crédit voté	(8'635'000)	5'635'000	3'330'000
Rue des Sors, passerelle mobilité douce	crédit voté	(3'000'000)	500'000	1'450'000
Route Pré-du-Pont, giratoire et rehaussement carrefour	crédit à voter	500'000	500'000	
<u>Protection et aménagement de l'environnement</u>				
Eau, extension CENe, réalisation	crédit à voter	2'400'000	2'287'000	
		3'770'000	9'792'000	4'780'000



République et canton de Neuchâtel  
COMMUNE DE LA TENE

# Cahier 5

## Annexes

### Liste des annexes

- 1) Compte administratif
- 2) Compte de fonctionnement / classification par dicastère
- 3) Compte de fonctionnement / classification par nature
- 4) Compte de fonctionnement / classification par tâche
- 5) Amortissements
- 6) Evolution des impôts par genre
- 7) Evolution de la dette
- 8) Imputations internes des intérêts (940.490.00)
- 9) Tableau de répartition des énergies et eau
- 10) Site de La Tène
- 11) CIS Sports et Loisirs Marin

## **Compte administratif**

---

### **Compte de fonctionnement**

Ce compte enregistre l'ensemble des charges et des revenus courants. Les charges comprennent principalement les traitements du personnel communal, ainsi que l'enseignement, les participations à des financements intercommunaux et cantonaux. Les revenus proviennent pour la moitié du produit de l'impôt.

L'excédent de charges 2014 de 2.390 millions de francs correspond à une absence de couverture des charges de 8.19%, soit un déficit exagéré selon les Normes harmonisées de comptabilité publique. La dégradation par rapport au budget 2013 est essentiellement expliquée par une diminution de l'impôt des personnes morales (-3.240 millions de francs), laquelle est partiellement compensée par une baisse de la part à la péréquation financière intercommunale (-0.874 million de francs) ainsi que par la bascule d'impôt des personnes physiques (+1'234'000 francs).

### **Compte d'investissement**

Ce compte regroupe les dépenses et les recettes pour la construction ou l'amélioration des infrastructures publiques et l'acquisition d'équipements.

Les prévisions 2014 incluent des investissements pour un montant de 8.148 millions de francs (y compris 3 millions pour une première étape de l'assainissement de la rue de la Gare et 2.5 millions pour la construction d'une passerelle de mobilité douce). Les revenus sont estimés à 0.203 million de francs.

### **Financement**

Cette rubrique permet de comparer l'investissement net par rapport aux amortissements et au résultat du compte de fonctionnement.

Le budget 2014 présente une profonde insuffisance de financement de (8.969 millions de francs), ce qui signifie qu'il sera nécessaire d'emprunter pour couvrir les dépenses 2014 en cas de réalisation de tous les investissements prévus.

### **Variation de la fortune nette**

Ce chapitre comprend les opérations de clôture de l'exercice. Conformément à l'article 43 du règlement sur les finances et la comptabilité des communes, du 18 mai 1992 (RFC), l'excédent de charges du budget 2014 (2.390 millions de francs) sera à prélever à la fortune.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la fortune nette de la commune de La Tène s'élevait à 5.608 millions de francs. Selon les projections disponibles à l'heure de la rédaction du présent rapport, les comptes 2013 tendent vers un déficit de l'ordre de 2.5 à 3 millions de francs, correspondant à l'addition de la prévision budgétaire 2013 (1.321 million de francs) et du coût de constitution des réserves pour l'assainissement de prévoyance (1.54 million de francs).

## Compte administratif (en francs)

	B2014		B2013		C2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte de fonctionnement						
Total des charges (y.c. amort.)	29'191'000		28'668'500		29'280'359.57	
Total des revenus		26'800'500		26'902'500		29'102'573.41
Excédent de charges		2'390'500		1'766'000		177'786.16
Excédent de revenus						
Compte des investissements						
Total des dépenses	8'068'000		7'670'000		1'011'423.40	
Total des recettes		203'000		1'000'000		256.00
Investissements nets / augmentation		7'865'000		6'670'000		1'011'167.40
Financement						
Investissements nets / augm. ou dimin.	7'865'000		6'670'000		1'011'167.40	
Amortissements*		1'286'000		1'216'500		1'283'049.00
Compte de fonctionnement :						
- excédent de charges	2'390'500		1'766'000		177'786.16	
- excédent de revenus						
Excédent de financement					94'095.44	
Insuffisance de financement		8'969'500		7'219'500		
Variation de la fortune nette						
Excédent de financement						94'095.44
Insuffisance de financement	8'969'500		7'219'500			
Report au bilan / dépenses		8'068'000		7'670'000		1'011'423.40
Report au bilan / recettes	1'489'000		2'216'500		1'283'305.00	
Diminution de la fortune nette		2'390'500		1'766'000		177'786.16
Accroissement de la fortune nette						

\* Les amortissements du budget 2014 se composent de 1'261'000 francs pour le patrimoine administratif et de 25'000 francs pour le patrimoine financier



## Compte de fonctionnement

### Classification par dicastère

Les principales variations de la charge nette des différents dicastères entre les budgets 2014 et 2013 peuvent être résumées ainsi :

• Administration	+4.260%	/	+61'000 francs	Quasi stabilité des traitements et des charges sociales malgré la hausse des taux LPP ; maîtrise des biens, services et marchandises ; augmentation partiellement expliquée par la réception du Premier Citoyen du canton
• Sécurité publique	-2.929%	/	-14'500 francs	Stabilité du mandat de prestations avec la Police neuchâteloise et augmentation des recettes d'amendes (140) ; diminution de l'entretien des locaux (refacturation à l'OPC-LC, 160)
• Enseignement et formation	+0.792%	/	+43'000 francs	Quasi stabilité à manier avec prudence dans l'attente du premier bouclage comptable de l'EORÉN qui n'interviendra que prochainement
• Culture, sports, loisirs	-3.497%	/	-32'500 francs	Diminution des charges de bibliothèque-médiathèque ; augmentation du bénéfice du camping (hausse du tarif résident) ; stabilité de l'Espace Perrier ; hausse des tâches culturelles (309) et des parcs publics (330)
• Santé	-8.782%	/	-15'500 francs	Diminution des participations au SIS ambulance (490) et au service dentaire (460)
• Prévoyance sociale	-2.219%	/	-69'500 francs	Diminution de la projection de l'augmentation du coût de l'accueil de l'enfance (540) ; hausse de la part à l'action sociale (581)
• Trafic	-2.695%	/	-42'500 francs	Diminution de la participation aux entreprises de transport (650)
• Protection et amén. de l'env.	-14.830%	/	-54'500 francs	Variation essentiellement expliquée par le passage de deux à une tournée de ramassage hebdomadaire des déchets urbains et par l'externalisation des entreprises taxées au tonnage
• Economie publique*	-0.447%	/	-3'000 francs	Stabilité n'appelant aucun commentaire particulier
• Finances et impôts*	-10.369%	/	+1'197'500 francs	Diminution du produit de l'impôt provenant des personnes morales (900) ; bascule de l'impôt Etat-communes

\* Dicastère bénéficiaire (recettes supérieures aux charges)

**Compte de fonctionnement**  
classification par dicastère  
(en francs)

	B2014			B2013			Variations entre B2014 et B2013					
	Charges	Revenus	Charges nettes	Charges	Revenus	Charges nettes	Charges		Revenus		Charges nettes	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
Administration	3'587'500	2'094'500	1'493'000	1'887'500	455'500	1'432'000	+1'700'000	+90.066	+1'639'000	+359.824	+61'000	+4.260
Sécurité publique	658'000	177'500	480'500	645'000	150'000	495'000	+13'000	+2.016	+27'500	+18.333	-14'500	-2.929
Enseignement et formation	7'823'500	2'348'500	5'475'000	7'673'500	2'241'500	5'432'000	+150'000	+1.955	+107'000	+4.774	+43'000	+0.792
Culture, loisirs et sports	1'905'500	1'008'500	897'000	1'758'500	829'000	929'500	+147'000	+8.359	+179'500	+21.653	-32'500	-3.497
Santé	161'500	500	161'000	177'000	500	176'500	-15'500	-8.757	0	0	-15'500	-8.782
Prévoyance sociale	3'202'500	140'000	3'062'500	3'259'500	127'500	3'132'000	-57'000	-1.749	+12'500	+9.804	-69'500	-2.219
Trafic	2'063'000	528'500	1'534'500	2'049'000	472'000	1'577'000	+14'000	+0.683	+56'500	+11.970	-42'500	-2.695
Protection et aménag. envir.	3'872'500	3'559'500	313'000	4'162'000	3'794'500	367'500	-289'500	-6.956	-235'000	-6.193	-54'500	-14.830
Economie publique	96'000	770'500	-674'500	99'500	771'000	-671'500	-3'500	-3.518	-500	-0.065	-3'000	+0.447
Finances et impôts	5'821'000	16'172'500	-10'351'500	6'557'000	18'106'000	-11'549'000	-736'000	-11.225	-1'933'500	-10.679	+1'197'500	-10.369
<b>Total</b>	<b>29'191'000</b>	<b>26'800'500</b>		<b>28'268'500</b>	<b>26'947'500</b>		<b>922'500</b>		<b>-147'000</b>		<b>1'069'500</b>	

Excédent de charges

2'390'500

1'321'000

## Compte de fonctionnement

### Classification par nature

---

Cette classification présente l'évolution des charges et des revenus selon leur affectation.

Parmi les charges sous le contrôle direct du Conseil communal, celles des **autorités** et du **personnel** augmentent (+52.853% ou +1'723'000 francs), essentiellement en raison de la RFV (assainissement de prévoyance.ne, N304, dont un prélèvement aux réserves, N480).

Les **biens, services et marchandises** sont en diminution (-9.037% ou -296'500 francs), principalement l'achat de mobilier (302), l'entretien et la signalisation routière (620), l'acquisition de compteurs (700) ainsi que le ramassage des déchets urbains (720).

Suite aux récents investissements (p.ex. 351, camping) et la conclusion de nouveaux emprunts, le poids des **intérêts passifs** est en augmentation (+4.965% ou +49'500 francs), de même que les **amortissements** (+3.631% ou +52'000 francs), ce qui impacte par effet de bord les **imputations internes** (+4.892% ou -124'000 francs).

Les **subventions accordées** diminuent (-10.719% ou +947'500 francs), principalement la part à la péréquation financière intercommunale.

L'augmentation des **revenus des biens** (+7.934% ou +169'500 francs) provient très principalement de la hausse du tarif résident au camping.

Au plan des revenus, le produit global des **impôts** reste stable (+0.484% ou +60'000 francs), malgré les variations provoquées par la fin du mécanisme provisoire de répartition de l'impôt provenant des personnes morales, le passage à un nouveau régime et la bascule d'impôt des personnes physiques.

La péjoration des **subventions acquises** (-50.617% ou -2'072'500 francs) provient exclusivement de la suppression du fonds de répartition provisoire de l'impôt provenant des personnes morales (900.462.00).

L'augmentation des **prélèvements aux réserves** (+609.899% ou +1'509'500 francs) est expliquée par le prélèvement à la réserve RFV pour acquitter la part communale 2014 (Cf. **autorités et personnel**).

**Compte de fonctionnement**  
classification par nature  
(en francs)

	B2014		B2013		Variation entre 2014 et 2013			
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges		Revenus	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	%	Fr.	%
Autorités et personnel	4'983'000		3'260'000		+1'723'000	+52.853		
Biens, services et march.	2'984'500		3'281'000		-296'500	-9.037		
Intérêts passifs	1'046'500		997'000		+49'500	+4.965		
Amortissements	1'484'000		1'432'000		+52'000	+3.631		
Parts contrib. sans affect.	500		500		0	0.000		
Dédommag. aux collectivités	7'327'000		7'237'000		+90'000	+1.244		
Subventions accordées	7'892'000		8'839'500		-947'500	-10.719		
Subventions redistribuées	470'000		460'000		+10'000	+2.174		
Attributions financ. spéciaux	344'500		226'500		+118'000	+52.097		
Imputations internes	2'659'000		2'535'000		+124'000	+4.892		
Impôts		12'466'000		12'406'000			+60'000	+0.484
Patentes et concessions		730'000		731'000			-1'000	-0.137
Revenus des biens		2'306'000		2'136'500			+169'500	+7.934
Taxes et émoluments		3'118'500		3'101'000			+17'500	+0.564
Parts recettes cant. et féd.		103'500		89'500			+14'000	+15.642
Dédommag. de collectivités		1'168'500		1'146'500			+22'000	+1.919
Subventions acquises		2'022'000		4'094'500			-2'072'500	-50.617
Subventions redistribuées		470'000		460'000			+10'000	+2.174
Prélèvements aux réserves		1'757'000		247'500			+1'509'500	+609.899
Imputations internes		2'659'000		2'535'000			+124'000	+4.892
<b>Total</b>	<b>29'191'000</b>	<b>26'800'500</b>	<b>28'268'500</b>	<b>26'947'500</b>	<b>922'500</b>		<b>-147'000</b>	
<b>Excédent de charges</b>		<b>2'390'500</b>		<b>1'321'000</b>				

## Compte de fonctionnement

### Classification par tâche

---

L'analyse des comptes par tâche permet de comparer les coûts nets des secteurs. Ce tableau offre une comparaison plus fine que l'analyse par dicastère, laquelle regroupe plusieurs tâches. Par secteur, par rapport au budget 2013, les commentaires suivants sont apportés :

- D'une manière générale, à l'instar des exercices 2009 à 2013, le budget 2014 met en exergue la forte influence des facteurs extérieurs (modification du cadre légal de l'impôt, assainissement de prévoyance.ne, variation de la part à la péréquation financière intercommunale, coûts des syndicats intercommunaux, variations des charges partagées avec l'Etat telle l'aide sociale) sur le ménage communal et sur lesquels le Conseil communal n'a aucune emprise.
- Légère hausse de l'**administration** (020) suite à l'octroi d'un échelon sur les traitements, l'augmentation des primes LPP prévoyance.ne et à la variation des réceptions et manifestations (012). La **police** (113) est en diminution essentiellement par le produit des amendes.

La stabilité des **écoles**, qui sont regroupées sous le compte 201 (Ecole obligatoire, cycles 1-3) est à prendre avec prudence dans l'attente du premier bouclage comptable de l'EORÉN qui n'interviendra que dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2014.

L'augmentation du chiffre d'affaires du **site de La Tène** (351/352) provient du nouveau tarif des résidents ; il convient de ne pas oublier que le résultat du camping de passage est tributaire des conditions météorologiques.

La révision à la baisse de la projection des coûts des **structures d'accueil** (540) suite à la mise en œuvre de la nouvelle législation explique la variation à la baisse de cette charge, alors que la hausse de celle de l'**action sociale** (58) est à appréhender sous l'angle des transferts de charges Confédération-cantons-communes suite à la révision de la LACI.

Les variations des postes autofinancés des **déchets urbains** (720) et des **autres déchets** (722), est expliquée par la réduction (de deux à une) des tournées de ramassage hebdomadaire des déchets urbains et par l'externalisation des entreprises taxées au tonnage.

Les produits provenant de l'**électricité** et du **gaz** (86) restent stables.

Le poids de l'**intérêt de la dette** augmente suite à la conclusion de nouveaux emprunts (940.3) alors que les **loyers nets** poursuivent leur progression (942/943).

- La participation à la **péréquation financière intercommunale** (922) diminue tandis que la hausse du produit de l'**impôt provenant des personnes physiques** (900.400.xx) provient de la bascule Canton-communes.

# Compte de fonctionnement

classification par tâche  
(en francs)

		B2014	B2013			B2014	B2013
				Report	8'506'500	8'465'000	
011	Conseil général	22'000	26'500	540	Structures d'accueil	600'000	798'500
012	Conseil communal	213'500	186'500	541	Instit. mineurs handicapés	65'000	65'000
020	Administration	1'257'500	1'219'000	58	Action sociale	2'397'500	2'268'500
029	Administration générale	0	0	620	Routes communales	898'500	890'500
101	Contrôle des habitants	24'500	20'500	621	Parkings	-102'000	-111'000
113	Police	78'000	96'000	65	Entreprises de transport	738'000	797'500
140	Police du feu	81'500	84'500	700	Eau*	(-86'000)	(-3'500)
140.352	Premiers secours Ntel	228'000	221'000	710	Epuration*	(+162'000)	(+242'500)
160	Protection civile	68'500	73'000	711	Eaux claires	(+329'000)	(+383'500)
201	Ecole obligatoire cycles 1-3	5'462'000	5'419'500	720	Déchets urbains	100'500	161'500
212	CSUM	(659'500)	(589'000)	722	Autres déchets*	(-4'000)	(-4'000)
215	Service de conciergerie	(489'000)	(481'000)	74/75	Cimetière	42'500	46'500
214/231	Ecoles supérieures	13'000	12'500	790	Aménag. du territoire	143'000	132'000
300	Bibliothèque-médiathèque	103'000	111'000	791	Agglomération	27'000	27'500
302	Théâtre régional	124'500	124'500	80/81	Agriculture, forêt	37'500	41'000
303	Espace Perrier	176'000	183'000	83	Tourisme	17'000	17'500
309	Autres subv. culture	86'500	54'000	86	Electricité & gaz	-729'000	-730'000
330	Parcs publ. et jeux	214'000	187'500	900.400.00/06	Impôts PP	-10'254'000	-9'020'000
340	Sports	147'000	133'500	900.401/2/462	Impôts PM	-4'095'000	-7'335'000
343	Ports*	(+5'000)	(-5'500)	autres 90	Divers impôts & taxes	133'000	143'000
350	Espace Troglo	202'000	187'000	922	Péréquation	4'131'000	5'005'000
351/352	Site de La Tène	-174'500	-62'000	930/932/933	Autres parts aux taxes	-27'500	-28'500
390	Chapelle	18'500	11'000	940.3	Intérêt de la dette	(1'035'500)	(986'000)
44/46	Santé	23'000	32'500	940.4	Autres intérêts	1'000	6'500
49	Ambulance	138'000	144'000	942/943	Loyers nets	-240'000	-320'000
				950	Quotes-parts, autres	0	0
<b>A reporter</b>		<b>8'506'500</b>	<b>8'465'000</b>	<b>Excédent de charges</b>		<b>2'390'500</b>	<b>1'321'000</b>

\* Le montant indique le prélèvement (+) ou l'attribution (-) à la réserve.

# AMORTISSEMENTS

Annexe 5a

Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Taux %	Montant de base	Solde au 31.12.2013	Investissement		Amortiss. 2014	Solde au 31.12.2014	
						Dépenses	Revenus			
<b>ADMINISTRATION</b>										
<b>Total</b>						<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>SECURITE PUBLIQUE</b>										
<b>Total</b>						<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>										
<b>Ecoles HarmoS 1</b>										
200.331.00	143.20.00	Vieux Collège, mobilier	10.00		2'715.60			2'715.60	0.00	
200.331.00	143.20.02	Vieux Collège, rép. horloge et cloches	10.00	15'000.00	6'270.15			1'500.00	4'770.15	
						<b>8'985.75</b>	<b>0.00</b>	<b>4'215.60</b>	<b>4'770.15</b>	
<b>Ecoles HarmoS 2</b>										
210.331.00	143.30.02	Salle de gymnastique, réfection	10.00	65'000.00	45'530.15			4'000.00		
210.331.00	143.40.00	Collège Wavre, rénovation	2.00		300'000.00			6'500.00	39'030.15	
210.331.00	143.40.01	Collège Wavre, extension	4.00		394'534.05			18'000.00	282'000.00	
						<b>740'064.20</b>	<b>0.00</b>	<b>52'800.00</b>	<b>687'264.20</b>	
<b>Ecoles HarmoS 3</b>										
211.331.00	143.50.01	ESRN, agenc. de cuisine	10.00	96'000.00	22'836.95			53'000.00		
211.331.00	143.50.02	ESRN, réf. toiture, façade	10.00	103'000.00	31'587.20			9'600.00	13'236.95	
211.331.00	143.50.03	ESRN, fenêtres et portes	10.00	86'000.00	31'241.00			10'300.00	21'287.20	
211.331.00	143.50.05	ESRN, divers travaux	10.00	67'000.00	60'300.00			8'600.00	22'641.00	
						<b>145'965.15</b>	<b>0.00</b>	<b>6'700.00</b>	<b>53'600.00</b>	
<b>Bâtiment CSUM</b>										
212.331.00	143.60.00	CSUM, construction	2.00	11'981'000.00	8'700'753.60			35'000.00		
212.330.00	143.60.03	CSUM, réfection salle de gym.	10.00	114'000.00	76'522.55			239'600.00	8'461'153.60	
212.331.00	146.00.01	CSUM, mobilier classes	10.00	250'000.00	29'987.05			11'400.00	65'122.55	
						<b>8'807'263.20</b>	<b>0.00</b>	<b>25'000.00</b>	<b>4'987.05</b>	
						<b>8'807'263.20</b>	<b>0.00</b>	<b>276'000.00</b>	<b>8'531'263.20</b>	
<b>Total</b>						<b>9'702'278.30</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>368'215.60</b>	<b>9'334'062.70</b>
<b>CULTURE, LOISIRS, SPORTS</b>										
<b>Espace Perrier</b>										
303.331.00	143.65.00	EP, rénovation & amélioration	10.00	85'000.00	53'825.85			9'800.00	44'025.85	
						<b>53'825.85</b>	<b>0.00</b>	<b>9'800.00</b>	<b>44'025.85</b>	
<b>Parcs publics et places de jeux</b>										
330.331.00	141.30.05	HobbyLand, réfection sol	20.00	17'000.00	8'121.90			10'000.00		
330.331.00	141.30.06	Place du village, aménagement	2.50	136'000.00	108'969.60			3'500.00	4'621.90	
330.331.00	141.30.07	Place du village, construction	5.00	100'000.00	73'724.95			3'400.00	105'569.60	
						<b>190'816.45</b>	<b>0.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>68'724.95</b>	
						<b>190'816.45</b>	<b>0.00</b>	<b>11'900.00</b>	<b>178'916.45</b>	
<b>Sports</b>										
340.331.00	141.30.19	Parcours Vita, construction	10.00	35'000.00	21'110.75			3'500.00	17'610.75	
340.331.00	141.30.21	Skatepark	10.00	19'824.00	15'824.00			2'000.00	13'824.00	
						<b>36'934.75</b>	<b>0.00</b>	<b>5'500.00</b>	<b>31'434.75</b>	
						<b>36'934.75</b>	<b>0.00</b>	<b>5'500.00</b>	<b>31'434.75</b>	

## AMORTISSEMENTS

Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Taux %	Montant de base	Solde au 31.12.2013	Investissement		Amortiss. 2014	Solde au 31.12.2014
						Dépenses	Revenus		
<b>Camping</b>									
351.331.00	141.40.02	Camping passage, aménagement	3.00	595'000.00	450'895.25			17'900.00	432'995.25
351.331.00	141.40.05	Camping, étude bâtiment sanitaire	20.00	23'205.00	32'327.00			4'600.00	27'727.00
351.331.00	143.70.01	Camping, bâtiment sanitaire	4.20	1'972'500.00	1'889'500.00			83'000.00	1'806'500.00
					2'372'722.25	0.00	0.00	105'500.00	2'267'222.25
								105'500.00	
<b>Culte</b>									
390.331.00	143.90.00	Temple Comaux	2.00		40'600.00			1'600.00	39'000.00
					40'600.00	0.00	0.00	1'600.00	39'000.00
								1'500.00	
		<b>Total</b>			<b>2'694'899.30</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>134'300.00</b>	<b>2'560'599.30</b>
<b>SANTE</b>									
		<b>Total</b>			<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Structure d'accueil de l'enfance</b>									
540.331.00	143.60.04	Structure d'accueil, étude	10.00	43'122.45	34'622.45			4'000.00	30'622.45
					34'622.45	0.00	0.00	4'000.00	30'622.45
								4'000.00	
		<b>Total</b>			<b>34'622.45</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>4'000.00</b>	<b>30'622.45</b>
<b>TRAFIC</b>									
<b>Routes communales</b>									
620.331.00	141.30.00	Grand'Rue, aménagement	2.50		218'387.15			7'700.00	210'687.15
620.331.00	141.30.01	Carrefour Bellevue - Fleur-de-Lys	2.50	160'000.00	87'254.30			4'000.00	83'254.30
620.331.00	141.30.08	Rte Gare Tène, nouvelle Rte s/Crêt	2.50	5'170'000.00	1'619'199.15			129'200.00	1'489'999.15
620.331.00	141.30.10	Cité Robinson, bande cyclable	2.50	80'000.00	40'485.00			2'000.00	38'485.00
620.331.00	141.30.11	Cession Fondation de Préfargier	10.00	34'170.00	23'970.00			3'400.00	20'570.00
620.331.00	141.30.12	Eclairage public	10.00	54'000.00	41'862.30			5'900.00	35'962.30
620.331.00	141.30.16	Rue des Indiennes, modération trafic	2.50	300'000.00	179'861.60			7'500.00	172'361.60
620.331.00	141.30.18	Gare, étude assainissement*	10.00	110'000.00	85'297.25	13'702.75		11'000.00	88'000.00
620.331.00	141.30.18	Gare, assainissement, réaménagement*	3.00	3'814'700.00	0.00	1'600'000.00		0.00	1'600'000.00
620.331.00	141.30.23	Passerelle mobilité douce, étude	10.00	65'000.00	75'424.20			6'500.00	68'924.20
620.331.00	141.30.23	Passerelle mobilité douce, construction*	3.70	3'390'000.00	0.00	3'000'000.00		0.00	3'000'000.00
620.331.00	146.50.07	Véhicules, achat	15.00	199'000.00	199'000.00			30'000.00	169'000.00
					2'570'740.95	4'613'702.75	0.00	207'200.00	6'977'243.70
								207'500.00	
<b>Parkings</b>									
621.331.00	141.50.00	Horodateurs, extention parcage payant	10.00	32'000.00	28'800.00	3'200.00		3'200.00	28'800.00
					28'800.00	3'200.00	0.00	3'200.00	28'800.00
								3'000.00	
		<b>Total</b>			<b>2'599'540.95</b>	<b>4'616'902.75</b>	<b>0.00</b>	<b>210'400.00</b>	<b>7'006'043.70</b>
<b>PROTECTION ET AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT</b>									
<b>Eau potable</b>									
700.331.00	141.00.00	Les indiennes	2.50	418'358.55	213'658.55			10'700.00	202'958.55
700.331.00	141.00.02	Ch. du Crêt, conduite eau	2.50	630'000.00	87'913.21			15'700.00	72'213.21
700.331.00	141.00.04	Camping, eau chalets, ile	5.00	120'000.00	123'345.05			6'000.00	117'345.05
700.331.00	141.00.05	La Tène, adduction eau camping	2.50	200'000.00	128'444.75			5'000.00	123'444.75
700.331.00	141.00.06	Les Essertons, conduite eau	5.00	240'000.00	137'077.10			12'000.00	125'077.10
700.331.00	141.00.07	Rues Prairie et Verger-des-fontaines	2.50	445'000.00	399'003.45			11'100.00	387'903.45
700.331.00	141.00.08	Foinreuse, conduite eau	2.50	310'000.00	273'596.95			7'800.00	265'796.95
700.331.00	141.00.09	Tertres, Couviers, Curtils	2.50	550'000.00	158'476.40			13'700.00	144'776.40
700.331.00	141.00.10	Remplacement compteurs d'eau	10.00	310'000.00	0.00			0.00	0.00

\* Montants estimés en raison des travaux d'investissement en cours



# AMORTISSEMENTS

Annexe 5c

Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Taux %	Montant de base	Solde au 31.12.2013	Investissement		Amortiss. 2014	Solde au 31.12.2014	
						Dépenses	Revenus			
700.331.00	141.00.12	La Prévôté, mise en conformité, étude	4.50	610'000.00	343'865.00			27'500.00	316'365.00	
700.331.00	141.00.13	Ls-de-Meuron, eaux potable	2.50	174'000.00	91'244.40			4'300.00	86'944.40	
700.331.00	141.00.14	Ch. du Devens, eau viabilisation	5.00	37'000.00	9'285.30			1'900.00	7'385.30	
700.331.00	141.00.15	Plan directeur eau potable PDDE	10.00	40'000.00	29'508.55			4'000.00	25'508.55	
700.331.00	141.00.16	Le Vigner, assain. station de pompage	5.00	190'000.00	78'187.30			9'500.00	68'687.30	
700.331.00	141.00.17	Grand'Rue, conduite	5.00		52'990.00			6'700.00	46'290.00	
700.331.00	141.00.18	Boudage eau	5.00		51'116.00			5'000.00	46'116.00	
700.331.00	141.00.19	Montmirail, remplacement conduite	5.00		19'755.20			700.00	19'055.20	
700.331.00	141.00.20	Achat réseau d'eau	5.00		266'189.30			23'400.00	242'789.30	
700.331.00	141.00.22	Eau, étude interconnexion	10.00	160'000.00	160'000.00			16'000.00	144'000.00	
700.331.00	141.00.22	Eau, réalisation interconnexion	1.25	1'420'000.00	1'420'000.00			18'500.00	1'401'500.00	
700.331.00	141.30.18	Gare, réseau d'eau de boisson*	5.00	395'500.00	0.00	165'000.00		0.00	165'000.00	
					<b>4'043'656.51</b>		<b>165'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>199'500.00</b>	<b>4'009'156.51</b>
<b>Eaux usées</b>								<b>199'500.00</b>		
710.331.00	141.10.00	Canaux égouts, compte général	2.50		406'704.50			27'900.00	378'804.50	
710.331.00	141.10.01	Collecteur de Préfargier	5.00	152'000.00	6'642.30			5'600.00	1'042.30	
710.331.00	141.10.02	Les Pasquiers, collectif eaux usées	2.50	163'000.00	68'861.75			4'100.00	64'761.75	
710.331.00	141.10.03	Le Fournier, séparatif	2.50	160'000.00	112'407.15			3'900.00	108'507.15	
710.331.00	141.10.04	Station de relevage STAP	10.00	118'000.00	15'224.80			11'800.00	3'424.80	
710.331.00	141.10.05	Le Pré-aux-Andins, séparatif	2.50	1'129'000.00	461'626.39			28'200.00	433'426.39	
710.331.00	141.10.06	La Tène, station pompage STAP	3.50	557'000.00	353'657.85			19'500.00	334'157.85	
710.331.00	141.10.07	Ls-de-Meuron, eaux usées	2.50	156'600.00	75'672.20			4'000.00	71'672.20	
710.331.00	141.10.08	Le Crêt, aménagement	2.50	50'000.00	44'130.03			1'300.00	42'830.03	
710.331.00	141.10.10	La Tène, assainissement canaux	2.50	400'000.00	71'018.65			10'000.00	61'018.65	
					<b>1'615'945.62</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>116'300.00</b>	<b>1'499'645.62</b>
<b>Eaux claires</b>								<b>116'300.00</b>		
711.331.00	141.20.00	Le Mouson, collecteur interc. eaux claires	2.50	429'710.35	58'000.00			2'000.00	56'000.00	
711.331.00	141.20.01	Bois d'Epagnier, canal. eaux claires	5.00	170'000.00	39'755.30			6'100.00	33'655.30	
711.331.00	141.20.02	Les Sors, canal. eaux claires	5.00	170'000.00	16'223.55			5'000.00	11'223.55	
711.331.00	141.20.03	Les indiennes, séparatif	2.50	500'000.00	494'604.70			17'600.00	477'004.70	
711.331.00	141.20.04	Tertres, Couviers, Ouches, séparatif	2.50	2'150'000.00	673'863.20			53'700.00	620'163.20	
711.331.00	141.20.05	Les Sors, séparatif - amont	2.50	296'000.00	130'248.75			7'400.00	122'848.75	
711.331.00	141.20.06	Ls-de-Meuron, eaux claires	2.50	539'400.00	198'665.85			13'500.00	185'165.85	
711.331.00	141.20.07	Ch. du Devens, eau claires viabilisation	2.50	78'000.00	8'911.35			2'000.00	6'911.35	
711.331.00	141.20.08	Séparatif, eaux claires	2.50		691'586.87			23'000.00	668'586.87	
711.331.00	141.20.09	Réseau, eaux claires	2.50		21'650.00			8'600.00	13'050.00	
711.331.00	141.20.10	Séparatif, 1er étape	2.50		1'190'603.03			38'700.00	1'151'903.03	
711.331.00	141.20.11	Chenevier, séparatif	2.50	500'000.00	460'736.15			12'500.00	448'236.15	
711.331.00	141.30.18	Gare, réseaux des eaux EU et claires*	2.50	1'096'700.00	0.00	820'000.00		0.00	820'000.00	
					<b>3'984'848.75</b>		<b>820'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>190'100.00</b>	<b>4'614'748.75</b>
								<b>190'000.00</b>		

\* Montants estimés en raison des travaux d'investissement en cours

## AMORTISSEMENTS

Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Taux %	Montant de base	Solde au 31.12.2013	Investissement		Amortiss. 2014	Solde au 31.12 2014
						Dépenses	Revenus		
<b>Aménagement du territoire</b>									
790.331.00	141.10.09	Etude PGEE, ME + TW	10.00	270'000.00	87'461.60			18'000.00	69'461.60
790.331.00	141.30.20	SIG	15.00	72'000.00	34'359.55			10'800.00	23'559.55
790.331.00	141.81	Etude coordonnée TEDA	10.00	70'000.00	55'126.75			7'000.00	48'126.75
790.331.00	141.81.01	Derrière Chez-Menod, étude	10.00	24'120.40	38'070.20			2'400.00	35'670.20
					<b>215'018.10</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>38'200.00</b>	<b>176'818.10</b>
		<b>Total</b>			<b>9'859'468.98</b>	<b>985'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>544'100.00</b>	<b>10'300'368.98</b>
<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>									
		<b>Total</b>			<b>0.00</b>			<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>FINANCES ET IMPÔTS</b>									
<b>Immeubles du patrimoine financier</b>									
942.330.00	123.03.00	A.-Bachelin 6	10.00	944'225.00	929'792.10			24'700	905'092.10
942.330.00	123.04.00	Ls-de-Meuron 8	2.00	559'395.50	523'547.00			0	523'547.00
942.330.00	123.06.00	CIS Sports et Loisirs Marin	2.00	1'800'000.00	1'718'733.70			0	1'718'733.70
942.330.00	123.06.00	CIS, remplacement chaudière	7.50	85'000.00	78'500.00			0	78'500.00
					<b>3'250'572.80</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>24'700.00</b>	<b>3'147'372.80</b>
		<b>Total</b>			<b>3'250'572.80</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>25'000.00</b>	<b>3'147'372.80</b>
		<b>Total</b>			<b>28'141'382.78</b>	<b>5'601'902.75</b>	<b>0.00</b>	<b>1'285'715.60</b>	<b>32'379'069.93</b>
<b>RECAPITULATION</b>									
		<b>Total</b>			<b>28'141'382.78</b>	<b>5'601'902.75</b>	<b>0.00</b>	<b>1'286'000.00</b>	<b>32'379'069.93</b>

## Evolution des impôts par genre (en francs)

Annexe 6

Genre	B2014	B2013	C2012	C2011
Impôt revenu PP	8'653'000	7'650'000	7'981'065	7'820'348
Impôt fortune PP	766'000	675'000	634'893	670'472
Prestations en capital PP	184'000	150'000	189'444	140'463
Récupérations PP	75'000	75'000	71'218	58'172
Impôt à la source PP	277'000	250'000	206'502	231'166
Impôt frontaliers PP	299'000	220'000	250'053	216'460
Impôt sur gains de loterie			1'540	20'773
Impôt bénéfice PM	1'500'000	2'750'000	2'170'806	2'689'989
Impôt capital PM	162'000	150'000	1'106'192	198'478
Récupérations PM	100'000	85'000	-108'058	82'936
Impôt foncier PM	400'000	350'000	601'265	264'585
Fonds répartition PM	1'933'000	4'000'000	3'862'816	3'996'177
	14'349'000	16'355'000	16'967'736	16'390'019

  

Regroupement	B2014	B2013	C2012	C2011
Impôts PP	10'254'000	9'020'000	9'334'715	9'157'854
Impôts PM	4'095'000	7'335'000	7'633'022	7'232'166
	14'349'000	16'355'000	16'967'736	16'390'019

## Evolution de la dette

(en milliers de francs)

B221.	Libellés	Taux	Dettes au 01.01.2013	Variations 2013	Dettes au 31.12.2013	Variations 2014	Dettes au 31.12.2014
04	2003/13 PostFinance	3.05%	2'000	-2'000			
05	2003/13 Vaudoise	2.95%	1'000	-1'000			
07	2004/14 KK Wien	3.12%	1'520	-60	1'460	-1'460	
08	2004/14 KK Wien	3.40%	4'000		4'000	-4'000	
09	2004/14 UBS	3.00%	880	-15	865	-865	
10	2005/15 SUVA*	2.63%	800	-100	700	-100	600
11	2006/16 SUVA*	2.95%	1'400	-200	1'200	-200	1'000
13	2007/17 SUVA*	3.09%	2'250	-250	2'000	-250	1'750
14	2008/18 KK Wien	3.00%	5'640		5'640		5'640
23	2005/15 UBS	2.90%	2'092.55	-155.80	1'936.75	-155.80	1'780.95
25	2011/21 BCGE	2.69%	2'300.00		2'300		2'300
26	2011/26 BCGE	2.46%	6'500.00		6'500		6'500
27	2012/22 BCGE	1.70%	3'200.00		3'200		3'200
28	2012/20 SUVA	1.17%	2'000.00		2'000		2'000
29	2012/22 PostFinance	1.51%	3'000.00		3'000		3'000
30	2013/23 SUVA	1.63%		3'000	3'000		3'000
31	2013/21 PostFinance	1.34%		2'000	2'000		2'000
33	Nv. emprunt	1.70%				5'000	5'000
34	Emprunt investissement	1.70%				6'000	6'000
	Amortissements ordinaires			-780.8		-705.8	
	Remboursement			-3'000		-6'325	
	Refinancement			5'000		11'000	
	<b>Total</b>		<b>38'582.55</b>		<b>39'801.75</b>		<b>43'770.95</b>
	Financ. court/moyen terme			0		0	

\* Amortissements facultatifs

La dette de 43'770.95 millions de francs à fin 2014 comprend le prêt à la Fondation Les Indiennes (6.5 millions de francs) et le montant des investissements réalisés pour l'EORÊN (Collège Billeter, CSUM, salle polyvalente, pour lesquels une refacturation a lieu sur un montant de 10.554 millions de francs pour les amortissements et sur 8.182 millions de francs pour les intérêts).

## Imputations internes des intérêts

940.490.00

(en francs)

Annexe 8

	Répart. en %	N° de compte débit	N° de compte crédit	Imputations des intérêts*
Ecole obligatoire cycles 1 - 3	5.010	201.390.00	à	17'000
CSUM	38.860	212.390.00	à	159'000
Conciergerie	0.020	215.390.00	à	0
Espace Perrier	0.310	303.390.00	à	1'000
Parcs publics et places de jeux	0.900	330.390.00	à	4'500
Camping	2.120	351.390.00	à	22'000
Temple	0.180	390.390.00	à	1'000
Trafic	10.940	620.390.00	à	44'500
Aménagement du territoire	0.550	790.390.00	à	2'500
Immeubles, patrimoine financier	41.110	942.390.00	à	171'500
	100.000			423'000

Postes autofinancés	N° de compte débit	N° de compte crédit	Imputations des intérêts
Service des eaux	700.390.00	à	67'500
Protection des eaux	710.390.00	à	29'000
Eaux claires	711.390.00	à	129'000
Déchets logements	720.390.00	à	3'500
Déchets entreprises	722.390.33	à	0
		940.490.00	229'000
			652'000

\* Remarque : tous les montants sont arrondis.

**Tableau de répartition des énergies et eau**  
eau, gaz, électricité, mazout, entretien et divers  
(en francs)

Compte	Libellés	B2014	Le Vigner + achat d'eau	Electricité	Energie (gaz + mazout)	Eau	Régie + entretien	Abonn.	B2013	C2012
020.312.00	Administration générale	8'000		4'000	2'500	500	500	500	8'000	7'694
113.312.00	Police	1'500		1'500	0	0	0	0	1'500	1'443
140.312.00	Police du feu	2'500		700	1'100	300	300	100	2'500	2'404
160.312.00	Protection civile	2'000		2'000	0	0	0	0	3'500	1'924
201.312.00	Ecole obligatoire cycles 1 à 3	107'500		30'000	67'400	7'500	1'600	1'000	107'500	104'353
212.312.00	CSUM	43'000		6'500	30'500	5'000	500	500	43'000	35'105
303.312.00	Espace Perrier	36'500		16'000	15'500	4'000	500	500	36'500	35'586
340.312.00	Sports activités générales	2'000		2'000	0	0	0	0	2'000	1'924
350.312.00	Espace Troglodyte	4'500		1'000	2'000	500	500	500	4'500	4'809
351.312.00	Site de La Tène	18'500		4'000	1'500	10'000	2'500	500	18'500	16'569
620.312.00	Réseau des routes communales	21'000		3'000	13'000	1'000	3'000	1'000	21'000	20'198
620.312.01	Eclairage public	45'000		45'000	0	0	0	0	45'000	38'602
621.312.00	Parkings	1'000		300	400	100	100	100	1'000	890
700.312.00	Eau	165'500	165'500	0	0	0	0	0	164'500	166'664
700.312.01	Eau	5'000	5'000	0	0	0	0	0	50'000	69'972
710.312.00	Eaux usées	3'500		3'500	0	0	0	0	3'500	3'266
942.312.00	Bachelin 2	1'000		300	400	100	100	100	1'000	962
942.312.01	Bachelin 4	4'000		1'100	1'800	500	500	100	4'000	3'847
942.312.02	Bachelin 6	4'000		1'100	1'800	500	500	100	4'000	3'847
942.312.03	Louis-de-Meuron 8	4'000		1'000	2'000	500	400	100	4'000	3'847
942.312.04	Grand'Rue 4	2'500		400	1'000	500	500	100	2'500	2'404
				123'400	140'900	31'000	11'500	5'200		
		482'500	170'500	312'000					528'000	526'310

## Site de La Tène (en francs)

Annexe 10

Recettes	B2014**	B2013	C2012*	C2011
Location parcelles de camping	415'000.00	285'000.00	242'975.80	283'391.35
Camping de passage	100'000.00	100'000.00	95'314.35	94'587.30
Location emplacement véhicules	8'000.00	8'500.00	8'538.00	8'297.00
Ordures et eau	1'500.00	1'500.00	3'205.80	6'379.00
Taxe déchets à forfait	9'000.00	20'000.00	8'713.05	12'288.60
Electricité et remboursement de tiers	500.00	500.00	4'894.25	1'448.30
Chalets	104'000.00	104'000.00	104'041.08	104'041.08
Locations Octogone	5'000.00	0.00	0.00	0.00
Loyers port	67'000.00	66'000.00	66'750.66	64'558.50
Loyers places de bateaux	6'500.00	6'000.00	6'490.00	6'490.00
Location supports planches à voile	4'000.00	1'500.00	137.50	1'692.00
	720'500.00	593'000.00	541'060.49	583'173.13

Charges	B2014**	B2013	C2012*	C2011
Camping, charges de personnel	283'000.00	299'000.00	298'796.20	310'360.80
Imputations, charges de personnel	-65'000.00	-70'000.00	-63'521.05	-48'545.10
Surveillance du camping	11'000.00	11'000.00	11'656.35	10'119.20
Camping, charges diverses	86'000.00	93'000.00	79'156.22	85'223.95
Enlèvement algues et déchets	16'000.00	28'000.00	15'689.25	23'578.90
Imputations, intérêts et traitements	32'000.00	4'500.00	20'244.80	9'569.00
Amortissements ordinaires	105'500.00	102'500.00	22'450.00	22'450.00
	468'500.00	468'000.00	384'471.77	412'756.75

Excédent de recettes	252'000.00	125'000.00	156'588.72	170'416.38
----------------------	------------	------------	------------	------------

\* C2012 - reconstruction du bâtiment sanitaire du camping et fermeture anticipée

\*\* B2014 avec prise en considération du nouveau tarif résidant

## CIS Sports et Loisirs Marin (en francs)

Libellés	B2014		B2013*		C2012		C2011	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Frais d'entretien	45'000		45'000		64'822		44'795	
Assurance RC, chose	2'300		2'300		1'851		1'905	
Assurance des bâtiments, ECAP	4'500		4'500		4'488		4'489	
Amortissement ordinaire	0		0		14'000		14'000	
Imputations d'intérêts	37'000		37'000		34'761		34'761	
Honoraires gérance immobilière	6'000		6'000		4'912		4'912	
Loyer (en 2008 - fermage)		127'000		125'000		126'936		121'278
	94'800	127'000	94'800	125'000	124'834	126'936	104'862	121'278
<b>Excédent de recettes</b>		32'200		30'200		2'102		16'416

\* L'amortissement du CIS est suspendu en application de la recommandation du DJSF puisque MCH2 prévoira de comptabiliser au bilan les éléments du patrimoine financier selon leur valeur vénale (et non plus selon la valeur d'estimation cadastrale)





République et canton de Neuchâtel  
COMMUNE DE LA TENE

# **Cahier 6**

## **Signatures**

Le budget communal qui précède a été adopté par le Conseil général de la commune de La Tène lors de sa séance du 20 février 2014.

La Tène, le 20 février 2014

AU NOM DU CONSEIL GENERAL  
Le président,                      La secrétaire,

M. Montini                      M. Dubois Passaplan

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL  
Le président,                      Le secrétaire,

M. Muster                      D. Rotsch



République et Canton de Neuchâtel  
**COMMUNE DE LA TENE**

**Arrêté du Conseil général approuvant le budget 2014**

---

Le Conseil général de la Commune de La Tène,

Vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964,  
Vu le règlement général de commune, du 19 février 2009,  
Entendu le rapport de la commission financière,  
Sur la proposition du Conseil communal,

**a r r ê t é :**

Approbation  
du budget

**Article premier** Est approuvé le budget de l'exercice 2014 comprenant

a) le budget de fonctionnement qui se présente en résumé comme suit :

Charges	Fr.	29'191'000
Revenus	Fr.	26'800'500
Excédent de charges	Fr.	2'390'500

b) le budget des investissements qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses	Fr.	8'068'000
Recettes	Fr.	203'000
Investissements nets / augmentation	Fr.	7'865'000

Entrée en vigueur

**Art. 2** <sup>1</sup>Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

<sup>2</sup>Il sera transmis, avec un exemplaire du budget, au service des communes.

La Tène, le 20 février 2014

AU NOM DU CONSEIL GENERAL  
Le président,                      La secrétaire,

M. Montini

M. Dubois Passaplan